



HAL
open science

Évaluer la contribution des espaces-test agricoles aux transitions agricoles et alimentaires des territoires

Julien Bécasse

► **To cite this version:**

Julien Bécasse. Évaluer la contribution des espaces-test agricoles aux transitions agricoles et alimentaires des territoires. Alimentation et Nutrition. 2024. dumas-04753644

HAL Id: dumas-04753644

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04753644v1>

Submitted on 25 Oct 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Mémoire de Mission Professionnelle

présenté pour l'obtention du diplôme de Mastère Spécialisé® Innovations et politiques pour une alimentation durable

**Évaluer la contribution des espaces-test agricoles
aux transitions agricoles et alimentaires des territoires**



par Julien BÉCASSE

Année de soutenance : 2024

Organismes d'accueil :

RENETA

MSH Sud



Mémoire de Mission Professionnelle
présenté pour l'obtention du diplôme de Mastère Spécialisé® Innovations et
politiques pour une alimentation durable

**Évaluer la contribution des espaces-test agricoles
aux transitions agricoles et alimentaires des territoires**



par Julien BÉCASSE

Année de soutenance : 2024

Mémoire préparé sous la direction de :
Betty WAMPFLER

Présenté le : 11/10/2024

devant le jury :

Pascale MOITY-MAÏZI (Présidente de jury)

Joseph LE BLANC (TerraCoopa)

Stéphanie BOST (MSH-Sud)

Organismes d'accueil :

RENETA

MSH Sud

Maîtres de stage :

Stéphanie BOST (MSH Sud),

Mathilde COUDRAY (RENETA)

Résumé

Le renouvellement des générations agricoles est un défi majeur pour le devenir des systèmes agricoles et alimentaires, alors que la moitié des 400 000 fermes françaises vont connaître des départs en retraite d'ici 2035. Beaucoup de dispositifs ont été mis en place pour faciliter la reprise agricole, ou l'installation sur des parcelles agricoles – en somme, pour « accompagner à l'installation ». Les candidat·es à l'installation ne manquent pas, dont un nombre toujours plus important sont « non issus du monde agricole ». Seulement les garanties demandées, le manque d'ancrage territorial, la concurrence foncière, rend l'installation difficile. Dans ce contexte, les « espaces-test agricoles » entendent faciliter leur installation progressive, et participer ainsi à la transition des modèles agricoles vers plus de durabilité. Il s'agit de « *dispositifs [multi-acteurs] réversibles d'accès au foncier pour des individus qui souhaitent tester leur projet agricole* » (Bel & Pizette, 2020).

Pour évaluer la contribution des espaces-test agricoles aux transitions agricoles et alimentaires des territoires, nous avons mené une étude auprès de la coopérative *Champs du Partage*, qui anime un espace-test agricole en Nouvelle-Aquitaine. En se basant sur vingt-six entretiens, des observations, la littérature existante, nous concluons qu'ils accompagnent cette transition. Notamment grâce à un modèle d'accompagnement spécifique et qui bénéficie aux porteurs·euses de projets et aux acteurs territoriaux, ou en tant qu'outils de développement de politiques territoriales ambitieuses. Néanmoins, ils nécessitent d'être renforcés pour favoriser des changements de plus grande ampleur.

Mots clés

Espaces-test agricoles, Évaluation d'impacts, Transition agricole et alimentaire, Territoires, Dispositif d'accompagnement, Service agricole, RENETA, MSH Sud

Pour citer cet ouvrage : [Bécasse, Julien, 2024. Évaluer la contribution des espaces-test agricoles aux transitions agricoles et alimentaires des territoires. Mémoire de mission professionnelle, Mastère spécialisé® Innovations et politiques pour une alimentation durable, Institut Agro Montpellier. 66 pages.]

Abstract

Assessing the contribution of agricultural test areas to agricultural and food transitions in the territories

The renewal of farming generations is a major challenge for the future of farming and food systems, while 400,000 farms will see retirees between now and 2035. Many systems have been put in place to make it easier for people to take over farms, or to set up on farm plots - in short, to 'support agricultural establishment'. There is no shortage of prospective farmers, and an ever-increasing number of them are "not from an agricultural background". But the guarantees required, the lack of local roots and the competition for land make it difficult to set up a farm. Against this backdrop, the 'agricultural test areas' are designed to help farmers to set up gradually, and thus contribute to the transition of agricultural models towards greater sustainability. These are *'reversible [multi-actor] systems for access to land by individuals wishing to test their agricultural project'* (Bel & Pizette, 2020).

To assess the contribution of agricultural test areas to agricultural and food transitions in the territories, we conducted a study alongside the *Champs du Partage* cooperative, which runs an agricultural test area in the Nouvelle-Aquitaine region. Based on twenty-six interviews, observations and existing literature, we conclude that they are supporting this transition. In particular, thanks to their own support model, which benefits project leaders and local players, or as tools for developing ambitious local policies. Nevertheless, they need to be strengthened to encourage wider change.

Key words

Agricultural test area, Impact evaluation, Agricultural et food transition, Territories, Support system, Agricultural support, RENETA, MSH Sud

Remerciements

Je souhaiterais remercier très chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué, de loin, ou de plus près, à ce travail de mémoire.

D'abord, je souhaite remercier mes cotutrices. Mathilde Coudray, qui m'a accueilli au RENETA et accompagné tout au long des allers-retours sur ce travail, à décortiquer des questions certes nombreuses mais pour arriver à autant d'apprentissages, avec des conseils toujours judicieux et précieux, une attention et une écoute tout au long de ce stage. Stéphanie Bost, qui m'a ouvert les portes de la MSH et ses échos vers des horizons inspirants et beaucoup de richesses. Merci pour vos retours, écoute, et conseils qui m'ont été indispensables pour fournir ce travail.

Une étude est peu de choses sans « son terrain », et ça n'aurait pas été grand-chose sans Champs du Partage qui a accepté d'ouvrir ses portes, en un rien de temps, pour réaliser ce travail d'enquête. Je souhaite remercier tout particulièrement Yann-Théo, qui m'a accueilli les bras ouverts à Angoulême et Puymoyen et guidé jusqu'à Oléron, ainsi que Jean-Jacques et Dominique, qui m'ont, ensemble, permis de mieux comprendre le test d'activité agricole et ses richesses en Poitou-Charentes. Un très grand merci à toutes celles et ceux, à Angoulême, Oléron et Saintes qui m'ont accordé de leur temps, pour des échanges toujours bien plus passionnants qu'on ne pourrait imaginer !

Merci à Nils et Jean-Baptiste du RENETA, aux membres du CA et de la Commission observatoire, notamment Fanny, Julien, Marc, Pierre-Henri, ou encore Rémi, qui ont pris du temps pour échanger et faire avancer ce travail. Je remercie également Joseph Le Blanc, vigneron et coopérateur à TerraCoopa, qui a accepté de faire partie du jury de soutenance, bien que les vendanges aient sonné.

Je tiens enfin à remercier tout particulièrement Betty Wampfler, qui a accepté de diriger ce mémoire et dont les conseils judicieux, les discussions inspirantes, et la disponibilité tout au long de ce stage, ont été d'une véritable aide, et m'ont permis d'alimenter toutes les réflexions (et elles sont nombreuses !) qui ont pu amener à ce travail de mémoire. Cela me permet aussi de remercier toute l'équipe pédagogique et administrative de la formation IPAD, de la Chaire Unesco Alimentations du Monde, qui apportent beaucoup de richesses à un collectif hétéroclite comme le nôtre.

Je ne souhaite pas quitter cette page sans avoir une pensée très particulière, et émue, pour les camarades IPAD (les permanent·es et les invité·es). Ils et elles ont accompagné cette reprise d'étude, et l'ont rendue pleine d'aventures, de richesses, et de rencontres, qu'on ne voudra surtout pas oublier.

Et un dernier remerciement pour mes proches qui m'ont soutenu pour cette reprise d'étude, et tout au long de ce travail de mémoire. À mes parents, à Clotilde, aux autres, qui m'ont été d'un soutien précieux !

Table des matières

| | |
|---|------------|
| Résumé | i |
| Abstract | ii |
| Remerciements | iii |
| Table des matières | iv |
| Avant-propos | vi |
| Glossaire | vii |
| Sigles et acronymes | ix |
| Introduction : problématique et objet de l'enquête | 1 |
| A. L'installation agricole, verrou de la transition des systèmes agro-alimentaires | 1 |
| B. Les « espaces-test agricoles » pour accompagner ces nouveaux profils et d'autres modèles..... | 1 |
| C. Un réseau hétérogène et des mises en œuvre diversifiées..... | 3 |
| D. Mieux comprendre le réseau et ses effets..... | 3 |
| E. Une problématique et une démarche d'enquête..... | 4 |
| 1. Élaborer et mettre une méthode pour enquêter les ETA | 5 |
| A. Une méthode qualitative pour observer la contribution des ETA..... | 5 |
| B. Une démarche itérative | 6 |
| C. D'une enquête sur un ETA à l'analyse du test d'activité animé à l'échelle territoriale..... | 6 |
| i. Choisir un terrain : quels critères ?..... | 6 |
| ii. Le glissement méthodologique : de l'analyse d'un ETA à l'observation du test d'activité animé à une échelle régionale | 7 |
| iii. Méthodologie mobilisée..... | 7 |
| 2. Suivre Champs du Partage et analyser le test d'activité agricole en Poitou-Charentes... | 9 |
| A. Champs du partage : un modèle original de CIAP ancré en Poitou-Charentes | 9 |
| i. Une période de préfiguration : un modèle inspiré des CIAP ancré en PC..... | 9 |
| ii. Une structuration difficile | 10 |
| iii. Le tournant ESS de CDP..... | 10 |
| B. Le système d'acteurs de Champs du partage..... | 11 |
| C. Un accompagnement diversifié autour d'une même méthode..... | 12 |
| D. Le Grand Angoulême et l'Île d'Oléron : quelques repères..... | 13 |
| i. Grand Angoulême : cœur urbain de la Charente | 13 |
| ii. Oléron : une île singulière marquée par une redynamisation du tissu agricole..... | 15 |
| 3. Résultats : analyser la contribution du test aux six dimensions des transitions agricoles et alimentaires territoriales | 17 |
| A. Installation : des effets à petite échelle dépendants des politiques territoriales, mais un fort potentiel de développement..... | 17 |
| i. À Angoulême, des impacts d'abord réduits, mais un levier de développement important..... | 17 |
| ii. À Oléron, un test levier ou bénéficiaire des politiques volontaristes et interventionnistes ? | 21 |
| B. Des contributions vraiment marginales aux systèmes alimentaires ? | 24 |
| i. Angoulême : le test à la marge du système alimentaire local ?..... | 24 |
| ii. Le système alimentaire oléronais marqué par une demande touristique intégratrice ... mais difficile à faire évoluer | 27 |
| C. Représentations de l'agriculture souhaitable : deux configurations différentes..... | 29 |

| | | |
|-----|---|-----------|
| i. | Angoulême : ancrer les référentiels des NIMA, à défaut de mettre en débat des antagonismes ?..... | 29 |
| ii. | Oléron : un test qui renforce des modèles bio et paysans | 31 |
| D. | Manières d'apprendre : le test comme aubaine, des territoires comme ressources..... | 32 |
| i. | Angoulême : une aubaine pour renforcer ses compétences et expérimenter des porjets innovants..... | 33 |
| ii. | À Oléron, des EàE souvent expérimentés et un tutorat paysan central mais au défi de sa structuration..... | 34 |
| E. | Liens sociaux : faire passerelle ou être porté par un territoire | 35 |
| i. | Angoulême : faire passerelle sur un territoire segmenté..... | 36 |
| ii. | À Oléron, un territoire intégrateur autour des réseaux structurés | 37 |
| F. | Dynamiques politiques et citoyennes : les acteurs du test parties prenantes du développement des politiques territoriales..... | 40 |
| | Conclusion..... | 42 |
| A. | Conclusion générale | 42 |
| B. | L'espace-test agricole : une réponse structurante aux enjeux de transitions agricoles et alimentaires, qui nécessite d'être renforcé pour changer d'échelle | 43 |
| C. | Les limites de la méthode | 45 |
| | Pistes d'action..... | 46 |
| A. | Capitaliser pour renforcer le test | 46 |
| B. | Essaimer sur d'autres territoires ? Continuer les enquêtes ?..... | 47 |
| | Références bibliographiques..... | 48 |
| | Table des annexes..... | 50 |
| | Annexe 1 : Représentation de l'espace-test agricole de la Combe de Saint-Affrique | 51 |
| | Annexe 2 : Fonctionnement de l'ETA de la Combe de Saint-Affrique : parcours du PDP..... | 51 |
| | Annexe 3 : Historique et enjeux du territoire de l'ETA SAF | 52 |
| | Annexe 4 : Représentation du système d'acteurs de l'ETA SAF | 52 |
| | Annexe 5 : Bilan des contributions de l'ETA de la Combe de Saint-Affrique | 53 |
| | Annexe 6 : Guide d'entretien avec la MAB 16 – « Organisation d'accompagnement »..... | 54 |
| | Annexe 7 : Guide d'entretien avec la CDC Oléron – « Collectivité territoriale » | 57 |
| | Annexe 8 : Liste détaillée des entretiens réalisés..... | 59 |
| | Annexe 9 : Extrait du rapport d'activités 2023 de CDP : chiffres et localisation des EàE..... | 60 |
| | Annexe 10 : Représentation du dispositif d'accompagnement multi-partenarial à CDP | 61 |
| | Annexe 11 : Représentation géographique des productions dominantes des communes à l'échelle du Département de Charente et de GrandAngoulême..... | 62 |
| | Annexe 12 : Présentation des « objectifs du territoire » du PAATD du GrandAngoulême | 63 |
| | Annexe 13 : Caractéristiques des EA sur l'Île d'Oléron | 64 |
| | Annexe 14 : Représentation schématique des types d'apprentissage rencontrés dans le GrandAngoulême | 65 |

Avant-propos

Ce travail de mémoire s'inscrit dans un stage porté par deux structures : le **RENETA**, et **Trait d'Union - dispositif de la MSH Sud**.

Créé en mars 2012, le **Réseau National des Espaces-Test Agricoles (RENETA)** a pour objet la promotion du test d'activité pour favoriser l'installation agricole. Le test d'activité consiste à développer une activité agricole de manière responsable et autonome en grandeur réelle, sur une durée limitée et dans un cadre qui limite la prise de risque, afin d'évaluer le projet et soi-même, dans le but de décider de la poursuite, de l'ajustement ou de l'abandon du projet. Le RENETA réunit aujourd'hui plus 80 membres parmi lesquels une soixantaine d'espaces-test agricoles en fonctionnement. Ses membres se reconnaissent dans les valeurs de l'économie sociale et solidaire et de l'éducation populaire, et sont engagés autour d'une charte et de valeurs communes¹.

Trait d'Union est un dispositif sciences et société qui offre aux acteurs territoriaux, chercheurs et étudiants la possibilité de se rencontrer et de collaborer autour de projets d'intérêt commun. Une de ses particularités est de faciliter l'accès des citoyens à la communauté scientifique. Ce dispositif est développé et hébergé par la **Maison des Sciences de l'Homme SUD** (Sciences et société Unies pour un autre Développement) à Montpellier².

Le RENETA est le principal commanditaire des missions de ce stage. Le dispositif Trait d'Union intervient sur l'appui au volet opérationnel, administratif, et méthodologique, en tant que dispositif d'appui aux collaborations sciences-société.

La commande principale de ce stage est « *l'évaluation de la contribution des espaces-test agricoles aux transitions agricoles des territoires* ». Cette commande s'inscrit dans une démarche plus large, qui a impliqué l'**Institut Agro Montpellier** en mars 2023 avec un stage collectif de la formation MOQUAS – Marché, Organisations, QUALité, Services – supervisé par Betty Wampfler et Philibert de Divonne. Celui-ci avait comme objectifs de **définir une méthode adaptée** aux espaces-test agricoles, **appliquer cette méthode** sur un premier territoire, **et définir une feuille de route** pour le RENETA.

L'étude présentée ici poursuit ce travail d'enquête, sur un autre territoire, et s'appuie sur la méthode élaborée dans le cadre de ce stage collectif.

Enfin, étant entendu que les mots sont importants, nous mobiliserons autant que possible pour ce mémoire une écriture épiciène.

¹ <https://reneta.fr/Qui-sommes-nous>

² <https://www.mshsud.org/sciences-societe/trait-dunion/>

Glossaire

| | |
|---|--|
| <p>ADEAR - Associations pour le développement de l'emploi agricole et rural</p> | <p>Organisées à l'échelle départementale, les « <i>ADEAR regroupent des paysannes et des paysans, pour majorité membres de la Confédération Paysanne, et d'autres acteurs du monde rural. Ils et elles souhaitent permettre le maintien et l'installation de paysans nombreux et faire vivre les valeurs de l'agriculture paysanne.</i> »</p> <p>https://pdl.confederationpaysanne.fr/gen_article.php?id=8836</p> |
| <p>CAPE - Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise,</p> | <p>Contrat signé entre un porteur de projet en test, et une structure dédiée à l'accompagnement entrepreneurial (une « couveuse » ou une coopérative d'activités et d'emploi), pour 12 mois renouvelable deux fois.</p> <p>Le/la PDP conserve son statut antérieur et les droits associés, et n'est pas responsable juridiquement de l'entreprise.</p> |
| <p>CIAP - Coopérative pour l'Installation en Agriculture Paysanne</p> | <p>Les CIAP sont des structures coopératives initialement créées dans les Pays de la Loire par « des paysans et organisations membres ou proches de la Confédération paysanne, alliés avec l'ESS et la société civile, la CIAP aide les agriculteurs-paysan à s'installer grâce à un accompagnement spécifique aux problématiques des territoires ruraux ». Ce modèle a été essayé dans d'autres territoires du grand ouest, en s'adaptant aux enjeux locaux.</p> <p>https://www.dynamiquescooperatives.fr/ciap/</p> |
| <p>Entrepreneur·euse à l'Essai</p> | <p>Nom généralement donné à un porteur de projet agricole inscrit dans une démarche de test, par exemple signataire d'un CAPE. Ainsi il-elle développe son activité.</p> |
| <p>Espace-test agricole</p> | <p>L'Espace-Test Agricole « désigne une entité fonctionnelle, coordonnée, réunissant l'ensemble des conditions nécessaires au test d'activité. Il a comme fonction fondamentales la mise à disposition :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'un cadre légal d'exercice du test d'activité permettant l'autonomie de la personne – fonction « couveuse » ; • de moyens de production (foncier, matériel, bâtiments...) – fonction « pépinière » ; • d'un dispositif d'accompagnement et de suivi, multiforme – fonction « accompagnement ». <p>Il est animé et coordonné dans une logique partenariale. »</p> <p>https://reneta.fr/Qu-est-ce-qu-un-espace-test-agricole-18</p> |
| <p>GAB – Groupements d'Agriculture Bio</p> | <p>Les Groupements d'Agriculture Bio sont les structures départementales des Fédération Régionales d'Agriculture Biologique. Ils agissent auprès des acteurs locaux pour développement les filières bio sur les territoires.</p> <p>https://www.bionouvelleaquitaine.com/bio-nouvelle-aquitaine/</p> |
| <p>Lieu test</p> | <p>Le « lieu physique, un support temporaire ou permanent du test d'activité ». Il peut être :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Permanent : les personnes en test se succèdent sur un lieu dédié - Éphémère : la situation de test sur un lieu est temporaire <p>https://reneta.fr/Qu-est-ce-qu-un-espace-test-agricole-18</p> |

| | |
|--|--|
| LTP « Camille Claudel » | Lieu-test permanent de Camille Claudel, à La Couronne (Grand Angoulême) |
| LTP « La Cailletière » | Lieu-test permanent de La Cailletière, à Dolus d'Oléron (Île d'Oléron) |
| MAB 16 – Maison de l'Agriculture Biologique de la Charente | Membre de la FRAB, elle réunit producteurs, transformateurs, distributeurs, associations environnementales et consommateurs dans le but de développer de façon durable l'Agriculture Biologique en Charente https://www.mab-16.com/la-bio-en-charente/la-mab-16/ |
| PAIT – Point Accueil Installation Transmission | Les PAIT accueillent tous les PDP ou candidats à l'installation qui souhaitent lancer une activité agricole, ou y réfléchissent. Ils informent sur les métiers agricoles, les formations, les étapes de l'installation, et notamment sur les dispositifs de financements. Ils orientent vers les organisations professionnelles agricoles et vers les aides à l'installation. Ils accompagnent également les agriculteurs avec ou sans successeur qui souhaitent transmettre leur exploitation. https://www.sinstallerenagriculture.fr/ |
| Porteur·euse de projet (agricole) | Nom générique donné à une personne qui construit un projet d'activité agricole, à un stade plus ou moins avancé |
| Test d'activité agricole | S'apparente au « développement d'une activité agricole de manière autonome et responsable, autonome en grandeur réelle, sur une durée limitée et dans un cadre qui limite la prise de risque ». https://reneta.fr/Qu-est-ce-qu-un-espace-test-agricole-18 |

Sigles et acronymes

| | |
|----------|--|
| ADEAR 16 | Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural de Charente |
| ARDEAR | Association Régionale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural |
| CA | Communauté d'Agglomération |
| CA16 | Chambre d'Agriculture de Charente |
| CA17 | Chambre d'Agriculture de Charente-Maritime |
| CAPE | Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise |
| CDC | Communauté de Communes |
| CDP | Champs du Partage |
| CIAP | Coopérative pour l'Installation en Agriculture Paysanne |
| CIGALES | Club d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire |
| CP | Confédération Paysanne |
| EA | Exploitation Agricole |
| EàE | Entrepreneur·euse à l'Essai |
| ESS | Économie Sociale et Solidaire |
| ETA | Espace-test Agricole |
| ETA SAF | Espace-Test Agricole de la Combe de Saint-Affrique |
| GEDAR | Groupe d'Échanges et de Développement Agricole et Rural de l'Île d'Oléron |
| LTE | Lieu-Test Éphémère |
| LTP | Lieu-Test Permanent |
| MAB 16 | Maison de l'Agriculture Biologique de la Charente |
| MOPS | Marennes Oléron Produits Saveur |
| NIMA | Non-Issu du Milieu Agricole |
| PAT | Projet Alimentaire de Territoire |
| PAATD | Projet Agricole et Alimentaire Territorial et Durable (GrandAngoulême) |
| PAIT | Point d'Accueil Installation Transmission |
| PC | Poitou-Charentes |
| PDP | Porteur·euse de projet |
| RAIA | Réseau Agricole des Îles Atlantique |
| SAU | Surface Agricole Ut |

Introduction : problématique et objet de l'enquête

A. L'installation agricole, verrou de la transition des systèmes agro-alimentaires

En un demi-siècle, le profil sociologique du monde agricole français a été bouleversée. La part de la population agricole dans la population active est passée de 35 % au milieu du XXème siècle à 4 % aujourd'hui (Bel & Pizette, 2020). Quant aux 1,5 millions d'exploitations agricoles (EA) qui couvraient le pays en 1970, on en dénombrait 390 000 en 2000 (Agreste, 2022). Si on assiste à une baisse globale de la surface agricole utile (SAU), les EA sont surtout de plus en plus grandes : elles ont presque quadruplé en 50 ans pour atteindre 70 hectares en moyenne. On assiste à une concentration croissante des terres, dans les mains de moins en moins d'exploitant·es agricoles.

C'est l'intensification industrialisée de l'agriculture qui rend possible cette concentration, par la spécialisation des productions, la mécanisation des moyens de production, la mondialisation des échanges et l'utilisation massive de la chimie (Daviron, 2021). En conséquence, ce modèle agricole se confronte aujourd'hui à de nombreuses limites, tant environnementales, sanitaires, socio-économiques, ou politiques (Bricas, 2021).

Les EA se capitalisent : transmettre foncier, matériel ou bâti demande des investissements de plus en plus lourds. Avec une population pour moitié âgée de plus de 50 ans (Chardon et al., 2020), 50 % des EA vont changer de main dans les dix prochaines années. Pour freiner, ou combattre, ce processus d'agrandissement et de concentration, l'installation massive d'exploitant·es agricoles est urgente³.

La transmission familiale des EA n'est plus systématique. Les individus « Hors Cadre Familial » (HCF) ou « Non Issu du Milieu Agricole » (NIMA), comptent selon les estimations pour 30 à 40 % des installations, en tout cas pour les moins de 30 ans (Fabre et al., 2016). Ils présentent des profils et aspirations qui en font des leviers pour un changement de modèle agricole : plus diversifiés, féminisés, avec d'autres compétences (ils sont souvent en reconversion) et tournés vers l'agroécologie. Mais leur installation est rendue difficile par « l'accès au foncier, le coût élevé de l'investissement de départ, le manque de réseau et de connaissance du territoire, ainsi que le manque de formation » (Bel & Pizette, 2020). Il est alors déterminant de pouvoir accompagner ces profils vers les métiers agricoles.

B. Les « espaces-test agricoles » pour accompagner ces nouveaux profils et d'autres modèles agricoles

L'accompagnement à l'installation agricole est une préoccupation importante. Elle fait l'objet de parcours institutionnels, via les Point Accueil Installation Transmission (PAIT), et de parcours alternatifs portés par des acteurs de l'agriculture paysanne et/ou bio, des

³ Voir par exemple le manifeste du Collectif Nourrir : <https://collectifnourrir.fr/le-collectif-nourrir-publie-son-manifeste-pour-1-million-de-paysans-et-paysannes-dici-2050/>

coopératives, ou de l'ESS⁴. Dans les années 2000, beaucoup de ces derniers rencontraient de plus en plus d'individus sortant de formation agricole qui hésitaient à reprendre des EA, tant les investissements apparaissaient importants. Comment s'assurer d'être « prêt » ?

Ces mêmes années voient l'arrivée du « test d'activité » chez les acteurs du développement économique rural. C'est un outil pour faciliter la création d'activité par l'accompagnement et le portage économique. En 2003, le Contrat d'appui au projet d'entreprise (CAPE) est créé, et permet à un « porteur de projet » (PDP) de suivre un parcours de création d'activité, avec une structure porteuse du CAPE qui va « *fournir un accompagnement comptable et juridique adapté au projet* » (Guillaumot, 2020). Des acteurs agricoles s'approprient cet outil et expérimentent dès 2005 le « test d'activité agricole ». À partir de 2007 les premiers « espaces-test agricoles » se créent à l'initiative d'acteurs hétérogènes (ADEAR, collectivités, MSA, etc.).

En 2012, les praticiens du test d'activité agricole vont créer le **Réseau National des Espaces-Test Agricoles** (RENETA), autour d'une **charte**. Elle décrit l'esprit des ETA, comme « *des outils au service de : porteurs de projets souhaitant tester ou créer une activité agricole professionnelle (...); d'agricultures respectueuses de l'Homme et de l'environnement, (...); de l'installation progressive en agriculture; du renforcement de la coopération entre les projets agricoles; de l'animation des dynamiques territoriales; d'un renouvellement des formes d'exercice du métier d'agriculteur* »⁵.

Objets partenariaux, les ETA se formalisent et sont **définis autour de 4 fonctions** :

- **Couveuse** : une structure permet un cadre légal d'exercice du test d'activité, l'hébergement juridique (signature des CAPE), fiscal et financier de l'EàE
- **Pépinière** : la mise à disposition de moyens de production (foncier, matériel, bâti)
- **Accompagnement** : suivi personnalisé, technique, à l'entrepreneuriat, mais aussi humain (l'organisation du temps de travail, adéquation vie privée/personnelle)
- **Animation et coordination** de l'ensemble de l'ETA

Ces fonctions sont mobilisées à une échelle territoriale par une diversité d'acteurs, au service de PDP agricoles qui vont alors « tester leur projet », grâce à un accompagnement. Une fois entré·es dans le dispositif, on parle d'*entrepreneurs·euses à l'essai* (EàE). Il ne s'agit dès lors pas de tester des EàE, mais *leur permettre de tester eux-mêmes leur projet*. L'installation agricole n'est pas la finalité du test, quand bien même les parties prenantes des ETA peuvent le mobiliser pour diverses finalités (promouvoir l'installation paysanne, comme instrument de politiques locales, de renforcement de capacités agricoles d'un territoire, etc.).

Le projet agricole testé par un·e EàE se déroule sur un **lieu-test**, lieu physique du test, aménagé avec des moyens de production. Il peut être « **permanent** », c'est à dire que les personnes en test vont se succéder sur un lieu dédié ; ou « **éphémère** », où la situation de test sur un lieu est temporaire, les personnes en test s'installent parfois sur le lieu par la suite - les acteurs du test emploient aussi l'expression « lieu-test « en archipel » ». Les ETA peuvent consister en l'animation d'un ou de plusieurs lieux-tests, éphémères, permanents, ou les deux, sur un territoire donné.

⁴ Pour la description de ces parcours, voir les mémoires récents d'Héloïse Gaget (Gaget, 2023) ou d'Iris Guillaumot (Guillaumot, 2020), ou des ressources comme Passerelles Paysannes : <https://passerellespaysannes.fr/>

⁵ Extrait de la Charte du RENETA : https://reneta.fr/IMG/pdf/charte_reneta.pdf

L'ETA peut finalement être décrit comme « *un dispositif réversible d'accès au foncier pour des individus **qui souhaitent tester leur projet agricole*** » (Bel & Pizette, 2020). À travers cette définition, et cette caractérisation de l'ETA autour de 4 fonctions, on voit comment les ETA ne sont pas des dispositifs uniformes « clés en main », mais flexibles, ancrés dans des réalités locales, mobilisés par une diversité d'acteurs, qui ne promeuvent pas de modèles agricoles spécifiques mais plutôt des pratiques agro-écologiques au sens large.

C. Un réseau hétérogène et des mises en œuvre diversifiées

En 2023, le RENETA comptait 80 ETA membres⁶. Leur animation est portée par une diversité de types de structures : 26% **par des couveuses, CAE ou des coopératives**, 19 % **par des associations de développement agricole et rural** et 18% **sont des collectivités territoriales**.

Quant aux **lieux-test**⁷, en 2023 1/5 des ETA accompagnaient uniquement des LT éphémères, 2/5 des LT permanents (LTP), 2/5 des LT éphémères et permanents. Depuis une dizaine d'années, près de **1 500 personnes** sont passées par un test d'activité porté par un membre du RENETA. En 2023, 50 % des EàE **sont des femmes**, et l'âge moyen est de **35 ans**. Le nombre d'entrées en test s'élève, depuis 2020, à près de **200 entrées / an**.

La durée moyenne d'un test était de 21 mois en 2023. Les productions principales majoritaires sont **le maraîchage** (62 %), puis la production animale (10 %). 81 % des tests étaient en agriculture biologique, et un quart diversifiaient leurs productions. Enfin, concernant les « sorties de test », les dernières données évoquent 63 % d'installations, 14 % de réorientation vers un milieu agricole, 9 % vers le salariat agricole.

D. Mieux comprendre le réseau et ses effets

Dès 2014, des premiers outils d'évaluation à destination des praticiens sont mis en place, à partir du travail de Céline Celette (Celette, 2014) qui auront des finalités en termes d'échange de pratiques.

Le RENETA se développe dans un contexte de territorialisation des politiques agricoles et alimentaires. Les collectivités territoriales, vont s'impliquer de plus en plus dans le réseau, des ETA vont se construire comme outils de politiques territoriales (Bel & Pizette, 2020). Cette diversification du réseau pose d'autant plus la question de l'observation du test d'activité agricole : Combien de personnes sont concernées ? Qui sont les membres ? Comment représenter cette diversité ? Sur la base du travail d'Iris Guillaumot (Guillaumot, 2020), un Observatoire se met en place à partir de 2020 et va collecter des données d'abord au niveau régional⁸, puis national⁹.

À partir de 2023, l'Observatoire développe ses missions pour apporter des éléments sur les effets concrets des ETA : qu'est-ce que ce dispositif produit ? C'est à partir de ces questionnements, et dans un contexte où les besoins de « démontrer l'impact » se font

⁶ Le RENETA en un coup d'œil, édition 2024 : https://reneta.fr/IMG/pdf/flyer_observatoire_2024_vf.pdf. Les chiffres de cette sous-partie en sont également tirés.

⁷ Les dernières données internes au RENETA évoquent près de 300 lieux-test à l'été 2024.

⁸ Par exemple : *État des lieux en Auvergne Rhône-Alpes, édition 2021* : https://reneta.fr/IMG/pdf/auvergne-rhone-alpes_a5.pdf

⁹ Le RENETA (op.cit.) : https://reneta.fr/IMG/pdf/flyer_observatoire_2024_vf.pdf

importants, que le RENETA va mettre en place cette démarche pour éclairer les liens entre les ETA et les transitions des modèles agricoles sur les territoires.

E. Une problématique et une démarche d'enquête

La problématique au cœur de la démarche est donc la suivante : **quelle contribution des espaces-tests agricoles aux transitions agricoles et alimentaires des territoires ?** Derrière, il y a un enjeu méthodologique. La diversité du réseau en fait sa force, mais amène à une difficulté, mais comment comparer des espaces-test agricoles tous très singuliers ?

Pour répondre à cette problématique, notre enquête mobilise la méthodologie qualitative de *contribution au changement*, développée pour l'étude collective menée sous la supervision de Betty Wampfler et Philibert de Divonne, dans le cadre de la formation MOQUAS. Nous reviendrons dans une première partie sur cette méthode, son adaptation à notre stage individuel.

Dans un second temps, nous contextualiserons notre terrain d'enquête en Poitou-Charentes auprès de Champs du Partage, en retraçant l'historique, l'ancrage territorial de l'espace-test agricole enquêté, et les territoires sur lesquels nous avons proposé de faire deux focus.

La troisième partie reviendra en détails sur les résultats de notre enquête, qui apporte des éléments sur la contribution du test d'activité agricole aux transitions agricoles et alimentaires des terrains étudiés.

Enfin, nous concluons ce mémoire en apportant des éléments de réponse à la problématique posée, et quelques limites. Nous pourrions alors dresser quelques pistes d'action pour faire suite à ce travail, en direction du RENETA mais également des acteurs du test d'activité agricole de Poitou-Charentes.

1. Élaborer et mettre une méthode pour enquêter les ETA

A. Une méthode qualitative pour observer la contribution des ETA

Le stage collectif MOQUAS s'est déroulé sur l'ETA de la Combe de Saint-Affrique (ETA SAF). Basé sur un LT permanent et maraicher, il est animé par la communauté de communes (CDC) du Saint-Affricain, et situé sur le foncier du lycée agricole La Cazotte¹⁰. C'est sur ce terrain que s'est construite cette méthode *d'observation des effets de l'ETA*.

La méthode s'inscrit dans *l'analyse des organisations* qui **offrent un service agricole**, soit un « *produit immatériel qui ne peut être ni stocké, ni transporté, produit par la relation entre un fournisseur et un utilisateur de service, qui n'existe qu'à travers cette relation* »¹¹ (Gadrey, 2000). Cette grille théorique est propice à l'analyse de processus d'accompagnement et de relations entre acteurs en relation à différentes échelles.

Cela invite à privilégier une analyse **qualitative**, qui propose d'évaluer **les effets de processus**, entendus comme les « *incidences de l'action sur le milieu physique et humain* ». C'est une analyse **de contribution au changement** – ici des normes technico-économiques et sociaux, dans les systèmes agricoles et alimentaires. On s'intéresse non à ce que devrait être un changement, mais aux *référentiels* (Muller, 2000) des acteurs quant aux changements qui devraient advenir : comment sont-ils mis en place, se confrontent ? La grille d'analyse est à la fois **systémique** (en appréhendant les dynamiques à différents niveaux), **compréhensive** (en s'attachant à comprendre les intérêts, préoccupations, référentiels des acteurs) et **diachronique** (observer l'historicité des processus et des parcours).

L'approche du **territoire** occupe une place centrale. Il ne s'agit pas d'une entité administrative, mais d'un « **méso-système productif** » (De Bandt, 1989) qui se construit par des acteurs en relations, autour d'un service ou dispositif (ici un ETA), et où « *se confrontent les stratégies des agents (...), influencées par des règles, codes et normes, (...) mais leurs choix peuvent en retour faire évoluer (...) le système* » (ibid).

Dès lors, comment observer des transitions agricoles et alimentaires ? Notre grille théorique emprunte aux théories du changement, qui les observe à partir de cinq domaines, qui interagissent entre eux, afin d'observer ce qui fait système :

- Les **représentations, valeurs** dans le système, schématiquement les *référentiels* ;
- La formalisation et circulation des **connaissances** et des **savoir-faire**, qui vont légitimer des modèles, les imposer, ou les critiquer ;
- Observer les **relations entre les acteurs**, la forme des réseaux, qui les compose ;
- Quelles sont les **règles** et formes **d'organisation** dans un système, en termes de pouvoir, de fabrique de normes, de leurs contestations ;
- Enfin les **actions** et **pratiques**, ce qui est mis en place par les individus ;

Pour transcrire ces domaines dans les transitions agricoles et alimentaires, cette méthode propose de les observer à travers **six dimensions** :

1. **Installation et transmission des EA** : les dynamiques d'installation structurent fortement les pratiques culturelles, les modèles agricoles, les dynamiques économiques sur un

¹⁰ Voir annexe1 : Représentation de l'espace-test agricole de la Combe de Saint-Affrique

¹¹ Cette citation et les suivantes sont extraites de la note méthodologique de l'étude collective MOQUAS à l'ETA SAF.

territoire. Quels acteurs sont impliqués ? Quelles sont les politiques locales ? Comment se transmettent les EA et quelles sont les principaux systèmes de production ?

2. **Durabilité du système alimentaire local** : « *l'organisation à l'échelle territoriale de l'alimentation* » par les hommes (Malassis, 1993) conditionne et est conditionnée tant par les modèles agricoles, que la construction de l'offre et de la demande ;
3. **Perception du métier d'agriculteur et modes de production agricole** : les représentations – voir référentiels, de l'agriculture « souhaitable » sur le territoire.
4. **Modes d'apprentissage sur le territoire** : comment l'agriculture est apprise sur le territoire, quels sont les contenus, que nous disent-ils des pratiques culturelles ?
5. **Liens sociaux** : comment le monde agricole s'organise-t-il, quelles sont les relations sociales entre agriculteurs, et avec les autres acteurs du territoire ?
6. **Dynamiques politiques et citoyennes autour de l'agriculture et l'alimentation** : quels sont les mouvements politiques, citoyens, sur le temps long, qui ont pu participer à construire des règles, des normes, des formes de contestations ?

B. Une démarche itérative

Une fois la grille d'analyse posée, la démarche d'enquête a été scindée en différentes étapes itératives. Tout d'abord, **définir l'ancrage territorial de l'ETA et comprendre son fonctionnement**¹², à partir d'analyses documentaires et d'entretiens avec les principaux acteurs de l'ETA. L'enquête s'attache ensuite à **comprendre l'historique**¹³ **du territoire et des principaux acteurs** de l'ETA, pour faire émerger les grands enjeux du territoire. Ces étapes permettent de **caractériser le ou les système(s) d'acteurs dans le(s)quel(s) l'ETA s'ancree**¹⁴. Cela permet ainsi de **dégager des groupes d'acteurs pour construire des enquêtes ciblées auprès d'eux** à partir de grilles d'entretien spécifiques.

Enfin, la **compréhension des processus contributifs** se fait en deux temps, **sur chaque dimension analysée** :

1. Quels **processus** sont à l'œuvre dans le(s) territoire(s) étudié(s) ?
2. Dans quelle mesure l'ETA **participe-t-il à ces processus** ?¹⁵

C. D'une enquête sur un ETA à l'analyse du test d'activité animé à l'échelle territoriale

i. Choisir un terrain : quels critères ?

L'objectif de la seconde phase d'enquête qui est l'objet du présent travail est de mettre à l'épreuve la méthodologie, en tirer des enseignements et d'autres résultats, et enfin proposer des montées en généralités pour l'ensemble du réseau. Les premières difficultés concernaient donc **les critères de sélection des terrains**. On l'a dit, les **ETA se caractérisent par une très forte diversité**, un **ancrage territorial important** et une multiplicité partenariale. Le parti

¹² Voir annexe 2 : Fonctionnement de l'ETA de la Combe de Saint Affrique : parcours d'un PDP

¹³ Voir annexe 3 : Historique et enjeux du territoire de l'Espace-test Agricole de la Combe de Saint-Affrique

¹⁴ Voir annexe 4 : Représentation du système d'acteurs de l'Espace-test Agricole de la Combe de Saint-Affrique

¹⁵ Voir annexe 5 : Bilan des contributions de l'Espace-test Agricole de la Combe de Saint-Affrique

pris a été de partir sur des territoires dont on assumait **de fortes différences par rapport au territoire saint-affricain, et l'ETA SAF**, soit :

- Un ETA qui animait notamment **des lieux tests « éphémères »**,
- Un ETA animé par **une coopérative** ou une association de développement agricole

D'autres critères ont été mobilisés pour que l'analyse soit pertinente : une histoire du test d'activité sur le territoire (au moins cinq ans), une participation active dans les travaux du RENETA ou à l'échelle régionale, et une intégration sur le terrain qui puisse être facilitée par l'organisation qui anime l'espace-test agricole.

L'objectif initial était de pouvoir analyser trois ETA. Néanmoins, dès la fin du premier mois de stage, le nombre d'ETA a été revu à la baisse pour des raisons de faisabilité. Aussi, à la fin du premier terrain d'enquête, il a été décidé de ne pas aller sur un second ETA – prévu à À Petits Pas (Hauts-de-France), car l'ampleur du travail nécessaire s'était révélée ici aussi trop importante.

L'enquête s'est intéressée à la **Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne (CIAP) Champs du Partage**. Fondée en 2015, basée à Angoulême, CDP anime **près d'une vingtaine de lieux-tests sur le territoire picto-charentais**. Les premiers LT existent depuis 2018. Ainsi, CDP répondait aux différents critères posés pour l'enquête.

ii. Le glissement méthodologique : de l'analyse d'un ETA à l'observation du test d'activité animé à une échelle régionale

Dès la préparation du terrain, il a fallu trancher : à quel(s) territoire(s) s'intéresser ? L'approche régionale, l'ex Poitou-Charentes, correspond certes au territoire d'action de CDP, mais posait une double difficulté. D'abord, l'histoire agraire est difficile à appréhender à cette échelle, de même que l'ensemble des dimensions qui seront analysées. De plus, cela aurait supposé une investigation trop large non réalisable sur un temps contraint.

Dès lors, il a été décidé de faire un **focus sur deux territoires** : le Grand Angoulême¹⁶, et l'île d'Oléron. Ce parti pris méthodologique nous semblait pertinent, dans le sens où dans les deux cas, nous suivions une dynamique animée par un même acteur, Champs du Partage. Dès lors, il a été ici proposé de reproduire la méthode sur ces deux territoires. L'objectif étant d'une part de pouvoir comparer, ou au moins mettre en parallèle, les analyses et résultats, tout en dégagant des pistes sur l'animation du test d'activité dans la région. On le voit, l'enquête du stage individuel a donc amené à **déplacer l'objet** : on passe de l'analyse de l'ETA SAF à celle du **test d'activité animé en Poitou-Charentes par CDP**.

iii. Méthodologie mobilisée

La préparation du terrain a demandé un temps important de travail documentaire, sur les dynamiques agricoles, économiques, politiques, sociales, en Poitou-Charentes (PC), et plus particulièrement en Charente, Charente-Maritime, Oléron et le Grand Angoulême. Ce travail a été facilité par un entretien exploratoire avec CDP, mais il a néanmoins été difficile de réunir les conditions nécessaires à une préparation aussi fine que pour la Combe de Saint-Affrique (pour laquelle plusieurs réunions préalables ont été organisées les deux mois précédant

¹⁶ Nous distinguerons « GrandAngoulême », qui s'apparente à l'administration intercommunale, et « le Grand Angoulême », le territoire géographique des 38 communes de la collectivité.

le stage collectif), le territoire picto-charentais étant, d'autant plus, bien plus vaste, et le temps plus contraint. Cela a conforté l'approche itérative, les entretiens permettant de renseigner ces dynamiques, au risque de prendre plus de temps sur la compréhension des contextes.

L'enquête a duré près d'un mois, dont deux semaines sur le terrain. Il a consisté en la réalisation de **26 entretiens semi-directifs**, à partir de guides d'entretien¹⁷ adaptés du terrain saint-affricain. La sélection des acteurs rencontrés a été faite en fonction du système d'acteurs propre à l'ancrage du test d'activité dans la région, tout en s'intéressant plus spécifiquement aux territoires du GrandAngoulême et de l'Île d'Oléron. L'enquête a été nourrie par des échanges plus informels, auprès de l'équipe de CDP dans des déplacements de terrain, ou l'observation de temps collectifs. Les acteurs suivants ont été enquêtés¹⁸ :

| Acteurs enquêtés | Total |
|---|--------------|
| Agriculteurs (tuteur à Oléron et administrateur CDP) | 1 |
| Agriculteurs·rices (ancien·nes EàE en LT permanent et/ou éphémère) | 3 |
| Porteur de projet en lieu-test éphémère « en archipel » | 3 |
| Porteur de projet en lieu-test « permanent » | 2 |
| Organisation de marché (<i>Naturalia</i>) | 1 |
| CT (<i>GA GrandAngoulême, CDC Oléron, CDC Royan, Région Nouvelle-Aquitaine</i>) | 4 |
| Partenaires ¹⁹ (<i>CA16, ANEFA, CFPPA, PAIT 17, Terre de liens</i>) | 5 |
| Organisations d'accompagnement (<i>ADEAR 16, MAB 16, Cigales</i>) | 3 |
| <i>Champs du Partage (équipe, animateur espace-tests, président)</i> | 4 |
| Total | 26 |

Certains acteurs sont sous-représentés dans l'échantillon d'enquête : des agriculteurs des territoires hors réseau des acteurs du test, ou des organisations plus proches des acteurs agricoles majoritaires ou institutionnels.

¹⁷ Voir annexes 6 et 7 : exemples de guides d'entretiens (« organisation d'accompagnement » et « collectivité territoriale »)

¹⁸ Voir annexe 8 : liste détaillée des entretiens réalisés

¹⁹ Les « partenaires » regroupent les acteurs qui n'interviennent pas, ou peu, dans l'animation des LT (l'accompagnement, ou la fonction « pépinière »), avec qui CDP est en lien.

2. Suivre Champs du Partage et analyser le test d'activité agricole en Poitou-Charentes

Pour évaluer la contribution du test d'activité agricole aux transitions agricoles et alimentaires en PC, il a donc été nécessaire d'ancrer l'ETA historiquement, de comprendre le système d'acteurs dans lequel il s'inscrit, appréhender le fonctionnement de CDP, et d'avoir des repères sur les contextes agricoles et politiques des territoires enquêtés.

À la différence de l'étude réalisée sur l'ETA SAF, comme discuté auparavant nous évoquerons la terminologie de « test d'activité agricole » animé par CDP, et non « d'ETA »²⁰.

A. Champs du partage : un modèle original de CIAP ancré en Poitou-Charentes

L'historique de CDP peut se lire à travers trois périodes : la préfiguration et l'ancrage de CDP (2010 – 2018), sa structuration (2018-2020), et son tournant ESS (2020-aujourd'hui).

i. Une période de préfiguration : un modèle inspiré des CIAP ancré en PC

Ce sont les acteurs de l'agriculture paysanne de Poitou-Charentes (PC) qui ont été à l'initiative de Champs du Partage, en premier lieu le réseau Inpact²¹, la Confédération Paysanne (CP), ou l'ARDEAR PC, « *qui avaient entendu parler des espaces-test et voulaient des outils d'installation, car l'installation est compliquée et encore plus pour ceux qui sont pas du monde rural* » (Jean-Jacques, CDP)²². Pour cela, ces acteurs vont travailler avec des acteurs de l'ESS (l'URSCOP), et « citoyens » (les Cigales²³) ou Terre de Liens.

La création de CDP fin 2014 a pris la forme d'une « association de préfiguration d'une Société Coopérative à Intérêt Coopératif (SCIC) ». Derrière cette curiosité, il faut voir le modèle des Coopératives d'Installation en Agriculture Paysanne²⁴ (CIAP) qui fleurissaient dans les Pays de la Loire. Plusieurs membres de CDP étaient en effet proches ou adhérents de la CP, et les considéraient comme des modèles de développement. Pour autant, dès le départ elles portaient des approches différentes : alors que les CIAP des Pays de la Loire ont toujours été « *des outils gérés exclusivement par des agriculteurs, à CDP on a toujours été mixte : agriculteurs, ESS, citoyens* » (Jean-Jacques, CDP).

Mais CDP « *n'a pas bénéficié de l'âge d'or de l'agriculture paysanne en PC* » (Jean-Jacques, CDP). La Région Poitou-Charentes (PS, présidée par Ségolène Royal) était un

²⁰ Les acteurs interrogés sur le terrain utilisaient régulièrement « espace-test » dans le même sens que « lieu-test » tel que nous l'employons ici. Les citations évoquant des « espaces-test » garderont cet usage pour retranscrire les discours au plus près.

²¹ Le réseau Inpact regroupe différents réseaux (CIVAM, Terre de Liens, Solidarités Paysans, etc.), engagés pour « *promouvoir ensemble une agriculture plus durable mais aussi de proposer des alternatives concrètes aux agriculteurs.trices sur leur exploitation* » : <https://www.agriculturepaysanne.org/InPACT>

²² À des fins de lisibilité, chaque citation d'entretien sera référencée dans le texte sur ce modèle. Nous renverrons toujours chaque personne interrogée à sa structure pour contextualiser toute citation. Voir la liste détaillée des entretiens en **annexe 8** qui présentent les fonctions de chaque enquêté.e.

²³ Les CIGALES (Club d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire) sont des « *clubs d'investisseurs solidaires qui soutiennent des projets économiques à vocation sociale, environnementale ou culturelle. En complément du financement, les CIGALES proposent un accompagnement individuel et une mise en réseau* » (site des Cigales : <https://www.cigales.asso.fr/>)

²⁴ Les CIAP ont été créés par la Confédération Paysanne, comme des outils associatifs afin de favoriser l'installation paysanne, en mettant en place des lieux-test, à visée d'installation.

soutien financier et politique central pour les réseaux paysans. La réforme de la carte administrative des régions qui intervient en 2015 fusionne le Poitou-Charentes avec le Limousin et l'Aquitaine, dans une nouvelle région Nouvelle-Aquitaine, présidée par l'ex-président d'Aquitaine (le socialiste Alain Rousset), dont la politique est et sera plus proche des intérêts des syndicats majoritaires. C'est vécu comme un traumatisme par ces acteurs, « *on mettra 10 ans à s'en sortir* » (Dominique, CDP). Une grande partie des financements sont coupés. L'ARDEAR PC sera en liquidation, le réseau Inpact passe de « *plusieurs salarié-es niveau PC, à une salariée sur 12 départements* » (Jean-Jacques, CDP).

CDP va néanmoins s'appuyer pendant plusieurs années sur l'ARDEAR PC, qui se restructure face aux difficultés budgétaires, pour mettre en place ses actions, sans salarié-es mais avec un portage jusqu'en 2018 par sa gouvernance qui y dédiera du temps.

ii. Une structuration difficile

D'abord, c'est autour de lieux-test en archipel²⁵ en 2017-2018 que CDP va se professionnaliser, accompagnant deux projets, apicole et d'élevage de canards, qui impacteront des espaces ruraux par quelques installations. Mais Yann-Théo (CDP) précise que les premiers financements vont se faire d'abord « *sur les milieux urbains, les PAT, les envies de légumes on va dire* ». Dès 2018, un premier lieu-test permanent se met en place avec le partenariat de GrandAngoulême et apporte des financements pérennes à CDP, progressivement suivis par des projets à Royan Atlantique et sur l'île d'Oléron.

Entre 2019-2020 CDP est traversée par des problématiques organisationnelles. Les deux premières salariées quittent la structure après des tensions avec la gouvernance. Des crispations au sein de la gouvernance se font jour quant au modèle de développement de CDP, entre une perspective portée par la présidence très proche des CIAP et de la CP, et d'autres approches plus autonomes, s'ouvrant à l'ESS et la « société civile ». Le président d'alors va ainsi devoir laisser la place à un nouveau président, pour un tournant ESS.

iii. Le tournant ESS de CDP

L'année 2020 est celle d'une réorientation qui voit CDP « *rentrer de plein pied dans les réseaux des coopératives* » (Dominique, CDP), alors que CDP devient une SCIC. CDP va alors formaliser cinq collèges de coopérateurs·rices : développement agricole (Terre de Liens, ARDEAR), des agriculteurs (Benoît) et citoyens (le président actuel, un ancien de l'ESS), des organisations de la société civile ou de l'ESS (les Cigales), enfin un collège de collectivités territoriales (sans représentant au CA), et les salarié-es de CDP.

CDP est dorénavant présidée par Dominique, ancien dirigeant dans l'ESS, arrivé via son implication à TDL. Il va revendiquer une certaine autonomie des acteurs de l'agriculture paysanne et défendre un modèle coopératif plutôt proche de l'ESS. Il plaidera et pilotera un changement « *d'économie d'échelle* » (Dominique, CDP)²⁶, en « *investissant dans l'humain : on prend la décision de passer de 1 à 2,2 ETP (équivalent temps plein)* ». Par ailleurs, il défend une pratique « *opportuniste* » de développement de partenariats dans les territoires. Se met

²⁵ Afin de rester dans une approche compréhensive, je reprends ici la terminologie « lieu-test en archipel » qui est celle mobilisée sur le terrain.

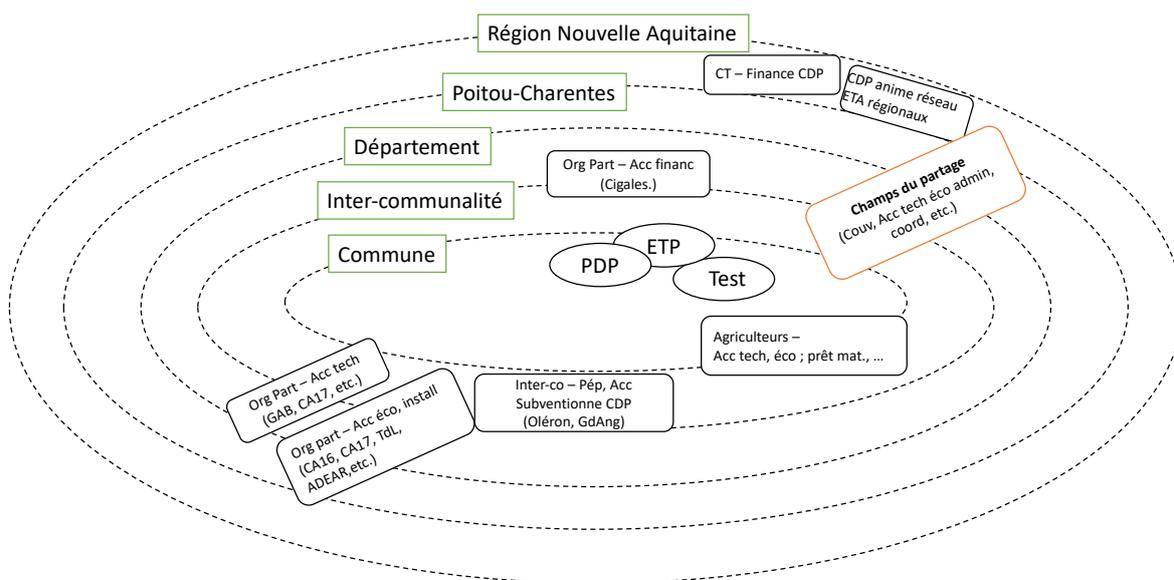
²⁶ Les citations suivantes sont également de Dominique, jusqu'au prochain appel dans le texte. On gardera cette pratique pour la suite du texte.

en place une méthode « *efficente* », avec des CA mensuels et systématiquement suivis de groupes d'appui locaux qui ont vocation à favoriser l'ancrage territorial.

Dans un contexte facilité par la territorialisation des politiques agricoles, un environnement favorable à la politique de CDP se met en place. Capitalisant sur ces dynamiques, CDP voit une croissance exponentielle du nombre d'accompagnements jusqu'aujourd'hui, passant de quelques-uns en 2020, à environ 35 en 2024. Plus récemment, CDP s'affirmera à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine, et va devenir l'interlocutrice principale de la région sur le financement des contrats CAPE auprès des ETA régionaux. CDP va ainsi animer un réseau régional des ETA, sorte de « RENETA de Nouvelle-Aquitaine ».

Ainsi, CDP développe le test en PC, malgré la fusion des régions. CDP a développé son propre modèle coopératif pour l'accompagnement agricole, s'autonomisant des acteurs de l'agriculture paysanne, mais en capitalisant sur les ressources de chacun : « *c'est le brassage de tout ça qui fait que tu es sur du vertueux* » (Dominique, CDP).

B. Le système d'acteurs de Champs du partage



Représentation graphique du système d'acteurs de CDP

L'élaboration d'un système d'acteurs permet d'observer avec qui CDP²⁷ interagit. Elle n'est pas représentative de l'ensemble des dynamiques sur le territoire mais permet d'observer les grandes dynamiques, et les différentes échelles territoriales d'animation autour de CDP. Les lieux-test sont souvent animés aux **échelles intercommunales**, avec une mobilisation importante de toutes les CT intercommunales rencontrées, qui mobilisent autant des acteurs locaux, départementaux (GAB, ADEAR) que régionaux. On voit la grande diversité des acteurs qui peuvent être « pépinières » ou en « accompagnement » des lieux-

²⁷ Il ne s'agit donc pas du « méso-système productif » du test d'activité en PC. Celui-ci se fragmente autour de chaque lieu-test en micro « systèmes productifs », et cela aurait demandé une cartographie des acteurs plus poussée pour donner à voir les configurations partenariales qui s'ancrent autour des différents ETA, mais celles-ci sont trop nombreuses et diversifiées pour le cadre de ce stage.

test. On remarque la **place importante des acteurs de l'agriculture paysanne et/ou bio** – Chambres d'agriculture départementales sont parfois présentes²⁸. Les quatre départements de la **région Poitou-Charentes restent le « territoire d'action »** de CDP (qui anime aussi plusieurs LT en Haute-Vienne), même si CDP va se mobiliser à l'échelle régionale comme interlocutrice de la région Nouvelle-Aquitaine, et via l'animation du réseau régional des ETA. Enfin, les départements et les communes sont moins actifs.

C. Un accompagnement diversifié autour d'une même méthode

En 2023, CDP a accompagné 22 EàE sur **trois lieux-test permanents** (CA Royan, CDC Oléron, CA GrandAngoulême), dont 15 sur des **lieux-test en archipel**, dans 5 départements (l'ex Poitou-Charentes ainsi que la Haute-Vienne)²⁹.

CDP réalise « *toutes les fonctions de l'ETA, soit seule, soit en partenariat* » (Yann-Théo, CDP) : à la fois couveuse, parfois pépinière, et facilitant l'accompagnement des PDP. Cet accompagnement se fait grâce à une importante mobilisation partenariale tout au long du parcours de test, de la recherche de candidat·es, à l'accompagnement post-test³⁰.

Le travail de CDP auprès des PDP est « *à chaque fois différent, il faut s'adapter et mobiliser des ressources, mais il y'a toujours un même squelette* » (Yann-Théo, CDP). CDP va d'abord **communiquer et rechercher des candidats**, en présentant le test (dans des formations), auprès ou via des partenaires (PAIT, GAB, etc.). CDP va aider à **définir le projet** des PDP sur le cadre de leurs projets, sur les potentialités de test. Les PDP qui souhaitent signer un CAPE vont être généralement **reçus par le Conseil d'administration** pour présenter leur projet (avec ou sans partenaires locaux selon les lieux-tests) généralement avec un plan économique prévisionnel. Il va ensuite valider le projet, pour qu'ils deviennent « entrepreneurs à l'essai », et pourront signer un CAPE avec CDP. Quant à **l'accompagnement pendant le test**, CDP former les EàE à la gestion interne de la coopérative, propose des temps mensuels, et une disponibilité téléphonique permanente, et un suivi comptable hebdomadaire. CDP va **coordonner l'accompagnement technique**³¹ des partenaires sur le projet, se mobilise sur l'accompagnement à la commercialisation.

Le modèle économique de CDP repose sur son modèle coopératif et des financements extérieurs. Les coopérateurs prennent des parts dans la coopérative, les EàE vont verser une contribution à CDP. Mais CDP bénéficie surtout de financements, sous forme de subventions qui comptent pour près de 95 %. En effet dans le cadre des conventionnements autour des LTP, les collectivités financent l'animation de CDP. Les CAPE sont financés par la région Nouvelle-Aquitaine (2500 € / an / contrat). Par ailleurs quelques financements de fondations privées interviennent.

Le travail de CDP est assuré par trois salarié·es (2,2 ETP en 2024), entièrement dédiés à l'animation des lieux-test, la coordination associative, l'accompagnement des PDP, ou le travail de comptabilité. La gouvernance de CDP s'implique sur le volet politique et des

²⁸ Ainsi la CA16 est quasi absente aujourd'hui du test d'activité sur le territoire charentais dans leur animation ou accompagnement, même s'il faut noter qu'elle a pu participer au pilotage du LTP La Cailletière jusqu'à sa mise en place concrète. Alors que la CA17 est impliquée dans le LTP à Royan.

²⁹ Rapport d'activités 2023 de CDP. Voir l'annexe 9 pour avoir une représentation géographique des EàE en 2023 et leurs principales caractéristiques

³⁰ Voir l'annexe 10 : Représentation du dispositif d'accompagnement multi-partenarial à CDP

³¹ Dans la pratique, CDP participe souvent à l'accompagnement technique. Yann-Théo par exemple a une formation et expérience d'agronome qui est mis à profit et rend l'accompagnement plus fin.

relations partenariales, pilote la stratégie de CDP et valide les entrées en test. Le conseil d'administration se réunit une fois par mois lors des conseils d'administration (pas de réunions de bureau), aussi le président va se réunir avec l'équipe une fois par semaine. Par ailleurs, il est à noter l'importance des **groupes d'appui locaux**, où les administrateurs « *accueillent les partenaires et sympathisants autour des projets des entrepreneurs* »³².

Enfin, si CDP est l'acteur central dans l'animation du test d'activité, on ne peut confondre l'un et l'autre. Chaque test va avoir ses dynamiques propres, une intervention spécifique de CDP et un degré de mobilisation des partenaires plus ou moins important à chaque fois. Ce tableau illustre cette diversité, autour de trois lieux-test animés par CDP :

| Fonctions | Oléron – LT « La Cailletière » | Grand Angoulême – LT « Camille Claudel » | Grand Angoulême - G. Bray – « en archipel » |
|------------------|--|---|--|
| Pépinière | Commune CDC Oléron (<i>subvention CDP</i>) | Centre hospitalier CA Gd Ang (<i>subvention CDP</i>) | CDP |
| Accompagnement | <i>Technique</i> : CDP, réseaux maraichers CA17 et GAB17, agriculteur tuteur <i>Global</i> : CDP <i>Installation</i> : CDC, agriculteur tuteur | <i>Technique</i> : CDP, MAB 16, tutorat paysan <i>Global</i> : CDP <i>Installation</i> : peu mobilisé | <i>Technique</i> : CDP, MAB 16, école d'ingénieurs <i>Métier</i> : partenaires maraichers <i>Global</i> : CDP, Pop'incub ³³ <i>Installation</i> : CDP, élu·es,CT |
| Couveuse | CDP | CDP | CDP |
| Coordination | CDP | CDP | CDP |

D. Le Grand Angoulême et l'Île d'Oléron : quelques repères

Cette dernière sous-partie donnera les principaux repères des deux territoires dans lesquels nous avons mené notre enquête de terrain.

i. Grand Angoulême : cœur urbain de la Charente

Une production agricole spécialisée, diversifiée, marquée par la viticulture

La Charente est un département avec une importante production agricole, diversifiée et territorialement spécialisée³⁴. Elle occupe une place économique importante, avec 6 % du chiffre d'affaires départemental (Agreste, 2020) – c'est 1,5 % à l'échelle nationale. À l'ouest, autour du Cognaçais, s'étend une **viticulture** conventionnelle ultra-dominante majoritairement dédiée à l'eau-de-vie Cognac, qui compte à elle seule pour 2/3 des ventes agricoles, Les **grandes cultures céréalières** sont plutôt présentes dans le Nord et au Sud et

³² Extrait du rapport d'activités 2023 de CDP. Nous reviendrons plus en détails sur l'importance des groupes d'appui locaux dans les résultats d'analyse.

³³ Incubateur de projets, grâce auquel des PDP peuvent « *bénéficier d'un accompagnement de 12 mois pour concrétiser son projet d'entreprise sociale et solidaire* » (<https://pop-incub.org/pop-incub/>)

³⁴ Voir l'annexe 11 : représentation géographique des productions dominantes par commune en Charente et dans le Grand Angoulême

couvrent 60% de la SAU ; elles représentent 12 % des revenus économiques. **L'élevage** se concentre surtout au Nord-Est. Activité historique de la région, elle est pourtant en régression depuis un certain temps et fait face à des enjeux de transmission importants, même si elle compte toujours pour 12 % des revenus économiques. Les exploitations en **polyculture ou poly-élevage** restent majoritaires au sud et au Nord du département. Les exploitations maraîchères se divisent entre plusieurs exploitations conventionnelles à la production très importante, et au niveau des filières de qualité entre une poignée de « *grosses fermes maraîchères et des micro-fermes* » (Julien, MAB 16)

Le Grand Angoulême est le cœur urbain de la Charente, regroupant près de 141 000 habitant·es dans ses 38 communes, soit près de 40 % du département (Algoé Consultants & Bérénice, 2023). C'est à première vue son miroir : viticulture à l'ouest, polyculture au sud et au Nord, grandes cultures à l'est. Néanmoins, le territoire se distingue par une plus forte diversification, avec des productions horticoles et maraîchères au cœur de l'agglomération. Surtout, alors que la Charente a un assolement bio faible (7,3 %, c'est 9,8 % en NA), le GrandAngoulême est marqué par un **développement de l'agriculture biologique** : entre 2010 et 2020, le nombre d'exploitations agricoles en bio triple (de 17 à 49 EA), principalement chez les maraîchers et céréaliers.

Une communauté d'agglomération qui cherche à construire une politique de « résilience alimentaire »

Via les documents d'aménagement du territoire (SCOT, PLUi), GrandAngoulême³⁵ s'emploie depuis la fin des années 2010 à « *redonner de l'espace à l'agriculture* » (Flora, GrandAngoulême), en protégeant le foncier pour « *préserver et développer l'agriculture périurbaine, privilégier la mise en place de circuits courts (...)* » et **cible notamment « les activités de maraîchage »** (Algoé Consultants & Bérénice, 2023).

À partir de 2018, se met en place un **PAATD** (Projet Agricole et Alimentaire Territorial Durable) avec référentiel « la résilience alimentaire », influencé par la recherche-action menée avec Les Greniers d'Abondance sur le territoire³⁶. Le but est « *l'autonomie alimentaire du territoire, en développant une production agricole diversifiée et de qualité* » (ibid). GrandAngoulême est aussi « territoire bio-pilote » dans le réseau animé par la Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique, « *réseau technique* » selon Flora (GrandAngoulême). Cela se traduit via le soutien à une agriculture « résiliente » face aux crises (développer des pratiques agro-écologiques) et la promotion d'une agriculture et alimentation relocalisées³⁷. Dans la pratique, la collectivité se mobilise surtout autour de la structuration de filières maraîchères, notamment en coordonnant des projets favorisant des débouchés sécurisés pour les maraîchers, avec le programme Jeunes Pousses par exemple – sur lequel nous reviendrons.

Historique et actualité du test

³⁵ GrandAngoulême est présidée depuis 2017 par le maire d'Angoulême membre du parti Horizons.

³⁶ Cette recherche-action servira de base au rapport *Vers la résilience alimentaire. Faire face aux menaces globales à l'échelle des territoires*, sorti en 2018

³⁷ Voir l'annexe 12 : les objectifs du PAATD du GrandAngoulême

« L'espace-test maraicher » Camille Claudel est le premier LTP animé par CDP, sur le foncier du centre hospitalier³⁸ du même nom, et accueille ses premiers EàE en 2020. C'est un lieu-test pour du **maraichage** en bio. Depuis, cinq EàE sont sortis de test, et deux porteurs de projet sont actuellement sur le lieu. Par ailleurs, plusieurs personnes ont été en test en archipel : un EàE pendant plusieurs mois dans une ferme collective, et actuellement un EàE depuis octobre 2023, comme **producteur de substrat de pleurotes**, Georges.

ii. Oléron : une île singulière marquée par une redynamisation du tissu agricole

L'île d'Oléron est singulière. Sa **SAU a augmenté de 30 %** en quinze ans, passant de 2260 à 3 665 ha en 2023 (Communauté de communes de l'Île d'Oléron, 2023) alors qu'elle baisse au niveau départemental (-1,2 % sur la même période) (Agreste, 2022). Le **nombre d'EA** augmente par ailleurs de 30 %, quand le département en perd 21 % (Agreste, 2022). L'**agriculture biologique** y est importante, quoique inégale : si elle concerne 25 % des EA et 20 % de la SAU, il s'agit surtout de petites surfaces maraichères (40 % des maraichers sont en bio, 15 % de la viticulture, et 10 % des éleveurs). En Charente-Maritime, 3 % de la SAU est en bio. Les principales cultures oléronaises sont de la **viticulture** (37/114 EA), le **maraichage** (35 EA), l'élevage (19), mais aussi des exploitations salines (12), équestres (8) et apicoles (Communauté de communes de l'Île d'Oléron, 2023)³⁹.

Oléron est la **plus grande île de la côte atlantique** (170 km²). Ses caractéristiques agronomiques rendent possible une agriculture diversifiée. Mais cela tient pour beaucoup au concours d'acteurs économiques, sociaux et politiques. L'agriculture oléronaise a été longtemps diversifiée et nourricière. Elle s'est progressivement spécialisée (autour de la viticulture ou la saliculture notamment), et la construction du pont dans les années 60 marque sa modernisation, ainsi qu'un développement économique de l'île autour du tourisme qui va profondément marquer les paysages. À l'instar d'autres îles du littoral, l'île voit son agriculture se « marginaliser » (Bedrani, 2023), du fait, notamment, d'un « *foncier morcelé, un exode rural, (...) et une concurrence accrue pour les terres du fait du développement du tourisme* » (ibid). Un grand nombre de petites parcelles se retrouvent sans propriétaire connu, et on assiste à un « *développement fort des friches qui entretient un habitat favorable aux prédateurs des cultures* » (Darrot et al., 2023).

Dans les années 2000, les agriculteurs entendent mettre à l'agenda des politiques intercommunales la question agricole. Patrick Moquay, agronome, est le nouveau président de la CDC en 2008 et va s'emparer du sujet. Benoît, alors maraicher et président d'une association de promotion des produits locaux (MOPS), voit la CDC « *mettre en place un programme sur le défrichage, la remise en l'état des parcelles ... tout ce qu'on revendiquait* ». C'est le résultat d'une coalition d'intérêts : la recherche d'autres voies de développement économique, et d'une attractivité hors saison touristique, mais aussi la mise à l'agenda de politiques durables par la CDC, qui verra dans l'agriculture un moyen de les appliquer. Ainsi, en 2012, se met par exemple en place un Comité de Développement Agriculture Durable, et une *Charte de l'agriculture durable de l'Île d'Oléron*, qui pose des jalons et un référentiel partagé entre acteurs agricoles, politiques, institutionnels⁴⁰.

³⁸ Nous ne connaissons pas les raisons qui ont amené l'hôpital à louer une partie de ce foncier. D'autant plus que le centre hospitalier est très effacé dans le suivi du projet.

³⁹ Voir annexe 13 : Caractéristiques des exploitations agricoles de l'Île d'Oléron

⁴⁰ Le comité réunit notamment la CA17, MOPS, la CDC, entre autres acteurs. On peut la retrouver ici : <https://www.cdc-oleron.com/wp-content/uploads/2018/12/charte-de-lagriculture-durable-sur-Ol%C3%A9ron.pdf>

Plusieurs auteurs évoquent un véritable « *activisme municipal* » à la CDC d'Oléron (Darrot et al., 2023), qui va progressivement se doter d'une compétence agricole, en installant un service Agriculture Durable et Alimentation, au sein d'un pôle Développement économique. Différentes politiques interventionnistes vont se mettre en place ou se développer : achat en vue de réserve foncière et mise en location de foncier agricole, accompagnement à l'installation, promotion de l'activité agricole, mise en place progressive d'un PAT, etc.

Le test à Oléron

L'installation d'un LTP à Dolus d'Oléron est une initiative de son ancien maire, apparenté écologiste, pour « *développer l'alimentation, le social, le solidaire* » (Jérôme, CDC Oléron). Un lieu inter-associatif est identifié comme propice au maraichage biologique. « L'espace-test La Cailletière » est lancé en 2019, mais le nouveau maire élu en 2020 ne souhaitant pas le gérer, **c'est la CDC qui récupèrera la gestion du lieu**. La commune garde la propriété foncière, CDP loue gratuitement le terrain, la CDC gère le partenariat avec CDP ainsi que l'entretien du bâti et du matériel. Ainsi, le LTP devient un outil au service des politiques intercommunales, intégrant le PAT de la CDC pour « *appuyer l'installation et la transmission des EA* »⁴¹.

Depuis, trois binômes d'EàE s'y sont succédés. Rozenn et Daniel, entre 2022 et 2023, sortis du lieu-test pour faire une dernière année en « archipel » sur le terrain sur lequel ils se sont installés. Flavie et D., entre janvier et novembre 2023, porteuses de projet sont sorties de test après avoir mis fin à leur association. Justin et Loreto y sont depuis janvier 2024.

Du reste, un premier projet en archipel a été accompagné en 2021, porté par deux femmes, une s'est installée suite au test, et l'autre a quitté le milieu agricole. Un second projet, porté par Rozenn et Daniel, entre 2023 et 2024. Un troisième est porté par David et Lucie, depuis début 2024, pour un projet de ferme maraîchère avec des visites pédagogiques et de la vente sur place.

⁴¹ Extrait du PAT 2020-2025 de la CDC Oléron : <https://www.cdc-oleron.com/wp-content/uploads/2022/03/CDC-Livre-blanc-PAT.pdf>

3. Résultats : analyser la contribution du test aux six dimensions des transitions agricoles et alimentaires territoriales

Nous allons ici présenter nos résultats sur chacune des six dimensions de la transition agricole, successivement pour le GrandAngoulême et Oléron : d'abord un état des lieux des grands enjeux de la dimension étudiée, puis comment le test d'activité agricole y contribue.

A. Installation : des effets à petite échelle dépendants des politiques territoriales, mais un fort potentiel de développement

Les dynamiques d'installation structurent fortement les systèmes agricoles et alimentaires. De ce fait, ce premier développement sera important relativement aux autres dimensions. Quelles sont les grands enjeux des types d'installations sur les territoires étudiés ? Quels acteurs y contribuent ? Voit-on des politiques territoriales spécifiques ?

i. À Angoulême, des impacts d'abord réduits, mais un levier de développement important

Le Grand Angoulême, territoire de développement de l'agriculture biologique maraîchère ... tout relatif

Sur le territoire, des enjeux spécifiques d'installation ou de transmission selon les EA

Depuis 1970, 75 % des EA charentaises ont disparu, on en compte 4808 en 2020. En 2021, 186 nouvelles installations y ont eu lieu, dont 75 % de NIMA (Chambre d'agriculture Charente, 2024)⁴², ce qui montre bien leur importance.

Les enjeux d'installation et de renouvellement des générations dépendent des filières agricoles. La **viticulture** reste particulièrement attractive. Selon le PAIT de Charente, c'est le premier projet porté par des candidat-es à l'installation en 2022 (Chambre d'agriculture Charente, 2024). Mais plusieurs entretiens laissent penser que la profession viticole s'organise de manière autonome, tant de la Chambre d'agriculture que de l'agriculture paysanne. Par ailleurs, les terrains viticoles de la région sont **bien plus onéreux** que dans le reste du département. Ainsi certains acteurs ne cherchent pas à s'y implanter, « *on n'y va pas dans le Cognacais* » (Julien, MAB 16). Quant à **l'élevage**, la situation est plus vulnérable : l'ADEAR 16 évoque des problèmes de transmission, avec des fermes très capitalisées qui vont à l'agrandissement, sur lesquelles l'installation paysanne est difficile (Audric, ADEAR 16). Si la région est « *peu propice au maraîchage* » (Julien, MAB 16), le secteur est attractif – comme en témoignent les chiffres du PAIT (Chambre d'agriculture Charente, 2024). Il s'agit régulièrement de NIMA, souvent peu formés quand ils se lancent selon la CA16 et la MAB 16.

Les spécificités du GrandAngoulême

Le territoire du GrandAngoulême ressemble à première vue au département. La pyramide des âges laisse voir une **moitié d'agriculteurs qui seront en âge de la retraite**

⁴² Ce chiffre oscille généralement autour de 50 %, cette année post-COVID était particulière.

dans dix ans (Algoé Consultants & Bérénice, 2023). Le nombre d'EA du territoire a connu une baisse de **30 % entre 2010 et 2020** (passant de 502 à 347), qui concerne particulièrement les éleveurs, dont le nombre pourrait avoir été divisé par trois, alors que d'autres types d'EA semblent s'être maintenues, comme le maraîchage et les productions arboricoles. Mais les **filières de qualité se développent** significativement depuis une dizaine d'années : le nombre d'EA en bio ont été multiplié par trois, résultat de plusieurs installations (en maraichage) mais aussi de conversion (maraichage et grandes cultures) (Algoé Consultants & Bérénice, 2023). Il s'agit donc d'un territoire moteur pour les acteurs de l'agriculture biologique et paysanne.

Chez les acteurs de l'installation, des antagonismes ... complémentaires ?

L'enquête fait apparaître deux écosystèmes d'acteurs qui semblent peu se rencontrer, et opposent des référentiels assez antagoniques. La **CA16**, dont la gouvernance est dominée par la FNSEA et les JA, accompagne chaque année via le PAIT entre 200 et 250 candidat-es à l'installation agricole, sur tout type de SP, dans un parcours-type permettant de déboucher sur des aides à l'installation. L'entretien avec Martial (CA16) fait apparaître néanmoins plusieurs lignes. Tout d'abord, « *nos élus sont clairs, il faut que les projets puissent être viables économiquement* » (Martial, CA16) pour que la CA16 les accompagne jusqu'au bout. Derrière cela, si la viabilité économique est recherchée par tous les acteurs rencontrés, ici elle semble posée comme prioritaire vis-à-vis des pratiques environnementales, qui resteront vues sous cette aune. Enfin, comme l'ensemble des acteurs rencontrés, la CA16 pose l'enjeu du renouvellement agricole et de la nécessité d'installer plus, au risque de voir les fermes s'agrandir, voire le nombre d'exploitants agricoles baisser au bénéfice d'un salariat toujours plus massif, et finalement freiner des dynamiques territoriales importantes autour de l'agriculture locale. Pour Martial (CA16), il faut viser « *l'augmentation du nombre d'installations HCF avant que le foncier ne change de main et aille à l'agrandissement, car sinon on ne pourra plus faire grand chose* ». Le problème selon lui « *c'est l'adéquation entre les candidats qui arrivent, les projets qu'ils ont et les moyens qu'ils ont, et le travail qui se libère, c'est là que ça coince quand même* ».

Aussi l'enjeu d'une installation agricole massive est bien partagée par **les acteurs de l'agriculture biologique (MAB 16) et/ou paysanne (CDP, ADEAR 16)** : « l'enjeu c'est qu'il y ait plus d'installations » (Audric, ADEAR 16), mais avec un autre modèle. Ces acteurs ont une vision critique de l'accompagnement des projets d'installation par la CA16, qui accompagnerait des projets « traditionnels », c'est à dire « *avec des manières très standardisées : par exemple il faut tant de brebis pour tel projet* ». L'ADEAR 16 y oppose une approche d'« agriculture paysanne » : « *nous notre approche c'est de développer l'autonomie des personnes* ». Pour CDP, les chambres d'agriculture peuvent être « *indifférentes* » aux projets « atypiques », c'est à dire « *pas dans le moule traditionnel* » - en opposition à des projets qui correspondent à des systèmes de production « *qui marchent bien* » sur le territoire. Derrière ça, ils évoquent « *des ateliers avec de la transformation, de la restauration* », qui ne sont pas accompagnés alors qu'ils apporteraient « *beaucoup de valeur ajoutée* ».

Finalement, les acteurs interrogés « *ont l'impression d'avoir des publics que la Chambre ne peut accompagner* » (Audric, ADEAR 16). Par ailleurs, ils sont sur-mobilisés sur certains types de projet, principalement sur l'installation maraichère. Cela fait dire à CDP que, finalement, « *nous on n'est pas concurrent mais complémentaires quoi, parce que en fait ils n'ont pas très envie d'accompagner ce type de projet* ».

Derrière cette complémentarité, se pose la question du changement d'échelle pour aller vers plus d'installations dans une agriculture biologique et/ou paysanne, qui nécessite des ruptures avec les modèles actuels. La MAB 16, ou l'ADEAR 16, considèrent qu'il faut installer « *plus de collectifs, et vite* » tout en s'inspirant de fermes « qui font du *semi-gros* ». Mais pour ça, il faut « *tout faire en même temps et personne n'a la solution* » (Julien, MAB 16). Les échanges plus informels sur le terrain laissent voir des rapports de force en leur défaveur, qui disent beaucoup faire avec « ce qui reste » : le foncier non récupéré par l'agro-industrie, les financements plus faibles sur projets, etc.

Des dynamiques intercommunales autour des questions agricoles qui cherchent à se structurer avec les acteurs agricoles bio et paysans

Du côté des CT, le PAATD cherche à « *soutenir l'installation agricole* », et cela se fait principalement via l'animation de « *l'espace-test maraîcher bio* » et le développement « *des espaces test en archipel sur les communes du GrandAngoulême* » (Algoé Consultants & Bérénice, 2023)⁴³. Le LTP semble ici apparaître dans « *les prémices (...) d'une politique agricole et alimentaire locale émergente* », comme le relèvent Le Bel et Pizette (2020) pour d'autres CT. Cela semble ici être une manière d'agir sur des questions agricoles, autour d'un instrument accessible pour une CT intercommunale sans compétences agricoles spécifiques. En effet, du reste, GrandAngoulême mobilise encore peu le levier de l'acquisition foncière.

Le GrandAngoulême va finalement assez peu travailler avec la CA16 mais plutôt avec les acteurs de l'agriculture paysanne et/ou biologique, selon Flora (GrandAngoulême). Non pas par proximité politique, mais car les premiers « *ne reconnaissent pas la légitimité d'une collectivité à s'occuper de l'agriculture* ».

Dans le Grand Angoulême, on observe donc des enjeux d'installation distincts en fonction des systèmes de production : une viticulture autonome, des besoins en élevage, un maraichage qui se développe malgré tout. Si tous les acteurs rencontrés souhaitent favoriser l'installation et limiter la concentration du foncier, la Chambre d'agriculture et les acteurs de l'agriculture paysanne et biologique restent dans des rapports de force inégaux à la défaveur de ces derniers, qui cherchent à développer des projets « où ils peuvent ».

Des impacts plutôt qualitatifs sur l'installation ?

Le test comme laboratoire des politiques agricoles

« Le fait est que en fait ceux qui sont sortis à Angoulême, n'ont pas réussi à trouver de terrain à Grand Angoulême, mais ont trouvé ailleurs » (Yann-Théo, CDP)

Sur les EàE ayant effectués un test dans le Grand Angoulême depuis 2020, deux ont continué dans le salariat agricole, deux se sont installés en dehors du territoire, un a arrêté le test pour se réorienter, et seulement un EàE s'est installé à Angoulême comme maraîcher. Le territoire a donc **a priori faiblement bénéficié d'installations**, le LTP ne serait pas un

⁴³ On s'appuie ici sur un diagnostic de territoire réalisé pour le compte de GrandAngoulême, par deux cabinets de consultants en 2023, dans le cadre de la révision du SCoT valant PCAET, et de l'élaboration du PLUi valant Plan de Mobilité.

instrument d'installation *sur le territoire*, même s'il facilite la poursuite d'un travail agricole. Cela suggère que l'accès au foncier reste un obstacle important.

Ce qui ressort de l'enquête, c'est qu'il n'y a pas, ou peu, d'accompagnement, de facilitation à l'installation sur le territoire en sortie de test. Plus encore, c'est l'absence d'une maîtrise politique du foncier agricole qui semble ressortir, comme le met en avant Flora (GrandAngoulême) : « *on a repéré ça, sur le foncier agricole, dans les projets d'installation maraichère qu'on suit à travers l'espace-test, c'est pas si évident que ça de trouver du foncier. Bon là-dessus c'est pareil, c'est un sujet qu'on commence à travailler de manière plus précise, cette question du foncier, et on se demande même si on ne va pas nous en tant que collectivité aller sur du portage foncier pour la mettre à disposition de PDP* ». ».

Le LTP apparaît comme un « *mécanisme d'apprentissage* » (Bel & Pizette, 2020). Les difficultés rencontrées par les EàE poussent la réflexion de GrandAngoulême, à mettre en place du portage foncier couplé au test, avec CDP. En effet : « *on est en train d'étudier avec CDP le déploiement d'ET en archipel ... donc cibler des terrains et organiser l'installation de PDP sur ces sites-là, qui se testent, encadrés par CDP* » (Flora, GrandAngoulême). Par ailleurs, ce levier pourrait permettre de s'émanciper du seul maraîchage : « *peut-être aller sur d'autres systèmes de production ... et à l'issue de la période de test, ils pourraient s'installer définitivement, pour éviter de devoir tout recommencer, si leur projet se confirme.* ». ».

Le partenariat avec CDP offre ainsi des développements de politiques territoriales. Il permet d'autant plus de combler des lacunes de la CA, sans compétences agricoles et de liens avec des acteurs agricoles institutionnels : « *le test, ça nous donne l'accès aux PDP du territoire et suivre les souhaits d'installation, les mettre en relation avec les acteurs du territoire ... en tant que CT, c'est quelque chose qu'on n'aurait pas ou difficilement sans ce dispositif* ».

Dès lors, si jusqu'ici le test dans le GrandAngoulême n'a pas permis beaucoup d'installations sur le territoire, on peut observer des leviers de développement de politiques territoriales en faveur de l'installation agricole **bio et/ou paysanne**, en mobilisant de nouveaux outils (ici le portage foncier). Ainsi, le test apparaîtrait comme un **laboratoire des politiques agricoles**. Cela nous semble par ailleurs répondre, en un sens, à l'objectif du PAATD de « soutenir l'installation agricole »⁴⁴, par cette montée en compétences.

Démocratiser l'installation agricole ?

L'enquête apporte des éléments en faveur d'une **démocratisation de l'installation**, à travers le parcours d'Adamah, franco-togolais, 40 ans à l'entrée en test. Accompagné par CDP à Camille Claudel, il est maraicher à Angoulême – seule installation sur le territoire. Il s'est formé au maraîchage via des entreprises d'insertion. Malgré l'expérience accumulée (3 ans), il trouve difficilement un emploi. Accompagné par l'ANEFA, avec qui il cherche d'abord à s'orienter initialement vers l'emploi agricole, il entend parler de CDP, avec qui il entre en test pendant un an et demi. Avec des ressources économiques faibles et suite à un parcours professionnel ponctué de périodes d'inactivité, le test à Camille Claudel lui a permis de capitaliser sur ses propres ressources sociales et professionnelles. Il précise : « *sans l'ET pour moi ça aurait été impossible, si je suis là c'est grâce à ça, pour la personne qui n'a pas de moyens, l'ET c'est de l'or* » (Adamah, maraicher). Enfin, il glisse dans notre entretien que « *un black qui fait du maraîchage c'est compliqué parfois, les gens font pas confiance !* ». Cela

⁴⁴ Voir la plaquette de présentation du PAATD : <https://www.grandangouleme.fr/wp-content/uploads/2021/05/Plaquette-PAAT.pdf>. Les objectifs sont reproduits en annexe 12.

indique d'autant plus que le test a pu être un réel levier pour s'installer, dans un univers professionnel et social propice à la marginalisation ethnoraciale.

Néanmoins, l'installation en soi reste difficile, d'autant plus étant précaire, et, passé les 41 ans, avec un accès plus limité aux aides à l'installation. Adamah (maraicher) précise : « *Et si on finit le test, y'a rien, rien, rien. C'est ce que moi j'imagine : ne serait-ce que 2000 € ... quelque chose comme ça. J'ai même demandé ça, même un suivi, mais y'a rien.* ».

Des effets très relatifs hors maraichage

Enfin, on peut observer que les projets de test d'activité agricole concernent quasi systématiquement du maraichage, donc des petites surfaces. Le test semble encore échapper à des projets agricoles sur des productions en tension, comme l'élevage ou les céréales.

ii. À Oléron, un test levier ou bénéficiaire des politiques volontaristes et interventionnistes ?

À Oléron, des enjeux spécifiques à des systèmes de production, et une politique intercommunale centrale

Une diversité d'enjeux en fonction des systèmes de productions

Le territoire oléronais fait preuve d'un dynamisme peu commun : l'île a gagné **30 % d'EA en 10 ans** grâce à une politique interventionniste, une coalition d'acteurs sur les enjeux agricoles, et une attractivité du territoire insulaire. Celle-ci a été facilitée par une politique de « **réhabilitation des friches agricoles** » qui a augmenté la SAU. Mais cela touche plutôt le maraichage ou la saliculture, comme le précise Jérôme (CDC Oléron): « *on reprend des hectares, on installe du monde mais on installe souvent sur des petits espaces* ». Il ajoute : « *quand les viti et les gros éleveurs partiront en retraite, qui pourra reprendre* » ? L'île manque d'éleveurs laitiers, une production pourtant historique de l'île et qui participerait tant à la résilience agricole qu'à l'autonomie alimentaire.

Les difficultés se trouvent notamment du côté des PDP qui s'adressent à l'île, et à des problématiques foncières. En viticulture, aujourd'hui, « *personne parmi les PDP venues vers la CDC n'est en capacité de reprendre un vignoble ou en a l'envie* » (Jérôme, CDC Oléron). En élevage, on assiste aussi à des problématiques d'attractivité : « *l'élevage et la viande ça a plus trop le vent en poupe* ». Mais les transmissions familiales sur l'île sont compliquées : « *j'en ai parlé avec des gens qui sont un peu plus âgés, leurs enfants souhaitent pas avoir la même vie qu'eux, être esclaves des bêtes d'hiver, donc les garder plus en bâtiment ... mais le problème c'est les bâtiments : on est 98 % en site classé ici, c'est compliqué de faire des gros hangars, ... donc on s'oriente plutôt vers des installations plus légères, qu'on serait en capacité de construire* ».

Dès lors, l'enjeu face à ça est de pouvoir favoriser des transmissions en finançant des conditions matérielles facilitant un travail difficile. Les enjeux réglementaires liés à la « loi littoral », qui limite l'artificialisation et réglemente la construction sur l'île, font apparaître des « *contradictions entre promotion agricole et protection des paysages et de l'environnement* » (Bedrani et al., 2022), complexifiant le travail intercommunal.

De plus, un frein important subsiste autour du logement. Alors que la part de résidences secondaires sur l'île atteint 62 % (Hourcade et al., 2021), l'île, attractive, a un immobilier cher, et les agriculteurs partant à la retraite souhaitent ici aussi souvent garder leur logement sur l'exploitation. Sur ce point, la CDC essaye d'agir, par exemple en acquérant « *un corps de ferme à l'amiable* », mais Jérôme (CDC Oléron) ajoute : « *mais le problème c'est que ça marche pour un PDP, mais moi je peux pas faire ça aujourd'hui pour 10, 20, 30 PDP* ». Si la CDC plaide pour « *avoir du logement dédié à des agriculteurs, en réserver dans le logement social par exemple comme pour le logement saisonnier* », elle pointe les mises en concurrence potentielles avec d'autres publics.

Enfin, en termes de foncier, l'île n'ayant pas connu à l'image du continent un remembrement agricole, le territoire hérite aujourd'hui d'un **foncier particulièrement morcelé**, sur des petites parcelles dont les propriétaires ne sont pas nécessairement connus.

La CDC au cœur des politiques territoriales d'installation

La CDC porte des politiques agricoles interventionnistes et ambitieuses depuis les années 2000. Elle occupe une place centrale sur les enjeux d'installation. L'installation agricole est un levier pour à la fois redynamiser l'agriculture, promouvoir des pratiques agro-écologiques, s'adapter au changement climatique ou maintenir des paysages ouverts, mais aussi de pouvoir maîtriser le foncier pour maîtriser l'urbanisation – en tout cas éviter le plus possible un surdéveloppement touristique (Hourcade et al., 2021 ; Jérôme, CDC Oléron).

La CDC a développé depuis plusieurs années une **politique d'acquisition foncière**, afin de le mettre ensuite à disposition d'agriculteurs·rices (par du fermage), à la condition de leur fournir un pré-diagnostic, « *une sorte de business plan* » (Jérôme, CDC Oléron). Elle **met en lien et facilite les échanges entre porteurs de projet et propriétaires fonciers**. La collectivité va inciter l'installation par la **réhabilitation des friches agricoles** –en vue de l'installation de PDP. La CDC va **accompagner dans l'accès au foncier ou au bâti**. Ou encore, elle va **appuyer l'installation et la transmission**, accompagner les EàE dans la recherche de foncier, mettre en lien avec la profession agricole, ou encore proposer des exonérations de taxe foncière. Notons que « l'espace-test agricole de la Cailletière » est intégrée à cette action.

Un territoire très favorable au test, et à l'installation

Des installations effectives sur le territoire en sortie de test et des projets co-construits

Les installations en sortie de test sont effectives sur le territoire oléronais, plus largement la majorité des personnes en test se maintiennent sur le territoire.

À la Cailletière, Rozenn et Daniel se sont ainsi installés sur la même commune, après 2 ans de test, avec une installation progressive en restant en test en « archipel ». Leur installation a été aidée par la CDC et Benoît, maraîcher bio historique du territoire et tuteur. Les deux EàE suivantes (Flavie et D.), ont mis fin au test avant la première année, ne souhaitant pas maintenir leur association. Cela a conforté Flavie dans son projet, cherchant au moment de l'enquête à poursuivre sur le territoire – éventuellement avec un test en archipel. Les deux EàE actuels (Justin et Loreto), ont commencé le test début d'année, et sont d'ores et déjà accompagnés par la CDC dans la recherche de foncier.

Par ailleurs, CDP accompagne en ce moment deux EàE en « archipel », David et Lucie, en cours d'installation pour monter une ferme pédagogique maraîchère, avec le soutien de la commune de Grand-Village plage et de la CDC. Il est à ce titre éclairant de noter comment leur projet a pu être co-construit : *« le projet a pris forme avec la CDC, je le leur ai présenté en leur disant que je savais pas comment faire, j'ai pris leurs conseils au sérieux, ça m'a aidé »* (David, EàE). David et Lucie s'installent sur un lieu-dit en « agricole remarquable », *« quand on fait une demande d'aménagement, ça prend 8 mois, ça doit passer par la DREAL, le ministère etc., y'a plein de protections »*. Le projet de Lucie et David aurait été impossible sans l'implication de la CDC, pour pouvoir regrouper un foncier morcelé et mettre en place un projet qui puisse correspondre à leurs contraintes propres : avoir un terrain à proximité de leur lieu de vie.

Dans leur cas, le test d'activité semble leur permettre de faciliter l'ensemble de ces démarches et de construire ainsi un projet bien spécifique, à plusieurs égards « atypique » : *« On a suffisamment de freins comme ça, et c'est pas fini là faut qu'on se raccorde à l'eau, qu'on fasse un forage ... Si en plus on devait traiter tout le côté administratif (...) »* (Lucie, EàE). On peut dès lors penser que cela leur permet de libérer du temps, et des moyens. D'autant plus que c'est un élément facilitant la relation avec des communes, peu impliquées sur la question agricole : *« le fait qu'ils soient en test rassure la commune, parce que y'a un accompagnement en plus de la CDC avec CDP, ça rassure (...). D'habitude les communes sont certes bienveillantes, indifférents, mais là ils sont actifs, et sur Grand Village ils ont peu d'agricole, il leur restait du terrain, c'est tout bénéf', ça leur fait une super vitrine »* (Jérôme, CDC Oléron).

On voit ici comment ce projet porte un potentiel de développement économique, durable, symbolique et agricole, pour les acteurs locaux. Le projet de David et Lucie ici permet finalement d'installer des projets agricoles dans une commune qui n'avait jusqu'ici qu'une EA – le maraîchage étant plutôt dans le Nord de l'île. On note enfin que c'est bien l'action de la CDC, sa capacité d'action sur le foncier, qui permettent ce type d'installation.

Le test renforce des dynamiques maraîchères

Le test d'activité renforce des dynamiques agricoles déjà existantes sur l'île : l'installation maraîchère sur de petites parcelles. Néanmoins, le profil des EàE accompagnés laisse augurer une relative diversification des exploitations maraîchères, par des installations dans d'autres territoires de l'île, et en termes de type d'exploitation, où on peut voir des projets diversifiés maraîchage-tourisme. Mais le test est moins mobilisé sur des systèmes de production sur lesquels les acteurs du territoire ont moins de prise : l'élevage, la viticulture par exemple. Il semble encore manquer des expérimentations sur des exploitations plus grandes.

Un difficile accompagnement de collectifs

L'enquête à Oléron relève les difficultés rencontrées dans l'accompagnement de collectifs. Le parcours de Flavie (ex-EàE) illustre bien cet enjeu. Porteuse d'un projet en binôme avec D., elles mettent fin au test au bout de 9 mois, réalisant que leur association ne fonctionnait plus en termes de rapport au travail. Si l'accompagnement s'est adapté au moment où les premières difficultés ont été identifiées, Flavie regrette qu'il n'y ait pas eu en amont des *« temps où tu prends conscience que la relation à ton associé·e il faut l'organiser, qu'on nous incite à réfléchir à notre association, réfléchir aux jours de repos, de congés, etc. »*.

La fin du test ne signifie pour autant pas un échec, au contraire cela a permis à Flavie (ex-EàE) de s'assurer que : « ***j'ai adoré réfléchir à un projet, de vendre tes tomates à des gens au marché c'était un délire, c'était trop stylé, trop bien, ça m'a confirmé que je voulais faire de l'agricole, c'est milieu que j'aime*** ». Elle ajoute : « ***là l'avantage c'est que je peux faire un pas en arrière, réfléchir à un projet seule, et de reprendre en archipel*** ».

Ce retour d'expérience illustre les enjeux de l'individualisation des accompagnements collectifs : faut-il avoir des temps individualisés pour les couples et collectifs, ou mettre en place des temps sur les enjeux collectifs tout au long de l'accompagnement ?

Les dynamiques territoriales renforcent les dynamiques d'installation. La CDC apparaît comme un « guichet » pour des PDP ou des EàE qui souhaitent acquérir du foncier, dont la particularité est d'être très parcellaire. Si on observe des installations en sortie de tests maraichers, on remarque que le test d'activité agricole ne parvient pas à accompagner des projets d'installations sur d'autres systèmes de production, malgré les besoins insulaires.

Dans le Grand Angoulême, les installations en sortie de test *sur le territoire* sont limitées par les difficultés d'accès au foncier et le manque d'outils d'accompagnement. Le test apparaît comme un « *mécanisme d'apprentissage* » (Bel & Pizette, 2020) pour la collectivité, qui va co-construire avec CDP une politique agricole plus ambitieuse ; le test nous apparaît comme un *laboratoire* de ces politiques. À Oléron, l'écosystème est plus favorable, avec une CDC engagée et outillée depuis quinze ans, qui accompagne l'installation des PDP en test. On observe dans les deux cas **une forte articulation des acteurs du test (et en premier lieu CDP) avec les politiques agricoles intercommunales.**

Dans les deux cas, le test d'activité **renforce les installations maraîchères**, qui constituent dans les deux cas le principal levier d'installation en général. Le test ne se révèle pas **un instrument d'installation sur des systèmes de production à fort enjeux**, ou sur des projets plus collectifs. La contribution du test d'activité pourrait alors sembler marginale. Pour autant, la forte adaptabilité du test sur des projets variés, et le co-développement de politiques agricoles mobilisant le test en archipel à Angoulême, pourraient servir de leviers.

Enfin, si l'installation reste difficile, le test d'activité participe à l'ouvrir à d'autres publics, ce qui est un des enjeux fondamentaux du renouvellement des générations agricoles.

B. Des contributions vraiment marginales aux systèmes alimentaires ?

Le système alimentaire territorial est entendu ici comme « *la manière dont les hommes s'organisent à l'échelle d'un territoire pour assurer leur alimentation* » (Malassis, 1993). Nous allons ici nous concentrer sur les dynamiques d'offre et de demande des systèmes alimentaires locaux du Grand Angoulême et de l'Île d'Oléron concernant le maraichage.

i. Angoulême : le test à la marge du système alimentaire local ?

À Angoulême, la structuration d'une filière maraîchère bio dans un territoire marqué par les filières longues

En Charente, les filières longues marquent l'offre alimentaire. En **viticulture**, 98 % du Cognac produit est exporté (Agreste, 2020). La proximité du port de la Rochelle joue sur la production céréalière, qui se retrouve drainée vers l'industrie agro-alimentaire et les filières longues (Audrey, Terre de Liens). En élevage, une partie de la production animale est tournée vers l'international (broutards par exemple). Sur le maraîchage conventionnel, les grandes fermes maraîchères, très autonomes, sont tournées vers des marchés de plein vent qui ne bénéficient pas au territoire (Julien, MAB 16).

L'enquête s'est concentrée sur l'offre maraîchère bio. Elle se caractérise par une production émanant **principalement de « micro-fermes »**, (des fermes sur des surfaces réduites et peu d'équivalents temps-plein), aux productions souvent diversifiées. C'est l'image du réseau de la trentaine de fermes de la MAB 16 sur le territoire charentais. Un certain nombre de maraichers « hors-cadre » sont aussi sur le territoire. Alors que le nombre de fermes bio a triplé, l'offre s'est renforcée. Elle se caractérise beaucoup par de la vente directe, via des systèmes de paniers, ou des ventes à la ferme. Aussi, la dynamique urbaine du Grand Angoulême attire l'offre maraîchère : *« les maraichers bio vendent tous à Angoulême »* (Julien, MAB 16), et plus particulièrement sur les marchés de plein vent. Ceux-ci sont souvent très occupés par des maraichers bio. Adrien A., EàE à Camille Claudel, explique ainsi que *« les marchés qui marchent autour d'Angoulême sont bien pris, donc là faudrait vraiment que j'ai du légume pour y faire ma place »*.

Sur la restauration collective, certaines communes du territoire mobilisent fortement la production légumière bio locale, mais la demande reste inégale selon les communes. Cette demande est notamment satisfaite par quelques grosses fermes maraîchères bio, et par l'action de Paysans Charente Bio (PCB), association rattachée à la MAB 16, qui cherche à mutualiser la logistique et faciliter les débouchés pour les maraichers bio.

Pour la MAB 16, la transition alimentaire et agricole du territoire sur le plan maraîcher nécessite une structuration forte de l'offre maraîchère, qui passe par une production plus importante *« sur des modèles en semi-gros »* (Julien, MAB 16) ou via des installations collectives. Côté demande, la MAB 16 travaille avec d'autres acteurs du territoire. L'exemple des « paniers jeunes pousses », porté par le GrandAngoulême dans le cadre de son PAT, est à ce titre intéressant. Il s'agit d'un projet démarré en juin 2024, en partenariat avec la MAB 16, permettant à cent femmes enceintes de bénéficier de paniers hebdomadaires de légumes bio et locaux, financés à 90 % par la collectivité, pendant 6 mois, à des prix rémunérateurs pour les maraichers. Ce projet représente selon Flora (GrandAngoulême) un moyen tant de *« valoriser la bio »*, que de *« soutenir la filière à travers le volet débouchés »*. Pour la MAB 16, c'est une opportunité pour renforcer l'offre maraîchère, stabiliser les maraichers en offrant un levier de commercialisation, et faciliter l'installation, comme le résume Julien (MAB 16) : ***« 100 paniers on les a, à 300 paniers il manque des gens, c'est clair. Donc tout ceux qui vont commencer, il faut de façon diplomatique que je les emmène là-dessus, et on peut dire « te fais pas chier avec une Amap, les Paniers te prennent, fais que 15 légumes ! »***.

On observe donc un travail de structuration de la filière maraîchère, impulsé par la CT pour construire une demande à même de répondre à des exigences de durabilité (des produits bio et locaux), et socio-économiques (des produits rémunérateurs) sans compter la santé, et la dynamique de structuration de l'offre grâce à l'animation du réseau par la MAB 16.

Des contributions à des échelles réduites ?

Des productions trop marginales ?

Dans cet écosystème, quelle est la place du test d'activité ? L'observation des débouchés des EàE et ex-EàE interrogés offre plusieurs enseignements.

Georges B., en archipel à Angoulême depuis octobre 2023, porte un projet de production de pleurotes (à sécher, ou à des restaurateurs) et de substrat de pleurotes à destination de maraîchers pour compléter leur production, puis dans un 2nd temps récupérer le substrat, séché, pour le vendre comme isolant pour le bâtiment. Au moment de l'enquête, il a pu vendre auprès de 5 maraîchers, un restaurateur, et développe des projets avec des étudiant·es sur le volet matériau isolant. (Enquête auprès de Georges, EàE, juin 2024)

Adrien A., à « Camille Claudel », depuis février 2024, maraicher. Au moment de l'enquête, il avait un début de production, quelques débouchés marginaux sur des marchés locaux, sur son lieu de test en vente directe. La commercialisation est un enjeu important pour lui, il cherche des débouchés plus structurants. (Enquête auprès d'Adrien, EàE, juin 2024)

*Adamah A., 2 ans de test à Camille Claudel, installé depuis 6 mois à Angoulême, commercialise sa production en grande partie vers des **débouchés hérités de l'espace-test** : enseignes bio, marché local, association d'insertion. Il a pu les maintenir en s'installant dans le périmètre du lieu-test, mais il s'agit de débouchés **peu rémunérateurs**, les enseignes par exemple prennent peu chers les produits. Aussi grâce à son insertion dans le réseau maraîcher bio local (celui de la MAB 16), Adamah projette d'intégrer le projet Jeunes Pousses, s'il y a assez d'inscriptions (enquête auprès d'Adamah, maraicher ex-PDP, juin 2024)*

Du côté des EàE, la contribution aux dynamiques territoriales n'est pas systématique. Les productions au LTP sont localisées, à des échelles réduites, et semblent moins chercher à répondre d'abord à des enjeux territoriaux qu'à développer sa propre production. L'accompagnement de CDP, et « l'essence » du test d'activité, consiste d'abord à autonomiser l'EàE en lui permettant de tester son projet. De plus, le LTP de Camille Claudel n'a pas vocation à assurer une continuité dans la commercialisation des productions : chaque EàE construit sa commercialisation en autonomie. Ce, même si les partenaires de CDP, et CDP eux-mêmes, sensibilisent les EàE via l'accompagnement technique et – surtout – les groupes d'appui, pour mettre en lien leur offre et les demandes locales.

Par ailleurs, on voit que pour Adamah, le projet Jeunes Pousses est fondamental, car bien plus rémunérateur que ses débouchés actuels. À terme, les nouveaux maraîchers passés par le test peuvent avoir de forts besoins de débouchés structurants, et peuvent y répondre.

Renforcer le système alimentaire grâce à des projets atypiques ?

L'exemple de Georges illustre comment le test d'activité est un levier de renforcement du système alimentaire à des échelles micro. Son offre s'adapte aux productions de maraîchers bio du territoire, qui peuvent avoir besoin temporairement de diversifier leur offre propre en cultivant des pleurotes à partir du substrat qu'il vend. En effet, la problématique des maraîchers souhaitant proposer des champignons est que les producteurs de substrat proposent souvent des quantités trop importantes : « *les grosses entreprises de substrat ils te livrent une tonne d'un coup. Donc tu te retrouves avec 200 kilos de champignons à écouler en une semaine.* » (Georges, EàE). Il précise : « *... tu vois ce qui est bien chez les maraîchers*

*c'est que l'automne ou l'hiver ils ont pas grand chose, (...) du coup **s'ils ont un local** pour faire pousser les pleurotes à partir du substrat franchement c'est cool pour eux ».*

Ainsi, sur Angoulême, le test d'activité apparaît comme une réponse à première vue à la marge de certaines dynamiques visant à renforcer le système alimentaire territorial, les EàE développent d'abord leur propre production. Néanmoins, progressivement l'accompagnement va sensibiliser aux enjeux territoriaux, par exemple via les « groupes d'appui ». En parallèle, des projets accompagnés par CDP parviennent à être suffisamment dimensionnés pour répondre à des problématiques de producteurs locaux qui ont besoin de diversification.

ii. Le système alimentaire oléronais marqué par une demande touristique intégratrice ... mais difficile à faire évoluer

À Oléron, « y'a de la place pour tout le monde » ... l'été

Il est difficile de saisir les enjeux du système alimentaire oléronais, sans voir à quel point il est marqué par la saisonnalité touristique. Selon l'INSEE, l'Île d'Oléron comptait en 2020 près de 22 000 habitant·es à l'année, une population qui, en août, peut monter à plus de 190 000 personnes⁴⁵ : une population multipliée par neuf. Cela fait apparaître une très forte demande touristique, avec une forte appétence pour des produits locaux maraichers, tant dans les étals des supermarchés, épiceries, mais surtout les marchés.

Les acteurs du tourisme et les acteurs agricoles ont dans les années 2000 cadré le développement de « produits locaux »⁴⁶, pour soutenir d'un côté une économie touristique plus durable, et de l'autre le développement agricole, ce dans le mouvement d'une « *demande croissante des consommateurs pour une alimentation plus en phase avec l'image de typicité du territoire* » (Darrot et al., 2023).

Sur le maraichage, cela amène à une très forte concentration de la demande l'été sur des produits, bio, locaux, avec une forte appétence pour la vente directe et/ou sur les marchés. Ce qui fait dire à plusieurs enquêté·es que, « *l'été y'a de la place pour tout le monde* » (Benoît, maraîcher). Dès lors, la majorité des agriculteur·rices vont concentrer leur production sur ces saisons, particulièrement rémunératrices.

Mais la durabilité du système alimentaire oléronais dépend de sa capacité à s'organiser sur le reste de l'année : il faut pouvoir répondre aux demandes de produits locaux et bio hors saison touristique ... et inversement. Cela suppose des formes d'organisation spécifiques. C'est en creux le paradoxe oléronais de la restauration collective, résumée par Jérôme (CDC Oléron) : « *on a des **producteurs qui disent « les cantines achètent pas assez » et les cantines qui disent « les producteurs ne produisent pas assez** »* ».

Sur la restauration collective, les communes ayant une population et un nombre d'élèves très différents, cela pose plusieurs difficultés. Les prix sont souvent moins rémunérateurs, et les injonctions en termes de production peuvent être importantes. Le

⁴⁵ Chiffres donnés par RAIA : https://raia-iles.fr/wp-content/uploads/2021/03/181120_fiche-Oleron.pdf

⁴⁶ Benoît précise dans son entretien : « *au départ, à MOPS on voulait développer des produits locaux, c'était pas très soutenu par les élu·es, on a été soutenu par la maison du tourisme, qui voyait un intérêt à développer cet aspect « produits locaux », eux sentaient les choses venir* ».

marché touristique, même s'il est difficile car très concentré, laisse plus de liberté, qui vont y consacrer une partie de leur production, quitte à avoir des « trous » au début de l'automne.

Pour Jérôme (CDC Oléron), malgré cela il y a un fort potentiel de développement, « *plus y'aura de producteurs plus y'aura de produits donc ça va engager la demande* ». Cela nécessite néanmoins une structuration importante et adaptée à des échelles réduites, des formes de gré-à-gré et des échanges fluides entre maraichers et restauration collective.

Enfin, ajoutons que l'offre locale reste dépendante du continent, notamment par la difficulté à pouvoir structurer des filières sur l'île par le manque d'infrastructures, notamment de transformation. En effet, les contraintes règlementaires sur l'île rendent difficiles la construction de bâtiments. Et, si les acteurs territoriaux peuvent réhabiliter certains bâtis, cela demande des financements importants et un temps long.

L'effet d'aubaine du marché touristique et de la capacité intégratrice du territoire pour le test

L'enquête montre comment le marché oléronais a une capacité structurante pour les EàE. La recherche de commercialisation est facilitée tant par l'ouverture estivale du marché saisonnier que par l'entraide de la part de certains acteurs locaux qui vont accompagner à cette commercialisation. En effet, si même si « *à La Cailletière y'a rien qui est pré-fait en termes de débouchés* » (Flavie, ex-EàE), la commercialisation va souvent s'appuyer sur les marchés plein air. Elle apparaît comme le premier « test » grandeur nature des PDP, avec le marché plein air qui va symboliser une forme de rite d'initiation, et faciliter leur intégration sur l'île. Par ailleurs, Flavie (ex-EàE) ajoute que « *on s'était pas mal appuyé sur le réseau local, par exemple avec Benoît qui nous aidait pour trouver les marchés* ».

Mais les EàE comme les maraichers, peinent à structurer une offre annuelle pour répondre aux besoins des acteurs locaux, avec des difficultés à concilier l'offre maraîchère (« *on se retrouve parfois avec des cultures moindres l'automne quand on mise tout sur l'été* », Rozenn, maraîchère) aux demandes locales, notamment de la restauration collective.

La contribution aux systèmes alimentaires locaux apparaît d'abord marginale à Angoulême, les EàE enquêtés étant sur des productions relatives. Mais certains projets impactent des échelles micro, comme celui de Georges renforçant l'offre maraîchère avec une production adaptée. C'est sur du temps long que se fait l'intégration à des projets structurants pour le territoire. Cela questionne la fonction même du test : est-ce qu'un-e EàE a vocation à renforcer le système alimentaire, ou à tester son projet indépendamment du territoire ?

À Oléron les EàE structurent leurs productions grâce à une demande alimentaire très forte l'été de produits maraichers locaux. Cela structure l'intégration des EàE au système alimentaire territorial, aidé par les réseaux maraichers. Néanmoins, l'enquête ne permet pas de voir un renforcement durable du système alimentaire hors saison estivale, si ce n'est que les EàE et les maraichers se mobilisent pour fluidifier l'offre et la demande de produits locaux.

C. Représentations de l'agriculture souhaitable : deux configurations différentes

Cette partie interroge plus spécifiquement les grands référentiels de « ce que devrait être l'agriculture » dans les territoires enquêtés. Comment les différents acteurs en présence considèrent le métier d'agriculteur, le modèle de production souhaitable pour le territoire ? Est-ce que le test d'activité les impacte ?

i. Angoulême : ancrer les référentiels des NIMA, à défaut de mettre en débat des antagonismes ?

Dans le Grand Angoulême, des représentations antagoniques

L'enquête fait apparaître plusieurs représentations – ou référentiels, de ce que l'agriculture « devrait être » sur le territoire, oscillant entre une viabilité économique, ancrage territorial, et recherche d'autonomie. Du côté de la **CA16**, où la **FNSEA et les JA sont majoritaires**, l'agriculture doit être « économiquement viable », avec des agriculteurs « chefs d'entreprise » (Martial, CA16). Les projets agricoles sont perçus au prisme de l'économie de marché, et poursuivent des modèles existants sur le territoire. Des projets doivent se connecter au territoire, mais aussi (sans que ce soit exclusif) à des filières qui peuvent être longues, et aux opportunités économiques.

Si les acteurs bio (MAB 16 notamment) et de l'agriculture paysanne (CDP, ADEAR 16) voient l'agriculture comme devant être ancrés territorialement, certaines distinctions émergent. Du côté de **l'agriculture biologique**, on prône en effet **une agriculture biologique plus « intensive », et efficiente** (MAB 16), avec des modèles de fermes en semi-gros, des paysans connectés au territoire et entre eux, avec des modèles économiques rémunérateurs (voir employant du salariat agricole). Les acteurs de l'agriculture paysanne insistent sur **l'autonomie paysanne pour permettre une résilience, via une inscription sur le territoire**, défendent des projets qui peuvent apparaître « atypiques » (aux yeux des acteurs conventionnels) mais qui fonctionnent sur le territoire. Par ailleurs, CDP défend aussi une agriculture plus ancrée dans une approche coopérative, proche de l'ESS.

Ces trois grandes représentations apparaissent plus ou moins antagoniques, surtout entre les syndicats majoritaires et les acteurs de l'agriculture biologique et paysanne, et il faut noter ici qu'elles sont **portées par des acteurs qui évoluent peu ensemble**.

Chez les **NIMA** – dont les EàE, ce qui prédomine, c'est une approche aussi tournée autour de l'autonomie, mais comme étant « *son propre chef* », « *concevoir son propre système de production, créer ses enchaînements* » où, « *le légume c'est vraiment du vivrier, si j'aboutis pas je pourrais faire ça chez moi, dans cette logique d'agriculture locale, chacun ses parcelles pour l'autonomie alimentaire (...)* » (Adrien, EàE), s'impliquer « *pour des valeurs écologiques* » (Georges, EàE), trouver un métier qui a du sens, une forme d'entreprenariat, mais en restant « maître de son temps », avec un engagement professionnel qui sait s'adapter à un rythme familial.

Être autonome sans être dans son coin

Les acteurs bio et/ou de l'agriculture paysanne cherchent à ancrer les NIMA dans le territoire. Ils les jugent parfois « *trop tournés vers la diversification* » (Julien, MAB 16), à défaut de la commercialisation : « *ils connaissent peu les autres options qu'il peut y avoir, les réseaux, et compléter l'offre par exemple* ». On note un rapport à la commercialisation, où ce qu'on vend doit provenir de sa production. Le tutorat paysan, les accompagnements techniques de la MAB 16 sont autant de moyens de travailler sur les représentations du métier agricole, pour les ancrer dans le territoire en les amenant à réfléchir à leur commercialisation.

Des espaces de dialogue ouverts par CDP pour ancrer le test et le renforcer

Les groupes d'appui locaux : faire dialoguer le territoire

Dans cet écosystème, CDP accompagne les EàE dans leurs propres projets tout en les sensibilisant. Parfois, « *on a du mal à leur proposer cette notion d'entraide, qu'ils pourraient avoir avec leurs paires. Les PDP veulent être libres, indépendants ... notre travail pour les NIMA qui arrivent dans un territoire qu'ils ne connaissent pas, et bah c'est de recréer des liens de solidarité qui auparavant étaient surtout familiaux* » (Jean-Jacques, CDP).

Ce travail se fait via un accompagnement quotidien, et en mettant en lien dès que possible les EàE avec des partenaires locaux, des formations spécifiques, ou des réseaux locaux pour s'ancrer territorialement. Cela se fait notamment via les **groupes d'appui locaux**, organisés une fois par mois, le même jour que les conseils d'administration, dans un territoire toujours différent. Dominique (CDP) explique pourquoi : « *j'ai pris la décision de faire les conseils d'administration et les groupes d'appui là où il y a une dynamique : où y'a 3 PDP qui s'installent, on fait un conseil d'administration sur place, l'après-midi on fait un groupe d'appui, et le mois d'après, on va ailleurs* ». Systématiquement, CDP va alors inviter tous les partenaires connus ou non (médias locaux, agriculteurs, chambre d'agriculture, collectivités, développement agricole, etc.), présenter le test d'activité, les EàE, faire un tour de table et un temps d'échanges, éventuellement visiter les LT. Cette organisation, « *faite avec peu de moyens, mais efficiente* » fait dialoguer les acteurs du test avec ceux du territoire, et met en avant les problématiques et enjeux qu'ils rencontrent.

Ces groupes d'appui forment une arène **pour faire dialoguer différentes représentations des enjeux agricoles dans le territoire, mais qui regroupent des acteurs assez proches**. Elles ne mettent pas en dialogue des visions plus antagoniques.

Une gouvernance pour mutualiser les ressources d'acteurs divers

Qui plus est, CDP fait vivre dans sa gouvernance **une diversité d'approches du métier agricole**. CDP s'emploie à être une synthèse de ces différentes approches. En tant que SCIC, elle intègre différents collèges de coopérateurs·rices, qui vont être représentés dans la gouvernance. Dominique (CDP) explicite : « *les conseils d'administration vraiment tout est débattu (...) et on trouve des complémentarités : les personnes de l'agriculture paysanne sont très mobilisées sur les outils et dispositifs de la région, ce qui est une bonne approche, et ça nous a fait progresser par exemple sur le PCAE. Ceux qui viennent de la société civile, sont sur d'autres approches, d'autres outillages, et c'est le brassage de tout ça qui fait que tu es sur du vertueux.* »

Des impacts sur les modèles de production ?

Sur les modèles de production agricole du territoire, le passage par le test d'activité renforce le modèle paysan et bio. Selon l'ADEAR, les maraîchers sortant de test sont « *plus solides* » techniquement et professionnellement.

Il convient de nuancer cela, les acteurs rencontrés expliquent également : « *on en a vu trop peu passer pour l'instant* » (MAB 16, ADEAR). Par ailleurs, la contribution à un modèle plus solide, à une échelle plus importante reste relative. Si le test apparaît pour beaucoup comme un levier potentiel de développement agricole durable du territoire, l'accompagnement de projets collectifs existe mais reste limité, le test sur des exploitations plus grandes et avec des impacts élevés (élevage, grandes cultures) reste balbutiant.

Pour autant, la capacité d'adaptation de l'accompagnement de CDP à des projets « atypiques » hors maraichage, est un levier pour installer une diversité de modèles agricoles.

ii. Oléron : un test qui renforce des modèles bio et paysans

Un territoire avec moins d'antagonismes ?

L'enquête fait apparaître moins de positions antagoniques⁴⁷ sur les représentations de l'agriculture. Il semble y avoir une forme de consensus sur le développement agricole du territoire, qui passe donc l'installation de nouveaux agriculteurs·rices. Par ailleurs, les acteurs rencontrés promeuvent tous une agriculture durable, dédiée à la production locale.

Pour la **CDC**, c'est central : l'agriculture doit être durable, donc résiliente, car l'île doit s'adapter au changement climatique, et c'est le moyen d'un développement économique et d'une revitalisation sociale. Du côté des **agriculteurs**, l'arrivée de nouveaux agriculteurs sur des parcelles *défrichées*, renforce un cercle vertueux de résorption des parcelles en friches, propices au développement de sangliers ou d'espèces « nuisibles » aux exploitations agricoles. Les **NIMA, dont les EàE, oléronais** partagent des traits sociologiques qu'on retrouve à Angoulême : une volonté d'autonomie, « *être son propre patron* » (David, EàE), développer un modèle agricole en accord avec ses valeurs écologiques. La plupart ont eu des expériences agronomiques professionnelles et/ou personnelles avant Oléron, avec parfois des modèles de production plus ambitieuses que l'agriculture certifiée biologique, comme le Maraichage sol vivant (MSV), Nature et Progrès, avec un haut degré d'exigence écologique.

Néanmoins, cet apparent consensus reste à prendre avec un certain recul. Jérôme (CDC) explique notamment : « *y'a les gros éleveurs qui disent « t'es gentil mais t'installes que des punks à chien ... »*. L'ensemble du monde agricole ne voit pas forcément les nouveaux maraîchers comme des agriculteurs « comme les autres », ce qui souligne néanmoins de vraies distinctions dans l'appréhension du métier.

Enfin, plusieurs indices laissent entendre que la CDC fait dialoguer les acteurs insulaires de l'agriculture : « *on a organisé en décembre 2023 un séminaire pour la fin du PAT et on avait quasiment 80 personnes, dont 60 agriculteurs ... tu vois 60 / 100 agriculteurs, les anciens ont dit « j'ai jamais vu autant d'agri dans la même pièce ! »* » (Jérôme, CDC).

⁴⁷ L'enquête s'est intéressée sur quelques acteurs du territoire oléronais et départementaux (PAIT17), mais sans élargir à d'autres acteurs ayant pu permettre de discuter cette conclusion.

On voit donc un rapport à l'agriculture tourné vers la résilience insulaire, et la promotion d'installations bio sur le territoire, portés donc par une diversité d'acteurs.

Les lieux-test renforcent un modèle oléronais de durabilité, et le questionne parfois

L'enquête ne permet pas de tirer de conclusions sur les impacts du test d'activité sur le territoire oléronais sur les représentations du métier d'agriculteur. Elle permet néanmoins d'observer quelques enjeux sur l'évolution des *modèles de production* sur l'île.

Le LTP la Cailletière renforce l'offre bio : « *c'est un levier pour le bio, car c'est un des critères imposés sur l'espace-test* » Jérôme (CDC Oléron). Mais il le reconnaît : « *on pourrait aller plus loin, en permaculture, ou en maraîchage sol vivant, de l'agroforesterie, mais c'est compliqué, le PDP doit repartir avec ce qu'il a fait (...) et nous on est obligé de garder un format d'espace-test qui est finalement assez neutre pour coller au plus grand nombre de PDP, plus on est spécifique et plus on exclut les PDP* ». Ce critère de limitation du test est effectivement un réel enjeu pour le test en général. Si à Oléron, Jérôme reconnaît avoir « *de la chance, nous on trouve des PDP* »⁴⁸, cela amène en tout état de cause à rester le plus généraliste possible, sans investir sur d'autres modèles agro-écologiques. Pour autant, la revendication de développer un projet plus proche de standards Nature et Progrès, par Justin et Loreto qui souhaitent travailler sans plastique, pose un questionnement sur les capacités d'accompagnement. En effet, cela leur impose un rythme de travail plus important, et met au défi les moyens humains accessibles, et la manière d'accompagner ce type de projet.

Sur le projet de lieu-test en archipel de Lucie et David, l'approche maraîchage sol vivant semble faire moins l'objet d'enjeux spécifiques de la part de l'accompagnement, qui s'y adapte finalement. Néanmoins le projet en est encore à ces débuts.

À Angoulême, les acteurs rencontrés portent des référentiels différents. Les plus antagoniques sont peu mis en discussion. À côté, les acteurs de l'agriculture bio et paysanne cherchent à ancrer les NIMA dans le territoire. CDP permet de faire dialoguer des acteurs qui partagent des intérêts similaires, via les groupes d'appui locaux. À Oléron, où les antagonismes sont moins importants entre les acteurs rencontrés, le test renforce les modèles d'agriculture biologique, même si des projets les poussent vers des standards plus élevés.

D. Manières d'apprendre : le test comme aubaine, des territoires comme ressources

Nous verrons ici brièvement quels sont les espaces d'apprentissage de l'agriculture sur les deux territoires, avant d'observer l'impact du test pour les EàE et les acteurs du territoire. Nous questionnerons également les outils mobilisés, comme le tutorat paysan.

⁴⁸ Dans le RENETA, beaucoup d'ETA éprouvent des difficultés à recruter des EàE sur leurs LTP, les dernières données de l'Observatoire estimant qu'1/4 LTP n'avait pas accueilli d'EàE en 2024.

i. Angoulême : une aubaine pour renforcer ses compétences et expérimenter des projets innovants

Les acteurs du Grand Angoulême au défi de la superposition des formations

Le territoire du Grand Angoulême regroupe, par sa centralité économique et politique, une forte diversité de lieux, d'acteurs, en charge de la formation agricole, professionnelle ou hors-cadre. Les acteurs rencontrés font état de manières d'apprendre qui se superposent⁴⁹.

Une des problématiques dans l'installation maraîchère tient dans des formes d'apprentissage **trop centrées sur l'agronomie**, parfois au détriment de compétences économiques ou territoriales. Ainsi Julien (MAB 16) évoque le poids de l'auto-formation, ou de formations à distance, qui promeuvent le « maraichage sol vivant », surtout plébiscité dans la population « hors-cadre » : « *on aime bien nous le MSV, mais ils ne parlent jamais, jamais du modèle économique ou très rarement, ils font que de l'agronomie très poussée, pour des gens qui sont pas forcément des ingés agro (...), et ces gars-là parfois ils vont au casse-pipe direct, sans se poser la question « où on va les vendre les légumes »* ».

Le test comme aubaine pour consolider ses compétences

Une aubaine personnalisée pour consolider ses compétences

Dans cet écosystème, l'enquête montre comment le test est une réelle aubaine pour consolider ses compétences, tant techniques, économiques, qu'administratives. Tout d'abord, CDP personnalise l'accès à la formation des EàE. Étant implanté dans différents réseaux, CDP fait agrèger des informations auprès de l'ensemble des partenaires des territoires. Dès lors, ils transfèrent les informations de formations, de réunions, de réseaux, dans lesquels chaque EàE pourrait être à même de se former ou de renforcer ses compétences ou connaissances sur des sujets liés spécifiquement au projet de chacun.e.

De plus, les partenariats autour des lieux-test peuvent offrir des environnements très favorables à l'acquisition de compétences et connaissances. Sur le LTP Camille Claudel, où la MAB 16 occupe la fonction « accompagnement », Adrien bénéficie des visites trimestrielles de Julien, technicien bio et animateur du réseau des maraîchers, mais également du programme « maîtrise des pratiques » - un tutorat paysan coordonné par la MAB 16.

Le test, une montée en compétences sur des projets « innovants »

L'accompagnement de CDP permet à des EàE « atypiques » de construire leurs projets professionnels. L'exemple de Georges (EàE) montre que cette opportunité est possible d'abord grâce à une **montée en compétences que permet CDP**, sur le volet économique : « *CDP m'a beaucoup aidé à fixer les prix, sinon j'aurais été dans la merde* » (Georges, EàE).

Le fait d'être en test est pour lui **facilitateur**, cela lui permet d'avoir du temps, accompagnement multi-partenaire, pour chercher des compétences ailleurs. La limite qu'il va rencontrer avec CDP, c'est la socialisation entrepreneuriale, qui nécessite de créer des opportunités, faire des connexions entre partenaires et acteurs n'ayant pas l'habitude de

⁴⁹ Voir annexe n°14 : diversité des types d'apprentissage rencontrés dans le Grand Angoulême

travailler ensemble. Georges (EàE) précise : « *sortir des clous moi je sais pas faire, pour moi « entrepreneur » c'est quelqu'un qui essaye de sortir des clous, mais les structures qui m'accompagnent restent beaucoup dans les clous (...)* ». Car il découvre avec ce projet la pratique entrepreneuriale, à laquelle il n'avait pas été socialisé auparavant. Il trouve difficile de « sortir des clous », et ne trouve pas ces ressources parmi les structures qui l'accompagnent, même parmi les structures liées à l'entrepreneuriat social : « *Ni CDP, ni Pop'incub, ... ils restent dans les clous d'une certaine manière* ». C'est via des partenaires-clients qu'il va finalement trouver ces ressources, qui peuvent avoir des projets eux-mêmes « atypiques », avec une socialisation à l'entrepreneuriat. Il précise :

« Créer quelque chose de nouveau, ça j'ai jamais fait, mais j'apprends. Du coup y'a un autre gars qui prend aussi mes substrats, et lui il m'accompagne, c'est un vrai entrepreneur, je vois la différence. Il m'a beaucoup appris. C'est lui qui m'a fait avancer le plus sur mon projet, il a pris du temps comme ça. Il a cette culture-là, il est maraîcher mais il vient d'un autre monde, et son concept c'est que tu crées ton entreprise autour de tes aspirations » (Georges, EàE)

C'est un des enjeux du test : trouver ses propres réponses, et ressources, via des partenariats qu'on construit. On voit ici que les apprentissages se font aussi de manière informelle, dans un écosystème. Le test d'activité va ici limiter les coûts d'entrée, pour Georges, qui se forme autant à la culture de champignons que la culture entrepreneuriale.

Des liens discontinus avec la formation agricole

Enfin, sur le territoire du GrandAngoulême, on note des liens assez relatifs entre les acteurs locaux du test et la formation agricole, malgré des projets en développement. En effet, si le Campus agricole de la Charente a bien participé au COPIL du LTP Camille Claudel à partir de 2016, au même titre que la CA16, dans la pratique le LTP s'est ensuite peu structuré avec le Campus agricole.

Néanmoins, le Lycée Agricole de la Couronne et CDP travaillent ensemble, avec la CA16, sur la mise en place d'un LTP sur le foncier du lycée, qui permettrait à un stagiaire de se tester suite à sa formation, avec une commercialisation destinée à renforcer la production locale. Il est ici intéressant de noter que la configuration est très spécifique, et le développement d'un LT au sein du lycée agricole se faisant avec l'accompagnement de la CA16, moins avec des acteurs de l'agriculture paysanne et/ou biologique.

ii. À Oléron, des EàE souvent expérimentés et un tutorat paysan central mais au défi de sa structuration

Une île moins couverte en formations

Si nous avons moins de données sur les spécificités oléronaises, plusieurs points ressortent de nos entretiens. Tout d'abord, les centres de formation agricoles ne se trouvent pas sur l'île. S'il y a bien des formations spécifiques (type « bouts de champs ») qui se font sur place, les organisations comme la CA17 ou le GAB17 animent plutôt des réseaux plus ou moins formalisés, de maraîchers bio par exemple. Les acteurs rencontrés se sont surtout formés sur le continent. Enfin, les réseaux agricoles oléronais semblent être des lieux d'échanges entre paires, plus informels .

Des EàE formés et un tutorat paysan central mais à renouveler

Les **EàE rencontré-es à Oléron** ont des **formations ou expériences importantes**. **Daniel** a une formation et expérience d'agronome au Mexique, de conseiller agricole, surtout sur le cacao, (mais pas en maraîchage), **Rozenn** a travaillé dans les questions environnementales, avant de faire une VAE. **Justin et Loreto** ont déjà eu une expérience maraîchère pendant plusieurs années, en collectif. **Flavie** avait un BPREA maraîchage bio et plusieurs stages à son actif. **David** a un parcours autodidacte important, dans un jardin tropical, puis avec **Lucie** en jardin ouvrier, et a obtenu un diplôme agricole.

Oléron est un laboratoire de l'impact et des limites du tutorat paysan. Le tutorat paysan est un principe des ETA, en tout cas pour CDP, mais s'inscrit dans des configurations locales. Le tutorat est ainsi formellement intégré au LTP La Cailletière, CDP étant officiellement chargé de « *mettre en place un tutorat assuré par un paysan tuteur pour garantir un accompagnement technique et professionnel* »⁵⁰. Plusieurs tuteurs·rices se sont succédé·es sur le lieu-test, pour les 3 différents tests, avec Benoît pour Rozenn et Daniel, et de manière informelle pour Flavie et D. ; et Rozenn et Daniel sont tuteurs·rices de Justin et Loreto.

C'est un levier d'apprentissage agronomique autant qu'un moyen d'appréhender le territoire. Grâce à cela Rozenn et Daniel vont beaucoup apprendre en maraîchage, mais même faciliter l'installation : Benoît va leur vendre du foncier à proximité de la Cailletière. Le tutorat permet aussi l'ancrage local, ce qui va être plus important pour Justin et Loreto selon Rozenn (maraîchère) : « *eux ils savent déjà tout, mais on les met en contact avec des marchés et des restaurants* ».

Mais Benoît (maraîcher) appelle à formaliser la formation des tuteurs·rices, car pour lui « *c'est pas évident de trouver sa place comme tuteur dans le test* ». Il lui semble manquer une cartographie des tuteurs·rices, pour savoir les mobiliser dans les lieux-test.

Le Grand Angoulême, voit une forte superposition d'espaces d'apprentissage, dont ont bénéficié tous les EàE rencontrés. Ces parcours sont parfois critiqués, qu'ils soient formels (BPREA) ou informels (formations en ligne ou en autodidacte par exemple). Le test apparaît comme une aubaine pour y pallier, et forme des futurs maraîchers aux compétences diversifiées et reconnues par les partenaires. Il permet aussi de développer des compétences pour des projets innovants, même si la capacité d'apporter des compétences entrepreneuriales dépendra d'autres écosystèmes plus informels. L'ingénierie du test mobilise des formes d'accompagnement qui se superposent (tutorat paysan, accompagnement technique, etc.), ceux-ci dépendent des configurations locales. Elles permettent des vrais bonds qualitatifs mais peuvent parfois manquer de structuration.

E. Liens sociaux : faire passerelle ou être porté par un territoire

Les réseaux sociaux formels ou informels sont des espaces de sociabilité mais aussi d'échanges de ressources sociales, économiques ou politiques, qui peuvent favoriser

⁵⁰ Extrait de la convention de partenariat 2022-2024 entre CDP et la CDC Oléron sur l'animation du « LT agricole en maraîchage biologique ».

l'intégration d'agriculteurs. Qu'en est-il à Angoulême et sur Oléron, comment bénéficient-ils aux acteurs du test, et inversement qu'est-ce que ces acteurs y apportent ?

i. Angoulême : faire passerelle sur un territoire segmenté

Un territoire plutôt segmenté malgré des réseaux bio qui se structurent

L'enquête ne permet pas de caractériser précisément les réseaux sociaux professionnels, s'étant principalement concentrée sur les acteurs du maraîchage bio dans le territoire, les plus investis sur le test d'activité. Les réseaux professionnels agricoles semblent compartimentés autour des orientations techniques des productions, et permettre peu d'échanges entre les acteurs « conventionnels » et les acteurs de la bio.

Le **maraîchage bio** est lui assez structuré en Charente, principalement autour de la MAB 16, mais aussi de l'ADEAR 16, plus proche de la Confédération Paysanne, et actifs plutôt sur l'installation paysanne ou encore les CIVAM dans le nord du département (que nous n'avons pas rencontré). La **MAB 16** anime un réseau d'environ 40 maraîchers (mais également de céréaliers, d'éleveurs), et fournit une offre de formations variée, et d'accompagnements techniques. C'est un moyen pour la MAB 16 de renforcer l'offre bio, par une montée en compétences et en production ; mettre en contact les acteurs du territoire (faciliter l'approvisionnement de la restauration collective, mobiliser les maraîchers sur les *Paniers jeunes pousses*) ; mais aussi orienter la production et faciliter la mutualisation entre maraîchers. Les réseaux liés à l'**agriculture paysanne**, sont toujours dans une phase de reconstruction depuis 2015. En Charente, la Confédération Paysanne est peu représentée – à la différence des Deux-Sèvres par exemple – avec une petite centaine d'adhérent-es. Quant à l'ARDEAR, elle ne compte aujourd'hui que quelques salarié-es en temps partiel et sur des contrats à durée déterminée.

Quant aux EàE en maraîchage, ce sont souvent des NIMA, qui cherchent plutôt à s'intégrer dans les réseaux constitués. Julien (MAB 16) revient sur les « hors-cadres », qui cherchent moins selon lui une intégration territoriale – ou en tout cas auprès des acteurs institutionnels et politiques. « *Il faut faire avec eux et aller les chercher* » Julien (MAB 16) : ils ont du foncier, sont installés, ont des ressources qui peuvent leur servir ou servir au territoire. Dans un contexte où le maraîchage bio reste minoritaire, il faut faire avec tout le monde.

Des passerelles mises en place par les acteurs du test d'activité

CDP, acteur-passerelle sur le territoire

Dans un territoire segmenté, CDP s'apparente à un acteur « passerelle » pour les EàE. Sans se substituer à un réseau professionnel, CDP **facilite l'insertion** dans des réseaux locaux, ouvre des perspectives, comme pour Adrien (EàE) : « *Y'a quand même CDP qui est en contact avec GrandAngoulême, moi je suis pas encore rentré dans le plan local, et y'a Paysans et Charente Bio, je m'y pencherais plus tard, des maraîchers qui se réunissent pour vendre aux CT, c'est un beau projet ça mais faut faire des légumes pour être dedans !* ».

Cette insertion se fait par divers moyens : une mise en lien « personnalisée », un accompagnement régulier avec CDP qui apparaît comme un point « focal », des groupes d'appui locaux. Georges (EàE) évoque comment cela lui a permis de se lancer dans son projet : « *En vrai je n'aurais pas pu me lancer sans test, j'ai besoin d'être accompagné, de me sentir soutenu, d'être dans un collectif, et par exemple le fait d'être là présent aux groupes d'appui c'est important* ». On voit bien ici comment CDP apparaît comme un levier d'insertion central, notamment pour des projets « atypiques », d'autant plus dans le cas où l'EàE n'a pas de réseau constitué. CDP est par ailleurs un véritable soutien, qui peut s'apparenter le plus à un lieu qui fabrique du collectif.

Les groupes d'appui locaux sont des leviers importants, ils offrent des espaces de sociabilité, de partage de ressources, et de mise en lien qui peuvent aboutir à des partenariats, une commercialisation, etc. Par exemple, le groupe d'appui de juillet 2024 a fait échanger Georges (EàE en « archipel ») et le PAT du GrandAngoulême, ou Adrien et des acteurs de la logistique maraîchère, et leur a ouvert des opportunités pour des projets de commercialisation.

Les EàE sont-ils des passerelles également ?

CDP accompagne des projets dits « atypiques » qui vont faire le lien entre des secteurs différents. Le projet de Georges vise à connecter le secteur agricole, alimentaire et celui du bâtiment, à partir de la production de substrat de champignon, d'abord production alimentaire pour être « recyclé » en isolant pour le bâtiment. Si Georges « fait le pont » entre ces secteurs différents, il explique que c'est toujours à son initiative. En outre, il ne semble pas que cela noue des relations *durables*, mais plutôt le temps du projet.

Un isolement toujours présent malgré tout

Bien que le test facilite la mise en lien, porter un projet agricole reste une épreuve qui peut isoler. Pour Georges (EàE) : « *t'es quand même tout seul au final, t'as beau être accompagné t'es quand même tout seul* ». Audric (ADEAR 16), revient de son côté sur des retours d'expérience en Charente du test d'activité : si cela « *permet de se lancer comme paysan* » il note que certains « *parfois se sont sentis un peu seuls dans la réflexion, même si tu peux avoir des tuteurs, au quotidien tu peux constamment l'appeler ... et c'est compliqué de transmettre cette connaissance* ».

ii. À Oléron, un territoire intégrateur autour des réseaux structurés

Le territoire oléronais plutôt structuré autour d'impératifs en commun

Des réseaux agricoles structurés

Le territoire oléronais a vu une coalition d'acteurs mettre à l'agenda la question agricole dans les années 2000, à partir de la mobilisation d'agriculteurs et de certains réseaux agricoles pointant le risque d'une marginalisation de l'agriculture. Dès lors, l'installation progressive d'agriculteurs semble avoir profité à la dynamique des réseaux agricoles. Tout en restant rattaché à des organisations continentales (CA17, GAB17, etc.), le monde agricole est structuré autour d'organisations insulaires (MOPS, pour la promotion des produits agricoles

locaux, RAlIA – un réseau dédié à l'agriculture insulaire) et/ou d'antennes de réseaux nationaux (GEDAR, Coopérative d'utilisation de matériel agricole, Coopérative agricole, etc.).

Beaucoup d'acteurs témoignent d'une ouverture nécessaire : le besoin d'avoir de nouveaux adhérents pour faire vivre les organisations, mais aussi d'installer pour protéger l'agriculture. Jérôme témoigne de cette dynamique :

« Tout est pas tout rose mais étonnamment, ça se passe bien. On peut se dire, le côté insulaire ... mais y'a le fait que ici, y'a quand même eu une dynamique qui venait de l'extérieur, des gens qui viennent s'installer ... et le fait de la déprise agricole, on a eu des nouvelles personnes qui venaient s'installer, car on avait des terres disponibles » (Jérôme, CDC Oléron)

« au fur et à mesure, il se crée des communautés de personnes nouvellement installées, par exemple avec le GEDAR, une asso avec pas que des agri, souvent la mayonnaise prend bien, et les PDP entre eux, les anciens et nouveaux, ça crée un lien social fort, entre agriculteurs, ça crée des échanges entre voisins ... Daniel et Rozenn travaillent avec des maraichers à côté et font des échanges ... et ça se fait assez bien, parce que y'a une envie des agriculteurs qui sont pas forcément en concurrence. » (Jérôme, CDC Oléron)

Tout cela fait rejoint les observations de N. Bedrani qui voyait à Oléron que les *« trajectoires et les activités des familles agricoles locales et des nouveaux venus s'entremêlent bien plus que [dans d'autres îles] »* (Bedrani, 2023).

Une intégration tendue par des marchés limités ?

Un discours nuancé par Rozenn (maraîchère), qui témoigne elle d'une intégration insulaire qui a pu être difficile : *« Mais c'est vrai qu'en plus c'est pas facile quand t'es pas d'Oléron, en plus moi je suis de l'île de Ré donc imagine... et Daniel est pas du tout d'ici ... y'a un nouveau maraicher qui s'est installé qui vient d'ici mais ...bon avec les anciens ça va. Les gros maraichers qu'ont pas de problèmes pour vendre, c'est vrai »*. L'enjeu est pour elle **l'accès aux marchés pour les nouveaux maraichers**, avec une certaine concurrence.

Des réseaux qui restent segmentés

Rozenn (maraîchère) rappelle qu'il y a **peu d'interconnaissance entre certaines professions**. Si elle observe des dynamiques entre maraichers et ostréiculteurs, c'est moins le cas avec les viticulteurs et les céréaliers, moins présents dans certains réseaux : *« À MOPS y'a de tout, on connaît les ostréiculteurs, mais c'est vrai qu'après on se mélange pas trop avec les vigneron et les céréaliers, les vigneron sont un peu à part »*.

Les importants leviers d'intégration du territoire oléronais

Capitaliser sur un lieu connu : la Cailletière

Le LTP La Cailletière s'est développé dans un lieu inter-associatif qui bénéficiait d'une image positive, avec plusieurs associations engagées dans la lutte contre la précarité alimentaire et reconnues sur le territoire. L'ancien maire de Dolus d'Oléron, apprécié selon eux deux, a porté le projet. Aussi, Rozenn et Daniel (maraichers), qui ont été ses premiers EàE, précisent : *« on était reconnu comme ceux de l'espace-test, on n'est pas des inconnus »*

... puis le fait que ce soit la Cailletière ça a aidé aussi, car tout le monde aimait bien ce lieu. Les gens étaient contents de venir acheter les produits de l'ET ».

Cela semble illustrer un ancrage de l'espace-test, qui « marque » et facilite l'insertion locale, en les reconnaissant comme « ceux de l'espace-test ». Notons que Rozenn et Daniel ont également bénéficié d'une certaine médiatisation locale, plusieurs articles ont pu être fait au moment de leur arrivée par plusieurs journaux locaux.

Des réseaux intéressés par le développement du test

Les entretiens montrent une intégration des EàE dans différents réseaux locaux. Signe de cet intérêt, des organisations comme le GEDAR, ou MOPS, participent à la présentation des projets portés par des EàE à la Cailletière. Par ailleurs, très vite, les EàE y sont intégrés. Rozenn (maraichère) explique : « *on est à MOPS depuis le début, on est au GAB, on était dans des trucs de RAIA aussi, là on va adhérer à la Conf* ». Cela souligne la vitalité de ces réseaux, qui sont intéressants à rejoindre et ouverts à l'intégration de nouveaux maraichers se lançant dans une nouvelle activité. Benoît (maraicher) le confirme : « *Rozenn et Daniel ils sont quand même pas mal impliqués dans le tissu associatif local maintenant, ça fait bientôt quatre ans qu'ils sont là, ils pas mal impliqués dans le réseau dans le monde associatif, réseau agricole local, donc ils sont ... ils commencent à être bien identifiés quoi* ».

Il y a par ailleurs des formes de solidarité qui émergent. Rozenn et Daniel, dorénavant installés, sont les tuteurs de Justin et Loreto : « *on les met en contact avec des marchés, des restaurants qu'on ne peut pas fournir, on troque du matos ensemble* » (Rozenn, maraichère). On voit bien ici que Rozenn et Daniel semblent suffisamment installés et intégrés pour faciliter l'insertion de Justin et Loreto. On note aussi une coopération pour répondre à la demande des marchés : Rozenn et Daniel vont les aiguiller vers des débouchés complémentaires aux leurs, illustrant par ailleurs une « ouverture » des marchés à de nouveaux maraichers. Enfin, la coopération se traduit par des échanges plus matériels entre eux.

Toute cette dynamique crée des groupes affinitaires, et un environnement favorable sur l'insertion sociale et économiques des EàE arrivant sur l'île. Il y a des liens affectifs et sociaux forts entre EàE et ex-EàE. Cela se traduit aussi par des opportunités de développement de projets : Rozenn par exemple qui envisage de prêter une parcelle non utilisée de leur terrain, pour le projet d'une ancienne EàE de l'île, afin de relancer son activité.

Cela est renforcé par le travail de CDP, selon Jérôme (CDC Oléron) : « *effectivement l'espace-test ça permet de former les gens, de voir si c'était fait pour eux effectivement .. y'a l'accompagnement de CDP qui est costaud, qui est technique, avec l'accompagnement du parrain, avec Yann-Théo qui est compétent en agronomie pure ... tout le monde a pas ça. Et puis voilà ça d'être appuyé pour embrayer sur des réseaux locaux : tu vois Justin il a adhéré direct à MOPS* ».

Enfin, on peut observer que les anciens EàE participent, avec d'autres, à revitaliser des réseaux locaux. Rozenn et Daniel, par exemple : au sein de MOPS, ils font évoluer l'organisation entre nouveaux maraichers, pour mieux mutualiser les productions maraichères en vue de débouchés, notamment de la restauration collective, en s'organisant sur des groupes WhatsApp. Elle précise « *ça y est à MOPS on a créé un groupe WhatsApp ! WhatsApp vraiment ça a révolutionné les échanges entre nous ... et là MOPS ça y est,*

donc l'asso qui gère l'appro des cantines, ça y est on l'a créé avant hier et là tout le monde se dit que ce sera plus facile de s'échanger les commandes les besoins ».

Ce mouvement d'intégration territoriale est co-porté par la CDC, par les EàE, les agriculteurs du territoire qui gravitent autour du LT, et un apport de CDP qui reste important.

Le terrain à Angoulême montre comment CDP participe à « faire passerelle » entre EàE à la recherche d'intégration dans un territoire segmenté, et les acteurs locaux. CDP apparaît comme un repère pour ne pas se sentir seul dans certains parcours. À Oléron, les dynamiques sociales à l'œuvre, l'engagement agricole des acteurs politiques, a un caractère très intégrateur. CDP apparaît moins directement comme acteur-passerelle ou intégratrice, ce sont plutôt les parties prenantes du LT et les partenaires de CDP qui font ce travail. Il s'y crée ainsi une dynamique autour du test, des relations sociales et affectives s'y nouent par ailleurs, amenant à de vraies dynamiques d'échanges socio-économiques.

F. Dynamiques politiques et citoyennes : les acteurs du test parties prenantes du développement des politiques territoriales

Cette sixième dimension éclaire le poids de l'action collective dans les transitions agricoles et alimentaires. Quels mouvements ont structuré les cadres réglementaires, politiques, organisationnels du territoire ? Comment ces questions ont été ou sont l'objet de conflits, débats ? Des enjeux localisés ont-ils leur importance ?

Pour éclairer ces enjeux, une investigation plus large et historiques auprès des acteurs citoyens, associatifs, politiques aurait été nécessaire. Par manque de temps et de matériaux, l'enquête n'a pu interroger les mouvements associatifs, citoyens, autour de nos sujets, ni creuser l'historique de l'action collective. Nous nous sommes concentrés sur la place de CDP dans l'évolution des politiques territoriales. Alors que nos développements précédents ont pu poser des éléments sur les échelles intercommunales, cette dernière partie **se focalisant sur l'échelle néo-aquitaine**, qui influe sur l'ensemble des territoires d'actions de CDP.

Une politique régionale dont les compétences agricoles ont évolué

Les compétences régionales en matière agricole ont évolué en 2023, notamment sur l'attribution des Dotations Nouveaux et Jeunes Agriculteurs. Élise (Région Nouvelle-Aquitaine) rappelle qu'à cette date la Région est « *mise en responsabilité des politiques d'installation* ». En 2024 se met en place une politique régionale, portée par une élue PS, reconnue comme un vrai soutien politique par les acteurs rencontrés⁵¹. Elle décrit une politique d'installation notamment autour de plusieurs piliers : l'attribution d'aides particulières en cas de pratiques labélisées HVE ou « agriculture biologique » au bout de cinq années d'installation, la reconnaissance des compétences professionnelles (et non uniquement des diplômes) pour l'attribution de la DNJA, ou encore une série de modulations en fonction de critères (agriculture bio, être HCF, élevage, etc.).

⁵¹ Il s'agit de Virginie Lebraud, élue PS de Charente. Candidate sous l'étiquette NFP en Charente aux élections législatives de 2024, son élection – qui n'a pas eu lieu, faisait craindre aux acteurs rencontrés à Angoulême la perte d'un soutien de choix à la Région.

Aussi, la Région met en place divers appels à projet en direction du monde agricole. Et, région particulièrement vaste, elle se retrouve face à des enjeux de financement de structures diverses, parfois petites, qui n'ont pas de coordination à l'échelle régionale. Dès lors la Région privilégie des échanges avec une seule interlocutrice, devenant porte-parole.

CDP au cœur du développement régional du test d'activité agricole

Depuis les années 2020, les relations avec la région Nouvelle-Aquitaine évoluent considérablement. Alors que la fusion des régions mettait un coup d'arrêt au soutien financier aux acteurs de l'agriculture paysanne, les relations avec la nouvelle Région, plus proche des syndicats agricoles majoritaires, semblaient ténues. Plusieurs facteurs semblent faire évoluer ces relations quant aux ETA : l'arrivée en 2020 d'une adjointe à l'agriculture biologique considérée comme une véritable alliée, le développement important de CDP, ainsi que le transfert de compétences sur l'attribution des fonds européens aux agricultures régionales.

En quelques années, CDP développe une stratégie régionale, en animant d'abord un « RENETA de Nouvelle-Aquitaine » - c'est à dire faire rencontrer et échanger les ETA de la région. Elle mène un travail de plaidoyer auprès d'acteurs régionaux (Nouvelle-Aquitaine, DRAAF) sur plusieurs points. Tout d'abord, CDP va porter la revendication d'une **augmentation des montants attribués aux contrats CAPE**. Initialement basés sur le montant attribués aux entrepreneurs (environ 1000 € par contrat, sur un an), CDP obtient des financements plus importants en faisant reconnaître les spécificités agricoles : 2500 € par an par contrat sur trois ans. Par ailleurs, CDP obtient aussi la mise en place de fonds spécifique aux espaces-test quant à l'achat de matériel agricole, via l'accès accordé aux financements du Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations Agricoles (PCAE), aux SCIC, un vrai levier sur le développement de l'agriculture coopérative.

Aujourd'hui, CDP est vue par la Région comme interlocutrice pour répartir les aides attribués aux contrats CAPE des onze ETA de la Région. C'est la reconnaissance de sa stabilité et sa capacité à se mobiliser à cette échelle. Pour la Région, ce sujet est important car le test est un levier intéressant de l'installation de porteurs de projets HCF.

CDP semble bien être aujourd'hui un acteur de confiance auprès des différentes collectivités territoriales. Ici, dans un contexte de territorialisation des politiques agricoles, on voit CDP participer au développement de politiques régionales, en ayant réussi à obtenir des avancées importantes pour les ETA en Nouvelle-Aquitaine.

Conclusion

Après avoir rappelé les principaux résultats de l'enquête, nous tirerons quelques enseignements sur la place spécifique des espaces-test agricoles dans les transitions agricoles et alimentaires territoriales, à partir de notre étude de cas. Enfin, nous discuterons quelques limites de l'étude et de la méthodologie mobilisée.

A. Conclusion générale

Cette enquête avait comme objectif de transposer une méthodologie permettant d'étudier la contribution territoriale des espaces-test agricoles, développée sur l'ETA de la Combe de Saint Afrique à un autre espace-test agricole présentant des caractéristiques différentes. Ce, pour apporter de nouveaux éléments sur les contributions des ETA aux transitions agricoles et alimentaires des territoires, et pour éprouver cette méthode.

Nous avons enquêté auprès de la CIAP Champs du Partage, qui anime une quinzaine de lieux-tests, éphémère et permanents, sur le territoire de l'ancienne Poitou-Charentes. Nous nous sommes concentrés sur deux territoires spécifiques pour réaliser notre enquête. D'abord, dans le Grand Angoulême, cœur urbain de la Charente, où l'agriculture biologique est dynamique, mais marginale face au poids écrasant des modèles conventionnels, avec l'installation d'une politique intercommunale de « résilience alimentaire ». Puis, à Oléron, île singulière de Charente-Maritime qui a vu dans les années 2000 une redynamisation forte de l'agriculture locale, avec des politiques intercommunales volontaristes et interventionnistes.

La grille théorique utilisée proposait d'**observer la transition agricole et alimentaire à travers six dimensions**. Pour obtenir nos résultats, nous avons réalisé 26 entretiens avec des acteurs du territoire, et pu faire plusieurs observations de terrain auprès de CDP.

Sur les **dynamiques d'installation**, on a noté l'imbrication du test aux politiques agricoles territoriales. À **Angoulême**, les installations en sortie de test sont peu fréquentes, mais le test y apparaît comme « mécanisme d'apprentissage » sur les questions foncières et d'installation. Le partenariat CDP-GrandAngoulême est un vrai levier de co-développement de politiques d'installation ambitieuses, mobilisant le test en « archipel ». Par ailleurs, CDP participe à démocratiser l'installation agricole. À **Oléron**, les EàE bénéficient de politiques interventionnistes de la CDC. Le test d'activité agricole apparaît comme un levier pour renforcer des instruments politiques territoriales. Dans les deux cas, le test renforce des installations maraîchères, et parvient peu à initier des projets sur des systèmes de production à forts enjeux territoriaux de transmission ou d'installation. Mais l'accompagnement de projets plus diversifiés, et les projets de politiques agricoles, sont des leviers de développement.

La contribution à **la durabilité des systèmes alimentaires territoriaux** semble marginale. À **Angoulême**, les EàE se mobilisent d'abord pour structurer leurs débouchés. On observe néanmoins des projets innovants qui renforcent des offres maraîchères bio locaux. C'est en cas d'installation en sortie de test que la capacité à contribuer est plus forte, à condition qu'elle se fasse à proximité du lieu-test. À **Oléron**, la forte demande touristique estivale en produits locaux structure énormément les productions et commercialisations EàE, facilitant alors leur intégration territoriale. Sur le reste de l'année, l'articulation entre l'offre et la demande de produits locaux bio est plus complexe.

Le test d'activité influe relativement sur **les représentations du métier d'agriculteur et des systèmes de productions souhaitables**. Dans les deux territoires, on voit peu de

confrontation entre des représentations antagoniques : à **Angoulême** se met plutôt en place des espaces entre acteurs avec des proximités d'intérêts, à **Oléron** on observe plus de consensus autour des enjeux d'installation, et les modèles de production sont renforcés mais même mis au défi d'une plus forte exigence écologique.

Quant aux **manières d'apprendre**, le test apparaît à **Angoulême** comme une aubaine pour les EàE, qui bénéficient d'une formation personnalisée, ce qui impacte positivement le territoire. CDP accompagne par ailleurs des projets expérimentaux, renforce des compétences commerciales, mais les compétences entrepreneuriales seront trouvées ailleurs sur le territoire. L'enquête à **Oléron** revient surtout sur le tutorat paysan, levier d'apprentissage fondamental, mais qui est inégalement structuré.

Quant aux **liens sociaux**, CDP apparaît comme un « acteur-passerelle » dans un territoire segmenté comme le grand **Angoulême** où les acteurs de l'agriculture paysanne et/ou bio sont marginalisés. CDP est une ressource déterminante tant pour ne pas être isolé que pour aller vers les acteurs du territoire. Le territoire insulaire **oléronais** illustre des dynamiques sociales marquées par des réseaux d'interconnaissance importants qui participent à l'intégration des EàE. Plus qu'un effet de l'insularité, la redynamisation du tissu agricole depuis les années 2000 a favorisé cette vitalité, et la recherche d'une intégration des nouveaux acteurs agricoles. Par ailleurs on y observe une communauté qui se construit autour du test, qui se concrétise via des échanges sociaux et matériels importants.

La contribution aux **dynamiques politiques et citoyennes** est ici restreinte aux rapports entre CDP et les acteurs politiques territoriales. Dans un contexte de territorialisation des politiques agricoles, les régions deviennent des acteurs déterminants dans l'attribution de certaines aides comme la DNJA. CDP est parvenue à obtenir des avancées matérielles importantes (financement renforcé des CAPE, fonds pour l'achat de matériel), mais aussi à devenir l'interlocutrice de la Région sur l'attribution des financements CAPE aux onze ETA néo-aquitains. On peut ainsi poser que CDP **accompagne** le développement de politiques agricole, à l'échelle régionale. Au final, cela démontre bien la place importante de CDP dans le développement de ces politiques territoriales à différentes échelles et dans différents territoires : un **laboratoire des politiques agricoles** dans le Grand Angoulême, un **levier de renforcement des politiques** à Oléron, et un **développement des politiques agricoles** à l'échelle néo-aquitaine. Tout cela peut, in fine, préfigurer des changements d'échelle non négligeable pour le test d'activité agricole animé par CDP, et plus largement les ETA.

B. L'espace-test agricole : une réponse structurante aux enjeux de transitions agricoles et alimentaires, qui nécessite d'être renforcé pour changer d'échelle

Le test d'activité agricole animé par CDP en ex-Poitou-Charentes favorise ainsi des dynamiques positives sur le territoire. Cela se fait dans un contexte particulier : CDP est dans une phase de croissance, et semble récolter les fruits de choix stratégiques, qui rencontrent des opportunités de développement auprès d'acteurs qui s'engagent sur l'installation agricole. Beaucoup d'acteurs rencontrés (collectivités, PDP, partenaires des lieux-test) reconnaissent ainsi à CDP un travail qualitatif et impactant le territoire. Aussi les enseignements que nous devons en tirer sont à considérer sous ce prisme.

Les espaces-test agricoles sont pour nous des réponses structurantes aux enjeux posés par les transitions agricoles et alimentaires des territoires. En effet, elles activent du changement dans les normes technico-économiques des modèles agricoles : l'ETA agit sur le domaine des **connaissances et savoirs faire** en permettant des montées en compétences, aux **relations entre acteurs** en tant qu'*acteurs-passerelles* sur les territoires, participent à faire évoluer les **règles et formes d'organisation** sur le territoire par son rôle pivot sur le développement de politiques agricole, et en renforçant des **pratiques** agro-écologiques par le test de modèles durables et l'installation de producteurs aguerris, et enfin sur les **représentations et valeurs** – même si cela nous semble plus mineur.

Les ETA renforcent des alternatives aux modèles agricoles conventionnels. Surtout sur du maraîchage bio, mais aussi des projets plus diversifiés, expérimentaux, innovants, qui ont une potentialité à influencer les territoires. Ce sont par ailleurs des dispositifs sources d'apprentissages, des leviers pour accompagner des projets plus impactant. Les ETA répondent aux enjeux de renouvellement des générations dans le monde agricole, en tant qu'instruments permettant d'accompagner des **profils diversifiés**, en termes de parcours professionnels, d'aspirations, de formation ... mais aussi en termes de genre, d'ethnicité, de nationalité, etc. On peut y voir des formes de démocratisation de l'installation.

Cette plus-value du test nous semble s'expliquer particulièrement par trois points, repérés sur l'étude de cas avec CDP. D'abord, son **modèle d'accompagnement** paraît déterminant, pour plusieurs raisons. L'instrument du **CAPE** – le cœur du test, qui facilite grandement le lancement d'une activité ; les **compétences diverses** mobilisées par l'équipe d'appui (agronomie, économie agricole, comptabilité, connaissances territoriales, etc.) apporte une plus-value déterminante ; une **personnalisation de l'accompagnement** au plus près des attentes et besoins ; un **ancrage fort dans le territoire** notamment grâce aux groupes d'appui ; la **mobilisation partenariale** qui renforce les projets ; enfin **le modèle coopératif de CDP** et l'intégration d'autres modèles (ESS, monde coopératif ou « citoyen ») qui lui donne des vrais leviers d'action. Tout cela leur permet d'avoir un accompagnement **agile et robuste**, s'adaptant, et adapté, à une diversité de projets et profils.

L'autre clé du succès semble être les **choix stratégiques et d'organisation**, opérés par une gouvernance diversifiée, qui ont investi sur des ressources humaines, créé des opportunités de partenariats, ainsi facilité la montée en échelle en capitalisant sur les ressources de l'équipe d'appui (et en lui faisant confiance), et de la gouvernance même.

Enfin, notons l'importance de **l'écosystème économique, sociale, politique**. L'exemple d'Oléron est à ce titre très éclairant, où on peut voir comment le test d'activité d'intègre dans un écosystème très favorable. À Angoulême, c'est une relation de confiance qui se construit, et de rencontre d'intérêt, entre des acteurs qui vont se renforcer mutuellement, avec GrandAngoulême, et des partenaires importants (MAB 16 par exemple sur l'accompagnement technique) qui apportent de vraies solutions sur le territoire.

Mais en Poitou-Charentes le test d'activité est confronté à plusieurs enjeux. D'abord sa **croissance**, car comment maintenir un modèle efficient avec un nombre encore plus importants de contrats CAPE ? Quelles pistes pour adapter aux collectifs, d'autant plus s'il s'agit de projets diversifiés ?

Le test d'activité apparaît comme un *maillon*, qui a une place importante dans notre contexte, mais reste dépendant des acteurs politiques et de ses partenaires dans l'agriculture biologique, paysan, des acteurs citoyens, du monde de l'ESS.

C. Les limites de la méthode

Notre enquête a mobilisé une grille théorique qui nous a paru pertinente à plusieurs titres : un modèle pour observer concrètement ce qui se joue dans des « espaces-test agricoles », et des points d'entrée pour faire voir où et comment ces dispositifs participent aux transitions agricoles et alimentaires. On peut pour autant observer différentes limites, utiles à discuter dans la perspective d'essayer ce type d'analyse.

L'approche systémique : tout regarder, quoi regarder ?

Cette méthode donne à voir éclairer des points saillants des dynamiques contributives des espaces-test agricoles, utiles pour monter en généralité. Mais on peut questionner les limites des approches systémiques. Cette approche privilégie l'ensemble des relations entre acteurs et les chaînes d'interdépendance entre eux, mais au risque de ne pas éclairer certaines dimensions, qui peuvent avoir un rôle important, ou des rapports de pouvoir fondamentaux, comme des formes d'inégalités très structurantes.

Par ailleurs, le risque méthodologique de cette méthode tient dans sa faisabilité, qui peut impacter sa pertinence. Chaque dimension analysée induit des questionnements spécifiques, des méthodes d'analyse, parfois des champs disciplinaires différents. Dès lors, cela pose le risque de ne pas se mobiliser assez sur chaque dimension, de manquer d'éclairer certaines dynamiques qui peuvent être dommageables à l'ensemble.

Des ressources importantes à mobiliser

Cette méthode nécessite de mobiliser des ressources importantes, pour pouvoir collecter assez de données sur l'ensemble des dimensions analysées, à des échelles territoriales plus ou moins importantes. Pour notre enquête, la possibilité de réaliser deux semaines de terrain, mener une vingtaine d'entretiens semi-directifs, faire des observations, a été déterminante.

Néanmoins, les besoins de la méthode auraient nécessité de collecter des données complémentaires pour creuser certaines. A titre de comparaison, l'étude à Saint-Affrique s'est faite sur plus de 70 entretiens, pour une équipe d'une vingtaine d'étudiant-es, même si elle s'est tenue sur trois semaines, contre plusieurs mois de stage ici. Dès lors, on peut risquer de donner à voir des analyses clairsemées de points aveugles.

Une méthode ancrée sur le territoire et non l'ETA ? Quelle généralisation possible ?

Enfin, l'enquête permet d'apporter des pistes solides sur l'importance du test d'activité agricole dans le Grand Angoulême et à Oléron. Néanmoins, la montée en généralité, voir les comparaisons entre territoires et/ou ETA, rencontrent là certains obstacles. D'une part, car le nombre de variables qui participent aux effets est important. Aussi, la grande diversité des types d'ETA nécessite d'être questionnée pour toute comparaison. Enfin, les territoires, eux-mêmes, ont des particularités, qui sont pris en compte dans cette méthode, mais rendent difficiles une comparaison.

Pistes d'action

A. Capitaliser pour renforcer le test

L'étude met l'accent sur différents facteurs freinant ou facilitant les impacts, qui mériteraient d'être capitalisés, mis au travail, pour renforcer les espaces-test agricoles.

D'abord sur l'**accompagnement**. C'est un sujet déjà très travaillé au RENETA, un des principaux objets des échanges internes au réseau. Néanmoins nos résultats insistent sur la place centrale des pratiques d'accompagnement dans l'impact du test, ici grâce à un **accompagnement agile et robuste**. Ce modèle mérite d'être mis en dialogue, discuté, pour accompagner des changements d'échelles.

Néanmoins nous invitons à capitaliser d'autant plus sur les **accompagnements collectifs** autour de questions tant de **pratiques** que de **ressources** à proprement parlé. En effet, les retours que nous avons eu laissent voir que des pratiques individualisées seraient pertinentes. Ce, pour questionner le projet sur des enjeux spécifiques (organisation du travail, rapport au métier, gestion budgétaire, prise de décision, etc.), développer des outils ou protocoles : faut-il proposer la signature de pacte d'associé-es ? Sur des projets de collectifs diversifiés, cela est d'autant plus opérant qu'il nécessiterait, par ailleurs, de réfléchir à l'articulation entre différents systèmes de production, et ainsi promouvoir des accompagnements multi-partenariaux spécifiques.

Faut-il ouvrir cette réflexion à l'accompagnement des couples ? Cela nous semble déterminant, même si nous n'avons pas eu de retours critiques à ce point, mais souvent ceux-ci ne s'expriment pas explicitement et une attention particulière doit être accordée. On peut largement pousser à des capitalisations sur le sujet, qui sont en cours au sein du RENETA qui a lancé un Groupe de travail Genre, qui pose notamment la prise en compte des violences de genre, mais aussi des discriminations ethnoraciales, de classe, etc.

Mais cela pose la **question fondamentale des ressources** : pour CDP par exemple, comment aller plus loin sur la mise en place de temps individualisés, sur des projets collectifs, sans rogner sur la qualité des accompagnements déjà en cours ? D'autant plus, alors que CDP voit le nombre de CAPE toujours augmenter, comment concilier de manière efficace, et *efficiente*, des accompagnements de qualité, en cas d'individualisation de projets collectifs ?

Une piste de réflexion pourrait aussi s'ouvrir sur l'**animation de réseau ou de groupes d'EàE**. Si le terrain oléronais peut apparaître singulier, en tout état de cause les échanges observés entre EàE et ex-EàE ouvrent à des réflexions intéressantes pour stimuler des communautés, des échanges de pratiques, des réseaux d'interconnaissance, bénéfiques tant au moment du test, que pour le territoire. Cela pourrait aussi être une réponse à l'isolement rencontré de porteurs de projets agricole, en test ou non, d'autant plus s'ils ou elles apprennent de nouveaux métiers, et des pratiques culturelles difficiles.

Les difficultés rencontrées à l'installation en sortie de test, ouvrent la voie à des réflexions sur des accompagnements ou soutiens spécifiques lors de ces moments, surtout pour des personnes avec des ressources plus faibles. Cet enjeu pourrait apparaître d'autant plus important, si les ETA continuent à démocratiser les installations.

À l'échelle des EàE, on pourrait également inviter à formaliser ou renforcer le **tutorat paysan**, suivant là certains échanges eus sur le terrain. On a pu voir le grand bénéfice tant pour les EàE que les partenaires, d'avoir des tuteurs parfois très investis (à Oléron avec

Benoît) mais cela reposait sur un engagement personnel. À Angoulême, le programme Maitrise des pratiques évoqué par la MAB 16 institutionnalise un tutorat paysan régulier et indemnisé, qui pourrait également être une source d'inspiration et de développement.

La **montée en échelle** des projets accompagnés nécessite un **renforcement des politiques territoriales (et nationales)** en faveur de l'installation/transmission, par exemple sur la facilitation de la transmission de fermes capitalisées. À différentes échelles, des coalitions d'acteurs autour de revendications communes pourrait être une piste alternative de développement, en plus de projets partenariaux au sein desquels participe le RENETA.

Enfin, sur ce point, on ne peut que remarquer comment **le test est en soi un moyen de construire des politiques agricoles** et/ou d'installation plus ambitieuses, aux échelles territoriales : mobiliser le test en archipel par exemple dans le cadre de projets d'acquisition foncière, sont des pistes particulièrement stimulantes.

B. Essaimer sur d'autres territoires ? Continuer les enquêtes ?

L'essaimage sur d'autres ETA et/ou territoires est fondamental pour le RENETA. Nous avons discuté les limites de la méthode précédemment, et il nous semble important de les considérer pour essayer à d'autres analyses. Nous posons ici des premières pistes :

- Isoler des problématiques : notre enquête pourrait permettre d'isoler des problématiques spécifiques à partir de facteurs freinant ou renforçant les impacts du test. S'il s'agissait ici de s'émanciper de la méthode, on pourrait néanmoins avoir des enquêtes avec une plus-value pour le réseau. Par exemple : quel impact sur les dynamiques de genre ? comment la démocratisation des profils est-elle rendue possible ?
- Continuer des « micro » comparaisons à partir d'un ETA : au sein d'autres ETA, on pourrait continuer à mobiliser cette méthode en questionnant un territoire ou deux, pour pouvoir les comparer.
- Discuter les résultats entre l'ETA SAF et CDP : une discussion plus approfondie entre les résultats des deux terrains pourrait être pertinente, afin de voir s'il est possible « d'isoler » des plus-values sur les ETA spécifiquement.

Références bibliographiques

- Agreste. (2020). *Dynamiques agricoles en Charente*. 6, 6.
- Agreste. (2022). *Recensements agricoles 2020*. Vizagreste. <https://vizagreste.agriculture.gouv.fr/>
- Algoé Consultants & Bérénice. (2023). *Dynamiques économiques et sociétales—GrandAngoulême* (p. 79) [Diagnostic de territoire]. GrandAngoulême.
- Bandt, J. de. (1989). *Approche méso-économique de la dynamique industrielle*. <https://doi.org/10.3406/rei.1989.2253>
- Bedrani, N. (2023). *La diversité des activités agricoles dans les îles de l'Ouest*. Becedia. <https://www.bcd.bzh/becedia/fr/la-diversite-des-activites-agricoles-dans-les-iles-de-l-ouest>
- Bedrani, N., Bailleul, H., & Inserguet, J.-F. (2022). Dans les îles, l'impensé des infrastructures agricoles. *Sesame*, 12(2), 54-56.
- Bel, P.-M. L., & Pizette, M. (2020). L'Espace-test agricole comme outil des collectivités territoriales. *Géocarrefour*, 94(4), Article 4. <https://doi.org/10.4000/geocarrefour.15374>
- Bricas, N. (2021). Les limites des systèmes alimentaires industrialisés. In N. Bricas, D. Conaré, & M. Walser (Éds.), *Une écologie de l'alimentation*. éditions Quae. <https://doi.org/10.35690/978-2-7592-3353-3/c7>
- Celette, C. (2014). *Les espaces-test agricoles : Comment évaluer un dispositif aux multiples facettes ?* (Diplôme d'ingénieure Systèmes Agricoles et Agroalimentaires Durables au Sud, p. 108) [Mémoire de fin d'études]. Institut des Régions Chaudes.
- Chambre d'agriculture Charente. (2024). *Point accueil installation transmission 2023—Charente*. Chambre d'agriculture Charente.
- Chardon, O., Jauneau, Y., & Vidalenc, J. (2020). Les agriculteurs : De moins en moins nombreux et de plus en plus d'hommes. *Insee Focus*, 212, 6.
- Communauté de communes de l'Île d'Oléron. (2023). *Diagnostic agricole de l'Île d'Oléron—Synthèse*. <https://www.cdc-oleron.com/wp-content/uploads/2024/02/Diagnostic-Agricole-Web.pdf>
- Darrot, C., Bailleul, H., Bedrani, N., & Hourcade, R. (2023). *Soutenir et faciliter dans les Îles de la façade Atlantique, une agriculture nourricière et à externalités positives* (p. 89) [Rapport de recherche]. Réseau Agricole des Îles Atlantiques. <https://raia-iles.fr/wp-content/uploads/2023/11/Rapport-de-recherche-SOFIANE-final.pdf>
- Daviron, B. (2021). Aux origines de l'agriculture industrielle. In N. Bricas, D. Conaré, & M. Walser (Éds.), *Une écologie de l'alimentation*. éditions Quae. <https://doi.org/10.35690/978-2-7592-3353-3/c4>
- Fabre, C., Moity-Maizi, P., & Cavalier, J.-B. (2016). Les espaces-tests agricoles : Expérimenter l'agriculture avant de s'installer. *Centre d'études et de perspectives*, 92. https://agriculture.gouv.fr/sites/default/files/cep_analyse_92_espaces_tests_agricoles-3.pdf
- Gadrey, J. (2000). The Characterization of Goods and Services : An Alternative Approach. *Review of Income and Wealth*, 46(3), 369-387. <https://doi.org/10.1111/j.1475-4991.2000.tb00848.x>
- Gaget, H. (2023). *Faire évoluer les dispositifs d'accompagnement à l'installation : Diagnostic et perspectives de Fermes En ViE* (Mastère spécialisé® Innovations et politiques pour une alimentation durable, p. 48) [Mémoire de mission professionnelle]. Institut Agro Montpellier.
- Guillaumot, I. (2020). *Co-construire un service d'observatoire des espaces-test agricoles du*

RENETA, adapté et durable : Étude des conditions de mise en œuvre et co-construction. (Diplôme d'ingénieur Systèmes Agricoles et Agroalimentaires Durables au Sud, p. 85) [Mémoire de fin d'études]. Institut des Régions Chaudes.

Hourcade, R., Bedrani, N., & Landré, A. (2021). L'agriculture insulaire au défi de la protection des paysages. Motifs de conflits et stratégies territoriales de conciliation. *Norois. Environnement, aménagement, société*, 259-260, Article 259-260. <https://doi.org/10.4000/norois.10960>

Malassis, L. (1993). *Nourrir les hommes : Un exposé pour comprendre, un essai pour réfléchir.* Flammarion.

Muller, P. (2000). *L'analyse cognitive des politiques publiques : Vers une sociologie politique de l'action publique.* <https://doi.org/10.3406/rfsp.2000.395464>

Photos de couverture

Tirées du site internet de Champs du Partage : <https://www.champsdupartage.com/>

Table des annexes

| | |
|---|----|
| Annexe 1 : Représentation de l'espace-test agricole de la Combe de Saint-Affrique..... | 51 |
| Annexe 2 : Fonctionnement de l'ETA de la Combe de Saint-Affrique : parcours du PDP..... | 51 |
| Annexe 3 : Historique et enjeux du territoire de l'ETA SAF..... | 52 |
| Annexe 4 : Représentation du système d'acteurs de l'ETA SAF..... | 52 |
| Annexe 5 : Bilan des contributions de l'ETA de la Combe de Saint-Affrique..... | 53 |
| Annexe 6 : Guide d'entretien avec la MAB 16 – « Organisation d'accompagnement »..... | 54 |
| Annexe 7 : Guide d'entretien avec la CDC Oléron – « Collectivité territoriale »..... | 57 |
| Annexe 8 : Liste détaillée des entretiens réalisés..... | 59 |
| Annexe 9 : Extrait du rapport d'activités 2023 de CDP : chiffres et localisation des EàE..... | 60 |
| Annexe 10 : Représentation du dispositif d'accompagnement multi-partenarial à CDP..... | 61 |
| Annexe 11 : Représentation géographique des productions dominantes des communes à l'échelle du Département de Charente et de GrandAngoulême..... | 62 |
| Annexe 12 : Présentation des « objectifs du territoire » du PAATD du GrandAngoulême..... | 63 |
| Annexe 13 : Caractéristiques des EA sur l'Île d'Oléron..... | 64 |
| Annexe 14 : Représentation schématique des types d'apprentissage rencontrés dans le GrandAngoulême..... | 65 |

Annexe 1 :
Représentation de l'espace-test agricole de la Combe de Saint-Affrique

L'Espace Test Agricole de la Combe Saint Affrique

- La fonction couveuse : gestion comptable, réglementaire, sociale, aides de la politique agri commune (PAC), etc.
- La fonction pépinière : foncier, matériel, bâti
- La fonction accompagnement : fonction multiple (technique, entrepreneuriat, humain)
- L'animation et la coordination du dispositif



Les chiffres

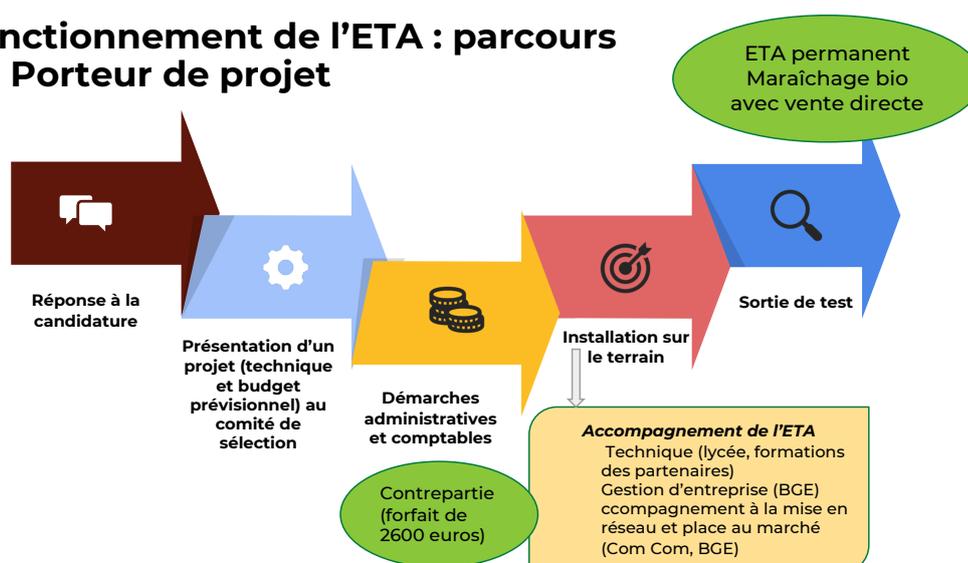
- 13 porteurs de projets depuis 2016
- 7 installés, 1 en cours d'installation et 1 non installé
- 4 en cours de test (couples)
- Coût de fonctionnement: 54000 euros
- Total investissement 2013-2023 : 301000 euros

ETA lieu de TP
de la formation
BPREA
Maraîchage Bio

Source : Extrait de la présentation des résultats de l'étude collective MOQUAS

Annexe 2 :
Fonctionnement de l'ETA de la Combe de Saint-Affrique : parcours du PDP

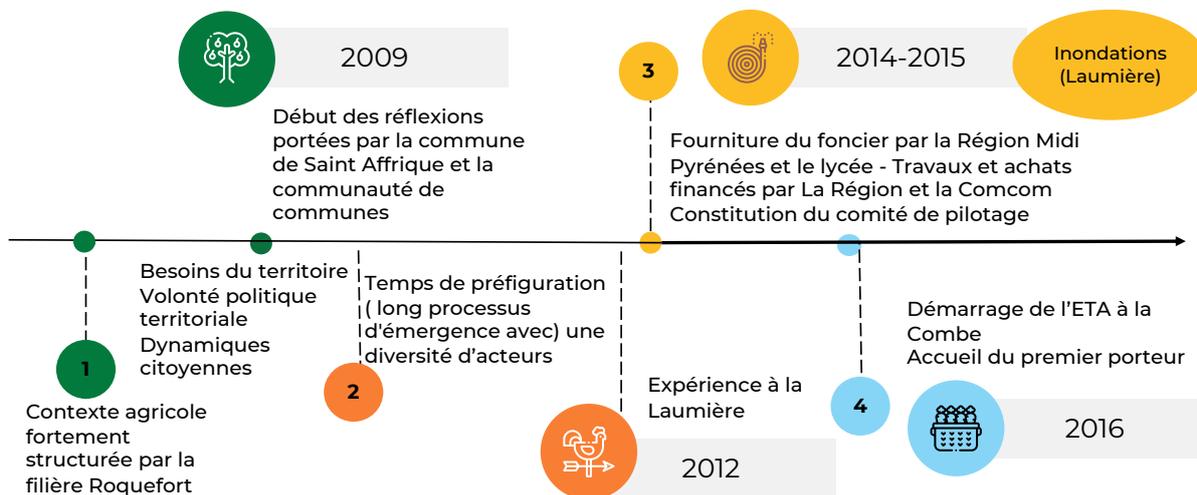
Fonctionnement de l'ETA : parcours du Porteur de projet



Source : Extrait de la présentation des résultats de l'étude collective MOQUAS

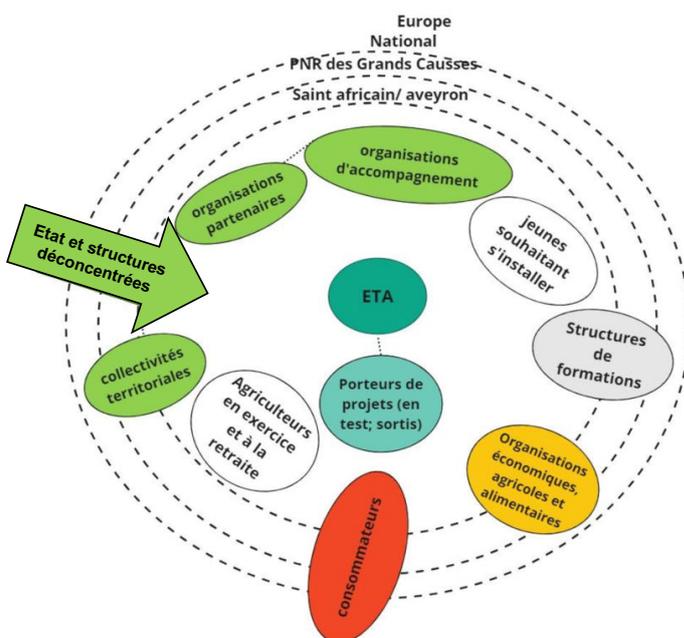
Annexe 3 : **Historique et enjeux du territoire de l'ETA SAF**

Historique



Source : Extrait de la présentation des résultats de l'étude collective MOQUAS

Annexe 4 : **Représentation du système d'acteurs de l'ETA SAF**



Système d'acteurs

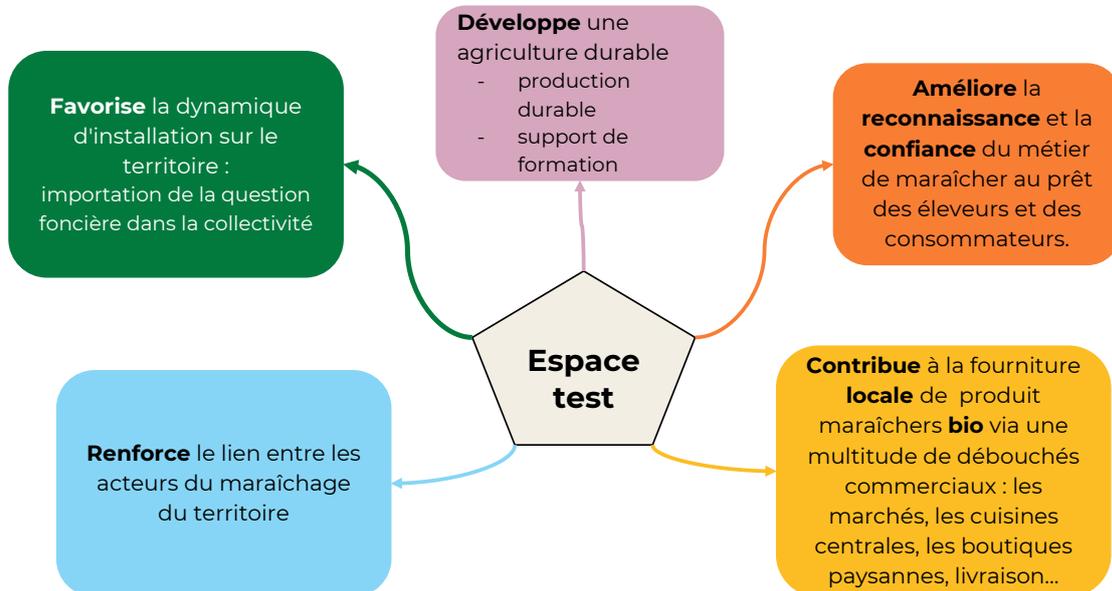
- **ETA qui s'inscrit dans un système d'acteurs**
- **Plusieurs niveaux de territoire**



Source : Extrait de la présentation des résultats de l'étude collective MOQUAS

Annexe 5 :
Bilan des contributions de l'ETA de la Combe de Saint-Affrique

Bilan des contributions de l'Espace Test



Source : Extrait de la présentation des résultats de l'étude collective MOQUAS

Annexe 6 :
Guide d'entretien avec la MAB 16 – « Organisation d'accompagnement »

Structure entretenue : MAB 16

Présentations

- Présentation personnelle
- Présentation de l'étude + cadre (formation, stage co...)

I. Comprendre l'organisation d'accompagnement et le rôle de la personne enquêtée dans cette organisation

Votre organisation participe à l'accompagnement de l'agriculture en Nouvelle-Aquitaine, et des porteurs de projet de l'espace test de la Combe Saint Affrique (ETA CDP). Avant de parler de l'ETA lui-même, nous aimerions mieux comprendre votre organisation.

- Pouvez vous nous parler de votre organisation ? Quelle est (brièvement) son histoire? Quelle est sa mission ? Quels sont ses objectifs ? Comment est -elle financée ?
- Quelles sont ses activités ? (les activités en général, puis la place des ETA dans ces activités) Vous même, plus personnellement, quel est votre rôle dans cette organisation ?
- Depuis quand travaillez-vous avec cette organisation ? Quel est votre statut (élu, salarié, bénévole, ...) ? Quelle est votre fonction ? Quel est le temps de travail consacré à l'ETA SF dans votre poste ?
- Quels sont, du point de vue de votre organisation, les grands enjeux de la transition agricole et alimentaire sur le territoire de l'ETA CDP / dans le territoire de la Charente ? Comment qualifieriez-vous cette transition agricole et alimentaire ?
- Quelles sont les grandes filières dans le territoire ? Quels sont les enjeux du bio / l'accessibilité du bio sur le territoire ?

II. Comprendre le rôle d'accompagnement auprès de l'ETA

- Depuis quand travaillez-vous avec l'ETA CDP ? Pourquoi avez vous choisi de travailler avec l'ETA CDP ? Quelles sont plus spécifiquement les activités sur lesquelles vous travaillez avec l'ETA ?
- Comment accompagnez- vous les porteurs de projet et l'ETA CDP ? Décrire concrètement votre travail
- Profil des porteurs de projet ETA CDP : vous accompagnez d'autres agriculteurs et d'autres jeunes :les PP qui se testent ont-ils des caractéristiques particulières ? Accompagnez-vous tant des EàE en test permanent, qu'en test éphémère ? vous rencontrez des difficultés particulières ?
- Il y a d'autres organisations d'accompagnement des ETA : Lesquelles ? Quels sont leurs rôles ? Leurs activités ? Comment est assurée la coordination entre l'ETA CDP et ces organisations d'accompagnement ? Comment les prestations de ces organisations d'accompagnement sont-elles financées ?
- Quelles sont les difficultés rencontrées dans votre travail avec l'ETA ? Comment gérez-vous ces difficultés ?

III. Point de vue de l'enquêté sur les résultats et effets de l'ETA CDP

1. Résultats de l'ETA /porteurs de projet

De votre point de vue, quels sont les effets de l'espace test sur les porteurs de projet ?

2. Contribution de l'espace-test agricole aux transitions agricoles et alimentaires des territoires?

Dans notre étude, nous nous intéressons plus particulièrement aux effets des espaces test sur les transitions agricole et alimentaire des territoires (le territoire le plus locaux autour des lieux-test, autour de l'ETA CDP, mais aussi des territoires plus éloignés (, les Parcs régionaux aveyronnais, les PAT environnants, le département dans son entier, le Poitou-Charentes ...).

1ère entrée ici : une question très ouverte :

Vous nous avez expliqué plus haut quels sont, de votre point de vue, les grands enjeux de transition agricole et alimentaire dans le territoire. Pourriez vous nous dire comment vous voyez la contribution concrète de l'ETA CDP, depuis sa création, par rapport à ces grands enjeux ?

2ème entrée : si la question ouverte ne fonctionne pas ou bien s'il faut compléter :

Nous avons identifié des grands "domaines de transition / changement" et nous aimerions avoir votre point de vue sur la contribution de l'ETA CDP à ces grands domaines de transition/changement. Dans chaque cas, en partant d'exemples, comment s'est passé le processus de contribution au changement, quels sont les facteurs qui favorisent cet effet ou les facteurs qui freinent ou qui empêchent cet effet :

Un premier domaine de transition/changement, relié aux résultats directs de l'ETA, c'est le **renouvellement des exploitations agricoles dans les territoires** :

- L'ETA CDP a-t-il permis des installations sur le territoire ? A-t-il permis aux porteurs de projet qui se sont testés d'être plus sûrs de leur "vocation agricole" ? De mieux définir leur projet d'installation ? De gagner en compétences (lesquelles ?) ? De rassembler les ressources nécessaires pour s'installer ? Par quel processus ? Facteurs favorisants ? Freins ? (Détaillez quelques cas)
- Pour ceux qui, à la sortie du test, ont décidé de ne pas s'installer en agriculture, quelles étaient leurs raisons ? (Détaillez quelques cas) Comment voyez vous ce résultat là (la décision de ne pas s'installer) du point de vue de l'ETA (est ce un "échec", une limite?)
- L'ETA CDP a-t-il favorisé la transmission des exploitations ? Comment ? Facteurs favorisants ? Freins ?
- L'ETA CDP a-t-il permis de limiter la déprise agricole (des terres qui seraient "parties en friche" si elles n'avaient pas été reprises par un porteur de projet ETA) ? Comment ? Facteurs favorisants ? Freins ?

Un deuxième domaine de transition/changement, c'est le **modèle de production agricole** :

- De votre point de vue, l'ETA CDP a-t-il favorisé des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement, de la préservation des ressources naturelles et de la santé? Comment ? Facteurs favorisants ? Freins ?

Un autre domaine de changement /transition, c'est **l'évolution du métier d'agriculteur** /

- L'ETA CDP a-t-il participé à faire évoluer le métier d'agriculteur, la manière dont ce métier est considéré par les agriculteurs eux-mêmes, les habitants des territoires, les décideurs politiques, ...? Donnez des exemples.
 - Meilleure reconnaissance du rôle économique et social de l'agriculture ? Comment ? Facteurs favorisants ? Freins ?
 - Meilleure reconnaissance des systèmes de production alternatifs aux grandes productions d'élevage ? Comment ? Facteurs favorisants ? Freins ?

- Meilleure considération des femmes en agriculture ? Comment ? Facteurs favorisants ? Freins ?
- Meilleure considération des hors cadres familiaux en agriculture ? Comment ? Facteurs favorisants ? Freins ?
- L'ETAT CDP a-t-il contribué à faire reconnaître l'intérêt de pratiquer le métier d'agriculteur différemment ? Par exemple l'installation en collectif pour mieux maîtriser le travail ? Par exemple, le fait de ne plus accepter de travailler 12h/jour et d'exiger de pouvoir prendre des vacances ? Comment ? Facteurs favorisants ? Freins ?

Un autre domaine de changement /transition, ce sont les **systemes alimentaires locaux** :

- L'ETA CDP a-t-il favorisé une diversification des systèmes de production agricole et de l'offre alimentaire sur le territoire?
- A-t-il permis d'améliorer la qualité des produits agricoles disponibles sur le territoire ?
- A-t-il contribué à développer des modèles alternatifs de commercialisation dans le territoire ? (circuits courts, AMP, approvisionnement local de la restauration collective , ...)

Comment ? Facteurs favorisants ? Freins ?

Un autre domaine de changement /transition, ce sont les **liens sociaux sur le territoire**

- Selon vous, l'ETA CDP a-t-il contribué à renforcer les liens sociaux sur le territoire ? Par exemple entre "anciens et nouveaux" agriculteurs ? Entre éleveurs et maraîchers ? Entre hommes et femmes en agriculture ? Entre producteurs et consommateurs ? Entre les "gens d'ici" et ceux qui viennent d'ailleurs" ? Pouvez-vous nous donner quelques exemples ?

Comment ? Facteurs favorisants ? Freins ?

Un autre domaine de changement/transition, **c'est la manière d'apprendre l'agriculture dans ce territoire**

- L'ETA CDP a-t-il contribué à faire évoluer la manière d'apprendre l'agriculture dans le territoire ?
- En montrant l'intérêt de la pratique ?
- En montrant l'intérêt du test d'activité ?
- En développant l'apprentissage par les pairs ? Le tutorat, le mentorat, le parrainage,.. ?

Comment ? Facteurs favorisants ? Freins ?

Un dernier domaine de transition/changement pourrait-être **les politiques publiques territoriales**

- L'ETA CDP a-t-il contribué à faire évoluer les politiques publiques territoriales ?

Comment ? Facteurs favorisants ? Freins ?

IV. Suggestions pour une meilleure contribution de l'ETA aux transitions agricoles et alimentaires du territoire

- Comment, selon vous, l'ETA CDP pourrait-il mieux contribuer aux différents domaines de changement/transition du territoire ?

Annexe 7 :
Guide d'entretien avec la CDC Oléron – « Collectivité territoriale »

Présentation personnelle

Présentation de l'étude : dans quel contexte ? ce que je cherche à comprendre ?

CDC Oléron

- Que fait la personne ? quelle est sa/ses principales casquettes (si élu·e notamment) ?
- la structure: activités
 - Quelle fonction exercez- vous dans la structure ?
 - Positionnement de la structure / enjeux / préoccupations aujourd'hui ?
- Trajectoire de la personne
 - (Si élu·e) Pouvez vous nous parler de votre parcours professionnel avant d'être élu en parallèle à votre fonction d'élu ?
 - Pouvez vous nous parler de votre parcours professionnel et/politique, en quelques mots, en 2 minutes
 - Qu'est ce qui vous passionne dans votre fonction ?
 - Votre lien au monde agricole ?
 - + activité en lien à l'alimentation et le développement agricole ??
- PAT et liens à l'agriculture / alimentation
 - Quelle est la répartition des surfaces agricoles, en gros ? et comment le paysage agricole a évolué ?
 - Quels sont les enjeux agricoles et alimentaires sur le territoire d'Oléron ?
 - Installation et transmission ? Accès au foncier, pression foncière, renouvellement des générations, accaparement des terres ...
 - Durabilité du syst alim local : quelles problématiques, enjeux spécifiques ? accessibilité, inégalités alim sur le gd angeouême, etc. ?
 - Modèle de production + **question de l'eau**
 - Formation agri ...
 - Politiques locales en faveur de l'agri/l'alim
 - Quelles sont les liens de votre collectivité/vous avec le monde agricole de votre territoire, notamment depuis 2008 ? Quel est le rôle de votre collectivité/vous vis-à-vis de l'agriculture et l'alimentation de votre territoire ? + quelles filières sont soutenues / accompagnées par CT ? Par PAT ?
 - Comment a été développé le PAT au sein de la CDC Oléron, quelle a été la dynamique ?
 - Comment votre collectivité comprend les transitions agricoles et alimentaires ?
- Le rôle de la structure pour l'ETA

- Lien avec CDP : comment CDC a mis en place un partenariat avec CDP ? Comment s'est construit le LT permanent de la Cailletière ?
- ? Qu'est-ce qui a amené à ça ?
- Le rôle de votre structure pour l'ETA ? Comment participez-vous directement ou indirectement à l'ETA ?
- Est-ce que vous êtes impliqués tant dans les LT permanents que des LT éphémères/en archipel ?
- Que représente l'ETA pour votre structure ?
- Quel est l'effet des ETA sur le territoire selon vous ?
- Quelles perspectives pour la suite ?

→ Point de vue/perceptions ETA et agriculture durable (à adapter en fonction du type d'acteur : élu·e ou non élu·e

- Depuis quand connaissez-vous les ETA ?
- Que pensez-vous des ETA ?
- Comment les soutenez-vous ? comment travaillez-vous avec CDP / les lieux-test de CDP ? Sur quels types d'activités ?
- Quel est l'intérêt de ce type de dispositif ?
- Quand on parle de transitions agricoles et alimentaires sur le territoire, qu'est-ce que cela évoque pour vous ? Comment votre organisation travaille cette question ? Quelles sont les politiques locales qui orientent vers ses transitions ?
- Est-ce que l'ETA participe à cette agriculture durable ?
- Pensez-vous que les ETA ont un impact sur l'alimentation du territoire ?
- Participe à une transformation de l'agriculture et de l'alimentation ?

→ Liens réseaux d'acteurs, évolution des liens, lié ETA ?

- Avec quels types de structures travaillez-vous ?
- Est-ce que cela évolue ?
- Collaborez-vous avec des structures en lien avec l'ETA ? Collaboriez-vous avant ces structures ?
- Que pensez-vous de ces nouveaux liens ?

Annexe 8 :
Liste détaillée des entretiens réalisés

| N° | Prénom | Fonction | Organisation | Catégorie | Territoire |
|-----------|-------------------------|---|--------------------------------------|--|--------------------|
| 1 | Yann Théo | Animateur | Champs du partage | Champs du partage | Poitou-Charentes |
| 2 | Yann Théo, Jean-Jacques | Animateur, Coordinateur | Champs du partage | Champs du partage | Poitou-Charentes |
| 3 | Julien | Animateur réseau maraicher | MAB 16 | Organisation d'accompagnement | Charente |
| 4 | Adrien | Entrepreneur à l'Essai - Test permanent | Maraicher | Entrepreneur à l'Essai | Grand Angoulême |
| 5 | Nathan | Entrepreneur à l'Essai - Test en archipel | Maraicher | Entrepreneur à l'Essai | Saintes |
| 6 | Nathalie | Animatrice PAIT | Chambre d'agriculture 17 | Organisation partenaire | Charente-Maritime |
| 7 | Flora | Coordinatrice PAT Grand Angoulême | CA Grand Angoulême | Organisation partenaire | Grand Angoulême |
| 8 | Lucie et David | Entrepreneur-euse-s à l'Essai - Test en archipel | Maraicher | Entrepreneur à l'Essai | Oléron |
| 9 | Rozenn et Daniel | Maraichers / Anciens EàE | Maraichers | Agriculteur | Oléron |
| 10 | Loreto (et Justin) | Porteuse de projet - Test permanent | Maraîchère | Porteur de projet en test | Oléron |
| 11 | Flavie | Salariée – Ex Entrepreneurse à l'Essai | Salariée | Ex-entrepreneuse à l'Essai | Oléron |
| 12 | Benoît | Maraîcher / Tuteur / Membre Conseil Administration CDP | Maraîcher | Agriculteur | Oléron |
| 13 | Audric | Animateur Charente | ADEAR Terre Mer 16 | Organisation d'accompagnement | Charente |
| 14 | Georges | Entrepreneur à l'Essai - Test en archipel | Producteur de substrat de champignon | Entrepreneur à l'Essai | Angoulême |
| 15 | Audrey | Animatrice territoriale Poitou-Charentes | Terre de Liens Nouvelle Aquitaine | Organisation partenaire | Poitou-Charentes |
| 16 | Jérôme | Responsable Service Agriculture Durable et Alimentation | CDC de l'Île d'Oléron | Organisation d'accompagnement / Partenaire | Oléron |
| 17 | Jérémy | Animateur PAT CARA | CA de Royan Atlantique | Organisation partenaire | Royan |
| 18 | Martial | Responsable service Installation Transmission | Chambre d'agriculture Charente | Organisation partenaire | Charente |
| 19 | Dominique | Responsable départemental | Cigales | Organisation partenaire | Charente |
| 20 | Adamah | Maraîcher | Maraîcher | Agriculteur | Angoulême |
| 21 | Françoise | Conseillère emploi formation recrutement | ANEFA Charente | Organisation partenaire | Charente |
| 22 | Gérald | Responsable FEL | Naturalia Angoulême | Organisation de marché | Angoulême |
| 23 | Laurent | Directeur CFPPA CFA | Campus agro-viticole de l'Oisellerie | Organisation partenaire | Angoulême |
| 24 | Élise | Cheffe de service Installation en Agriculture | Région Nouvelle-Aquitaine | Organisation partenaire | Nouvelle-Aquitaine |
| 25 | Yann Théo | Animateur | Champs du partage | Champs du partage | Poitou-Charentes |
| 26 | Dominique | Président | Champs du partage | Champs du partage | Poitou-Charentes |

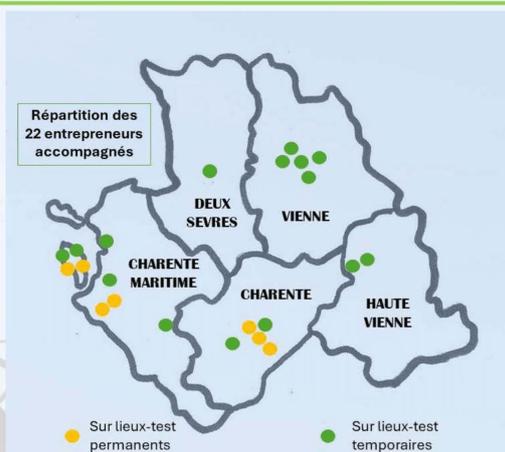
Annexe 9 :

Extrait du rapport d'activités 2023 de CDP : chiffres et localisation des EàE



RAPPORT D'ACTIVITE 2023

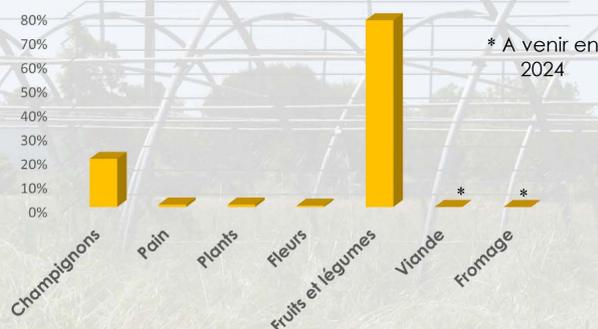
LES ENTREPRENEURS ACCOMPAGNES EN 2023



CARACTERISTIQUES DES ENTREPRENEURS



REPARTITION DE LA PRODUCTION



CHIFFRES CLES :

- 98 232 €** : production des entrepreneurs
- 79,99 ha** : surface en production
- 39** candidats à l'installation accueillis pour une étude de leur projet
- 3** formations collectives à l'entrée en test
- 3** formations individuelles à l'entrée en test
- 2** rencontres interdépartementales des entrepreneurs

LES NOUVEAUX:

- Un collectif de 2 femmes en élevage caprin et transformation fromagère à Nouic,
- Un éleveur ovin en prestation d'éco-pâturage à Fours,
- Une productrice de plantes aromatiques et aménagement de jardin à Jarnac-Champagne,
- Une maraichère à Saint-Jean d'Angle,
- Une productrice de légumes et petits fruits à Châteauneuf-sur-Charente,
- Un producteur de substrat pour champignons à Angoulême
- Un collectif de 2 femmes en boulange paysanne à Poitiers,
- 2 maraichères et 1 maraîcher sur Grand Poitiers,
- Un nouveau maraîcher sur le lieu-test Camille Claudel,
- Une nouvelle maraichère sur le lieu-test de la CARA.

Ouverture d'un nouveau lieu de confection de paniers à l'AD-lib à Poitiers

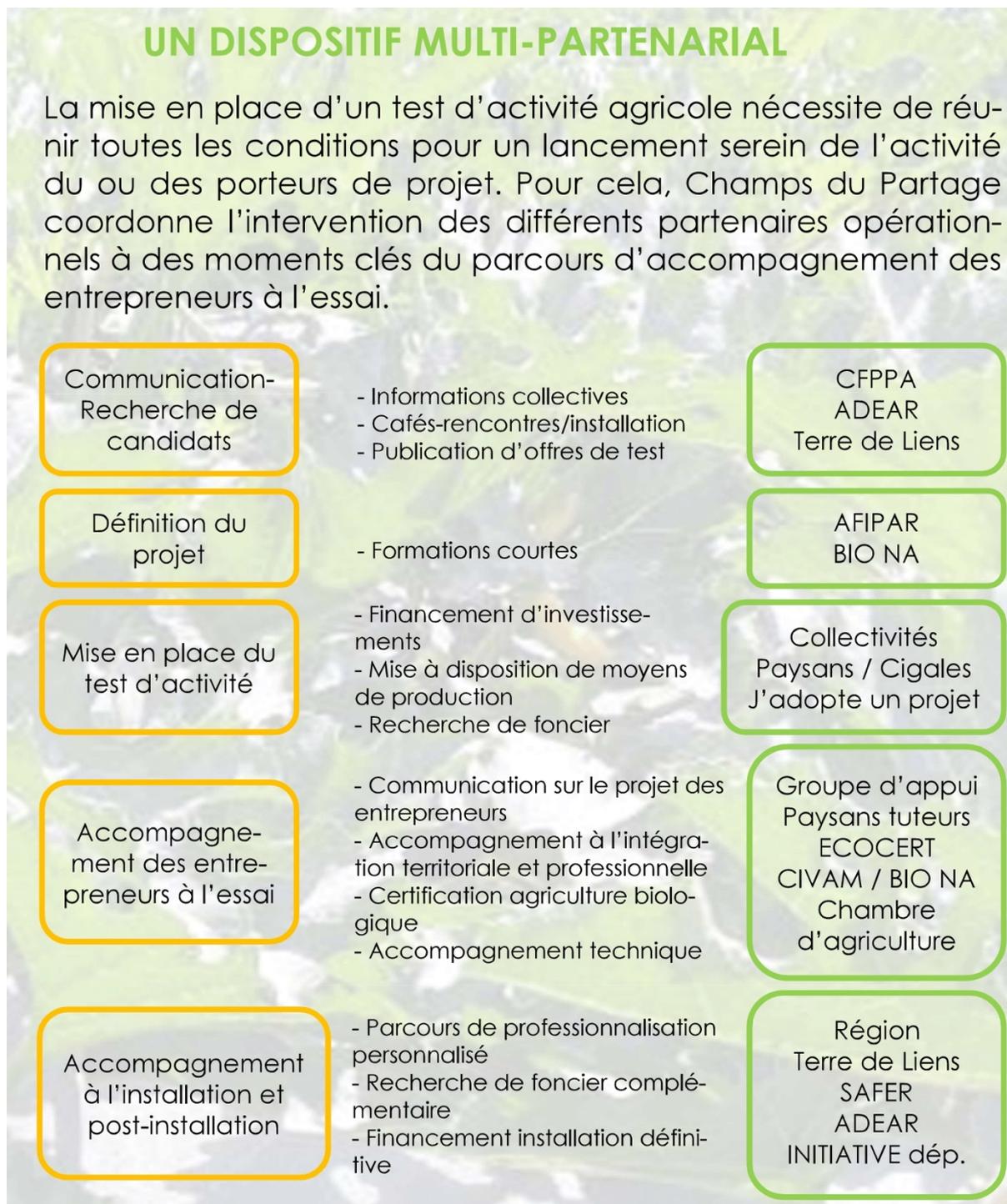


DEPUIS 2018 :

- 35** entrepreneurs accompagnés
- 15** tests en cours au 31 décembre 2023
- Sur **20** clôtures de test, **4** se sont installés en GAEC,
- 2** en EARL, **6** en entreprise individuelle, **2** poursuivent leur parcours d'installation et **5** se sont reconvertis ou sont retournés vers le salariat.

Source : Rapport d'activités 2023 de Champs du Partage

Annexe 10 :
Représentation du dispositif d'accompagnement multi-partenarial à CDP



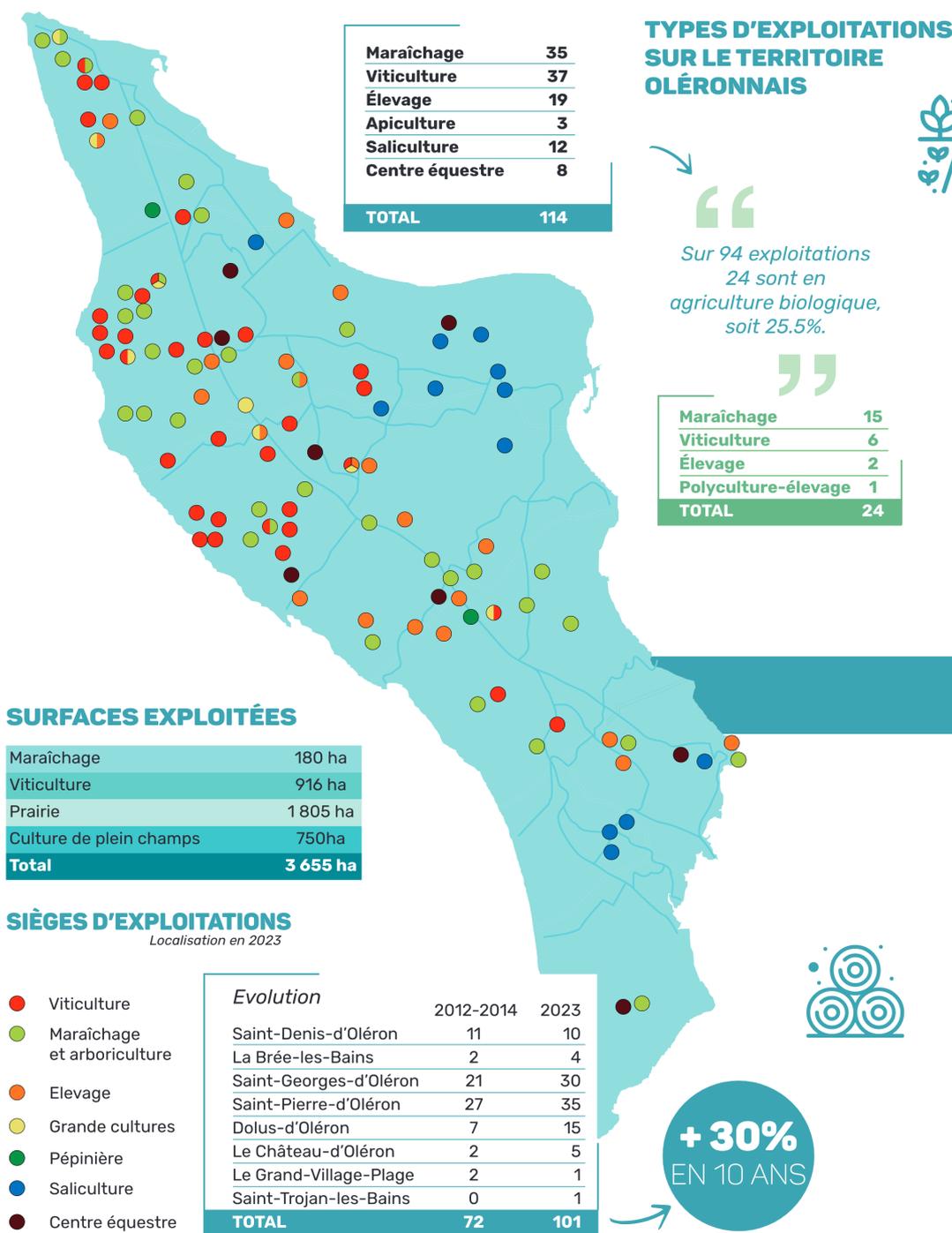
Source : Rapport d'activités 2023 de Champs du Partage

Annexe 12 :
Présentation des « objectifs du territoire » du PAATD du GrandAngoulême



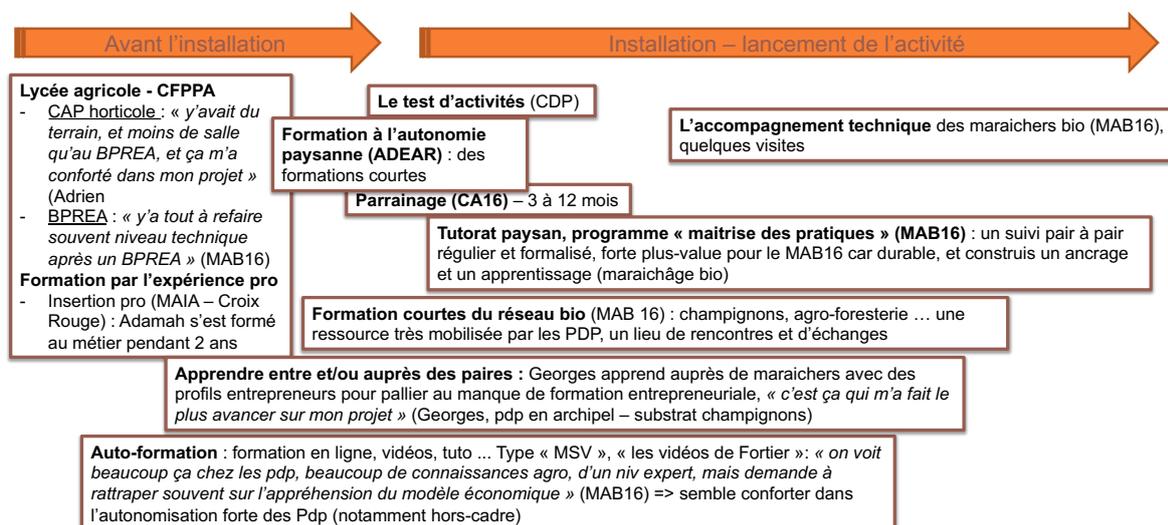
Source : Plaquette de présentation du PAATD du GrandAngoulême
(<https://www.grandangouleme.fr/wp-content/uploads/2021/05/Plaquette-PAAT.pdf>)

Annexe 13 :
Caractéristiques des EA sur l'Île d'Oléron



Sources : Extrait du Diagnostic agricole de l'Île d'Oléron – 2023

Annexe 14 :
Représentation schématique des types d'apprentissage rencontrés dans le GrandAngoulême



Source : représentation faite par nos soins

Résumé

Le renouvellement des générations agricoles est un défi majeur pour le devenir des systèmes agricoles et alimentaires, alors que la moitié des 400 000 fermes françaises vont connaître des départs en retraite d'ici 2035. Beaucoup de dispositifs ont été mis en place pour faciliter la reprise agricole, ou l'installation sur des parcelles agricoles – en somme, pour « accompagner à l'installation ». Les candidat·es à l'installation ne manquent pas, dont un nombre toujours plus important sont « non issus du monde agricole ». Seulement les garanties demandées, le manque d'ancrage territorial, la concurrence foncière, rend l'installation difficile. Dans ce contexte, les « espaces-test agricoles » entendent faciliter leur installation progressive, et participer ainsi à la transition des modèles agricoles vers plus de durabilité. Il s'agit de « dispositifs [multi-acteurs] réversibles d'accès au foncier pour des individus qui souhaitent tester leur projet agricole » (Bel & Pizette, 2020).

Pour évaluer la contribution des espaces-test agricoles aux transitions agricoles et alimentaires des territoires, nous avons mené une étude auprès de la coopérative *Champs du Partage*, qui anime un espace-test agricole en Nouvelle-Aquitaine. En se basant sur vingt-six entretiens, des observations, la littérature existante, nous concluons qu'ils accompagnent cette transition. Notamment grâce à un modèle d'accompagnement spécifique et qui bénéficie aux porteurs·euses de projets et aux acteurs territoriaux, ou en tant qu'outils de développement de politiques territoriales ambitieuses. Néanmoins, ils nécessitent d'être renforcés pour favoriser des changements de plus grande ampleur.

Mots clés

Espaces-test agricoles, Évaluation d'impacts, Transition agricole et alimentaire, Territoires, Dispositif d'accompagnement, Service agricole, RENETA, MSH Sud

Pour citer cet ouvrage : [Bécasse, Julien, 2024. Évaluer la contribution des espaces-test agricoles aux transitions agricoles et alimentaires des territoires. Mémoire de mission professionnelle, Mastère spécialisé® Innovations et politiques pour une alimentation durable, Institut Agro Montpellier. 65 pages.]

Institut Agro Montpellier, 2 place Pierre Viala, 34060 Montpellier cedex 02
<https://www.institut-agro-montpellier.fr/>

Ce diplôme de Mastère spécialisé® est une formation labellisée par la Chaire Unesco Alimentations du monde.



Formation accréditée par la Conférence des Grandes Ecoles (CGE)

